

UN CAPITAINE DE POLICE ÉTAIT LE COMPLICE DES "RACKETEERS"

(A LIRE EN PAGE 2)

TEMPERATURE

NUAGEUX

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

PRIX
2¢

MONTREAL, VENDREDI,
16 AVRIL 1937

Vol. VII — N° 206 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

HITLER EST AMOUREUX DE POLA NEGRI

(A LIRE EN PAGE 3)



GREVE DE LA CONFECTION DE LA ROBE.—Voici un groupe de grévistes réunies en face de l'Auditorium, où fut tenue, hier matin, la première grande assemblée générale de la grève. (Photo l'«Illustration Nouvelle».)

A gauche.—Cette vignette représente un autre groupe de grévistes sortant d'une manufacture et se rendant à la salle de l'Auditorium pour assister à la grande assemblée générale.

En bas.—Les officiers et les membres du comité de la grève. 1ère rangée, de gauche à droite: Mme E. Choquette, M. Bernard Shane, organisateur général, M. Raoul Trépanier, président et Mlle Rose Pesotta, vice-présidente générale; 2ème rangée, dans le même ordre: Mlle T. Castel, Mme F. Dubois, M. Langer, de Toronto, Mme F. Beaudry, Mlle G. Abran et Mlle R. Hétu.

Les grévistes décidés d'aller jusqu'au bout

LE DEBUT DE LA GREVE A ETE TRES CALME

Le commencement de la grève dans l'industrie de la robe, à Montréal, n'a été marqué par aucun incident et c'est tout à l'honneur des milliers d'ouvrières qui ont abandonné le travail sur le refus des manufacturiers d'accepter de participer à une conférence au cours de laquelle on verrait à la conclusion d'un contrat collectif de travail. Il importe ici de dire que cette grève n'affecte que les ouvrières de la robe de soie, soit environ 5,000.

(suite à la page 2)



Capitaine de police complice avec les "racketeers"

M. Duplessis fait d'intéressantes révélations sur l'ancienne police provinciale. — Intéressants renseignements sur la nouvelle. — Il n'y a qu'un chef, M. Aubé.

QUEBEC, 15. — (D.N.C.) — Au cours du débat engagé, ce soir, sur les crédits à voter au procureur général, l'hon. Maurice Duplessis a déclaré que le gouvernement étudie un projet par lequel il établira une école policière, afin de permettre à tous les corps policiers de notre province à se perfectionner dans le système de police scientifique tel qu'organisé dans les grands pays d'Europe. Des cours y seront donnés par des experts et tout particulièrement par les docteurs Fontaine et Roussel. A l'avenir, la police provinciale sera au-dessus de la politique et employée uniquement à sauvegarder la vie et la propriété des citoyens.

De plus, les agents de la circulation seront employés comme des détectives afin de protéger les villages où il n'y a pas de police locale. Le premier ministre considère que l'établissement de cette école, dès que les moyens financiers de la province le permettront, ouvrira de nouvelles carrières et permettra l'établissement de jeunes gens.

Au début de la discussion, M. Cléophas Bastien demande au premier ministre si la police provinciale est réorganisée à Montréal. Le premier ministre lui répond que le gouvernement travaille constamment à organiser des corps publics qui rechercheront la canaille. M. Cyrille Dumaine dit qu'il y a de nombreuses plaintes provenant de son comté au sujet de vols de poules. Il demande au premier ministre si la police provinciale est en voie de réorganisation. M. Duplessis déclare que lors de l'arrivée au pouvoir du gouvernement, il était convaincu que la police provinciale ne méritait pas la confiance de la population. Il a décidé de congédier les agents en déclarant que s'ils s'en trouvaient de qualifiés ils seraient repris sur la force. La réorganisation de la police se fait de façon à la rendre efficace. Les forces municipales de nos grandes villes, de façon générale, sont compétentes. Le gouvernement cherche à établir une coopération étroite entre ces polices et la police provinciale.

L'ancienne police provinciale de Montréal était employée en temps électoral à protéger les "télégraphes" des ministériels.

M. Cléophas Bastien prétend que le premier ministre a commis une erreur en congédiant tous les policiers de la force provinciale. C'était un avertissement aux voleurs de faire à leur gré.

VOL DE \$100,000

M. Duplessis rétorque que le député de Berthier ignore qu'il s'est volé \$100,000 des fonds de la police provinciale. M. Bastien déclare que M. Maurice Lalonde est l'honnêteté même et qu'il pourrait le considérer comme un frère.

M. Boyer — Ti-Charles Lanctôt aussi!

M. Bastien craint que ces congédiements n'imputent aux destinés un caractère de malhonnêteté. La police provinciale était aussi bonne que celle de Montréal.

M. Labelle — Les policiers de Montréal ne sont pas des assassins.

M. Bastien demande une enquête sur ces congédiements. Les moeurs politiques seront toujours les moeurs politiques, ajoute M. Bastien et c'est M. Louis Francoeur qui l'a déclaré dans un article. Le député de Berthier accuse alors le maire de Montréal d'avoir engagé 400 télégraphes lors de la

BEVUES D'UN VENDEUR DE LAMES DE RASOIR

Un bon vendeur doit être observateur et perspicace. Sans quoi il peut commettre des bévues impardonnables. On a pu le constater hier quand un vendeur de lames de rasoir s'est présenté à l'hôtel de ville pour offrir sa marchandise et en vanter tous les avantages.

Apercevant le Dr. Zenon Lesage, échevin du quartier Saint-Jean, il voulut lui offrir les fameuses lames de rasoir et débilita déjà un petit discours sur l'excellente qualité des articles qu'il mettait en vente, quand il reçut à la figure la vive riposte suivante du Dr. Lesage:

"Des lames de rasoir, mais vous êtes fou ou bien vous voulez rire de moi! Vous ne voyez donc pas que je n'ai pas de barbe, je n'ai aucun poil sur la tête!" En effet le Dr. Lesage est chauve et imberbe! L'échevin Savignac qui assistait à la scène a tellement ri de l'incident qu'il en a oublié toutes les déconvenues des dernières élections.

— Les grévistes

(Suite de la première page)

En bon ordre, les grévistes quittèrent les ateliers, quelques grévistes portant des pancartes avec inscriptions appropriées, et se rendirent à la salle de l'Auditorium où fut tenue une grande assemblée. Là, un grand nombre d'ouvriers ont inscrit leurs noms comme membre de l'union locale No 262.

L'assistance était si nombreuse à cette première assemblée des grévistes qu'elle fut partagée dans trois salles de l'édifice, et il fut nécessaire de poser des haut-parleurs.

C'est M. R. Trépanier qui présida l'assemblée. Il a félicité les grévistes d'être en si grand nombre et d'avoir opéré leur sortie des ateliers avec un si bel ordre. C'est avec cet entrain de bon aloi qu'il faut continuer la lutte qui devra se terminer par une éclatante victoire.

Les autres orateurs furent MM. P. Lefèvre, Bernard Shane, Alb. Roy, M. Spitzer, Claude Jodoin, M. Langer, de Toronto, Jack Cupello et Mlle R. Pesotta. Les orateurs ont insisté sur la nécessité impérieuse de soutenir une lutte pacifique, mais sans déception aucune. Il faut, à la suite d'un si beau commencement, mener à bonne fin la campagne commencée. Votre conduite, ont dit les orateurs, est un bel exemple de courage donné aux ouvriers de Montréal, ainsi qu'aux manufacturiers.

L'union internationale, avec ses 600,000 membres, est en mesure de vous aider à triompher contre ceux qui refusent de donner des salaires raisonnables à leurs ouvriers et qui les tiennent dans des conditions de travail inhumaines.

ARBITRAGE

M. Clovis Bernier, du ministère du Travail, est venu sur place pour enquêter sur la situation et il a fait parvenir un rapport de ses constatations au ministère du Travail. Dans ce rapport, M. Bernier recommande la nomination d'une commission d'arbitrage afin de mettre fin à ce différend ouvrier. Cette commission serait composée d'un représentant des ouvriers et d'un représentant des manufacturiers. Le troisième membre serait nommé par le ministre ou par les deux membres faisant déjà partie de la commission.

Le comité de la grève a déclaré savoir que 15 à 20 manufacturiers seraient prêts à entrer en négociations avec les officiers de l'union, en vue d'un règlement final de la question. Comme il s'agit de conclure un contrat collectif de travail, il est nécessaire, avant d'agir, d'avoir la presque totalité des manufacturiers désireux de négocier, et il n'est pas probable que pareille démarche puisse s'accomplir cette semaine.

Délégation de grévistes au conseil des métiers

Le Conseil des métiers de Montréal recevait, hier soir, une importante délégation des ouvriers de la robe actuellement en grève et il adopta une résolution de félicitations et les meilleurs souhaits de succès dans la lutte entreprise en vue d'améliorer leurs conditions de travail.

Cette séance était présidée par M. R. Trépanier qui était assisté de MM. P. Lefèvre et J. Cupello. Les délégués des unions affiliées étaient plus nombreux que jamais.

Le comité exécutif recommande l'adoption de résolution du comité d'organisation qui doit entreprendre une campagne de propagande et d'éducation afin de mieux faire connaître les unions internationales et les défendre contre les attaques persistantes des adversaires. Tout d'abord, il y aurait deux assemblées tout particulièrement à l'Arena et au marché St-Jacques. Un appel est fait aux unions internationales de souscrire afin d'aider au succès de cette campagne. Une invitation sera aussi faite à MM. Draper et Tallon, du Congrès des métiers et du travail du Canada pour demander l'aide financière.

Le conseil a aussi voté un montant d'argent afin de voir aux premières dépenses. Ce rapport souleva une discussion et les orateurs furent MM. A. March, O. Hébert, P. Corriveau, J. Cupello, A. Bilbeau, A. Bastien, G. Gagnon, L. Thibault et autres.

Le représentant du conseil est invité à la séance du Congrès de la Jeunesse qui aura lieu, le 22 avril à 1441, rue Drummond. Plusieurs organisations ouvrières tant de Montréal et du dehors ont félicité le conseil de sa campagne de propagande.

M. Slosberg, organisateur de l'Union amalgamée des ouvriers du vêtement pour hommes, a fait quelques remarques et déclaré regretter que certains officiers de la province voudraient empêcher les étrangers de venir faire de l'organisation ouvrière au pays alors qu'on permet à des industriels et à

des marchands étrangers de faire des affaires ici. Il insiste sur la nécessité de l'organisation ouvrière pour assurer une meilleure protection des intérêts des ouvriers et des ouvrières.

M. Trépanier a parlé du commencement de la grève des ouvrières de la robe et ajoute que la sortie des ateliers s'est faite dans le meilleur ordre. Il ne s'est produit aucun incident. Il félicite les ouvrières de leur bonne tenue.

Enquête des compagnies maritimes newyorkaises

Des représentants des compagnies maritimes de New-York, dont les navires fréquentent le port de Montréal sont actuellement en notre ville. Le but de cette visite à Montréal est de s'enquérir de la situation exacte des relations des débardeurs de l'Union nationale indépendante des débardeurs de l'île de Montréal et ceux de la Fédération des Armateurs du Canada.

Il nous a été impossible de savoir ce qui s'est passé entre ces représentants de New-York et les membres de la Fédération des débardeurs. Il semble certain que les bruits de troubles sur le port, au début de la navigation, ont inquiété les compagnies maritimes newyorkaises.

3439, St-Denis — BELAIR 1899

Dr Jérôme Fournelle

Maladies de la peau, du sang, voies urinaires, vénériennes.
ELECTRICITE MEDICALE
RAYONS-X

Ne jetez pas

vos pneus usés même à la corde, nous leur posons une forte armelle avec garanti du neuf même si nécessaire, nous fixons à l'intérieur, une double toile garantie contre les éclatements, et tout cela, pour moins que la moitié du prix d'un neuf.

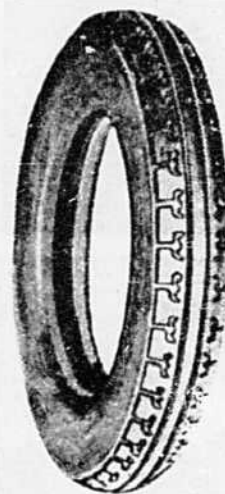
Voyez

Stadium Tire Service

Maison Canadienne-Française

1910 Delorimier CH. 8966

Notre magasin sera déménagé vers le 15 mai, à 1871, rue Delorimier



Pour VOS YEUX!

Lorsque l'examen de votre vue est fait par un de nos spécialistes

"BACHELIERS EN OPTOMETRIE"

et les verres fabriqués dans nos laboratoires

"ILS SONT PARFAITS"

Notre nouvelle méthode "FAVROLITE"

élimine toute incertitude

TAIT-FAVREAU

LORENZO FAVREAU, O.O.L., Président Limitée

BUREAU CENTRE:

BUREAU DU NORD:

265, Ste-Catherine E. — LA. 6703 6890, St-Hubert, — CA. 9344

Ecoutez nos émissions, "Vos yeux sont précieux" au poste CHLP tous les lundis, de 11.30 à 11.45 a.m. et les jeudis de 11 h. 45 à midi

GIN CANADIEN
CROIX D'OR
melchers
Incontestablement meilleur

Sévère enquête sur le chômage

75 agents provinciaux à l'oeuvre.—Ils examinent les 80.000 dossiers ou font des investigations dans les 35 quartiers de la métropole.

On a appris, hier après-midi, à l'hôtel de ville, que 75 agents de la Police provinciale, agissant sous les ordres du Procureur général, s'occupent activement de l'enquête du chômage à Montréal.

Cette nouvelle a été confirmée par certains représentants de la ville, bien au fait de la situation et par des gens qui ont leurs coudées franches à la Sûreté provinciale.

On assure même que le nombre des enquêteurs provinciaux sera porté à 150, d'ici quelques jours. Entretemps la commission municipale d'enquête continue son travail d'investigation, mais s'occupe plus spécialement de problèmes strictement administratifs.

C'est à la Police provinciale, ou tout au moins aux agents représentant le département du Procureur général, que revient la tâche de découvrir s'il y eut des irrégularités dans la distribution des allocations aux sans-travail, s'il y eut fraude de la part des employés de la Commission du chômage ou de la part des chômeurs secourus.

Un des membres de la commission Brien d'enquête sur le chômage déclarait, hier, qu'il n'y avait pas apparemment de scandale, de cas flagrants, de coulage, de fraude, ou de vol à la Commission du chômage.

Les enquêteurs municipaux sont sous l'impression, actuellement, après quelques jours d'enquête sur les plaintes portées à la connaissance de l'administration municipale, que tout ne va pas pour le mieux mais qu'il n'y a pas raison de lancer le cri d'alarme, d'ameuter les autorités, de dénoncer des scandales.

DE 75 A 150

Or, les représentants du Procureur général, du gouvernement, les agents de la Police provinciale ne sont pas de cet avis. En effet, le nombre des enquêteurs provinciaux a été augmenté considérablement dans la seule journée d'hier et ce nombre, qui est actuellement de 75, sera porté à 150 dit-on, d'ici quelques jours.

Les 75 enquêteurs provinciaux poursuivent l'examen des 80.000 dossiers de la Commission du chômage. Ils se rendent à domicile, font des investigations dans les divers quartiers de la métropole, épie les employés, les fonctionnaires de la Commission du chômage. L'enquête en un mot se terminera avec des résultats autres que ceux prévus par la commission municipale d'enquête présidée par M. Brien qui, elle, s'est contentée d'interroger des témoins, de tâcher de réconcilier médecins et pharmaciens sans pouvoir y parvenir, de s'apitoyer sur le sort fait aux chômeurs, sur toute l'étendue de la crise, sur le tragique de la situation du sans-travail et autres considérations d'ordre moral ou social.

Mais la commission d'enquête Brien ne s'est pas intéressée aux dossiers, comme le demandait depuis longtemps M. Armand Tallon, un des enquêteurs les plus renseignés sur la question du chômage.

COUTE QUE COUTE

La commission Brien n'a pas touché aux dossiers! Il arrive donc que le gouvernement provincial, qui veut découvrir les coupables coûte que coûte, qui veut sévir avec la dernière rigueur contre ceux qui ont fait de la basse exploitation, prend les mesures les plus rigoureuses afin de jeter de la lumière sur une question controversée. Et la lumière jaillira parce que le gouvernement provincial mène cette enquête avec la dernière énergie.

Les commissaires-enquêteurs nommés par la ville se sont contentés d'interroger quelques témoins et d'enregistrer leur témoignage. Ils ont ainsi entendu le général Panet, le colonel Perry, M. Chevalier, le Dr Gérin-Lajoie (ce dernier à plusieurs reprises), les enquêteurs de la Commission du chômage, les chefs de département de la même commission, etc.

Des échevins ont aussi témoigné, mais lorsqu'ils ont constaté que la commission d'enquête ne se préoccupait pas des cas particuliers qui étaient soumis à son attention, ils ont préféré porter leurs griefs et remettre leurs preuves aux enquêteurs provinciaux.

TOUS SANS EXCEPTION

C'est pourquoi, aujourd'hui, les représentants du Procureur général sont sur le qui-vive à Montréal. Ils veulent mettre la main sur tous les chenapans, qu'ils soient de la haute société ou de simples gueux, qui ont trop largement profité de ce régime de secours directs, s'accapant effrontément l'argent destiné aux pauvres, aux déshérités, aux malheureux que la crise et le chômage ont réduits au dernier dénuement.

Et lorsque toutes ces choses seront connues, il sera peut-être facile de s'expliquer pourquoi certaines personnalités sont entrées dans une grande colère quand la commission Brien a voulu pousser trop avant son interrogatoire.

Il est tout de même réconfortant de constater que 75 enquêteurs provinciaux ne reculent devant aucun obstacle, tentent l'impossible en ce moment pour coffrer et châtier comme il convient les voleurs, les profiteurs ou les exploitateurs de la Commission du chômage.

A. L.

Faculté des sciences

En sa séance du 27 janvier 1937, le Conseil de la Faculté a nommé M. Marcel Rinfret, licencié en sciences physiques, "chargé de cours en physique".

Hitler amoureux de Pola Negri



ADOLF HITLER

Aujourd'hui

• Vétérans de l'armée et de la marine, assemblée de l'unité 237, ce soir, au No 4247, rue St-André.

Elections en Ontario à cause de la grève

TORONTO, 15. — Les journaux de l'Ontario laissent entendre aujourd'hui qu'il y aura une élection à brève échéance dans l'Ontario.

Le premier ministre de la province d'Ontario interrogé sur la rumeur en question s'est contenté de répondre: "Je n'ai rien à déclarer". Le "Telegram" a mentionné la possibilité d'une élection. Il a expliqué que les élections se feraient sur la politique du gouvernement et afin de s'opposer au communisme et à John-L. Lewis.

Le "Star" écrit de son côté: "On parle de plus en plus de la tenue possible d'une élection à brève échéance. C'est le sentiment général parmi la population".

OTTAWA, 15. — Les agents de la Gendarmerie Royale qui s'étaient rendus à Toronto à la demande du premier ministre de la province d'Ontario, l'hon. Mitchell Hepburn sont retournés à Ottawa, selon le désir exprimé encore par M. Hepburn.

Des ordres ont été donnés aujourd'hui à cet effet par le ministre fédéral de la Justice, l'hon. Ernest Lapointe.

Le premier ministre du Dominion, l'hon. MacKenzie King a déclaré aujourd'hui que le gouvernement fédéral n'interviendrait pas dans le différend qui existe aujourd'hui entre employeurs et employés à la General Motors à Oshawa, à moins que les circonstances ne l'y obligent.

"M. Hepburn, continue le premier ministre, a agi comme il l'entendait dans toute cette affaire et c'est son droit. C'est pourquoi toute intervention fédérale serait inopportune et dangereuse dans les circonstances".

LE BILL DE MONTREAL

QUEBEC, 5. — (D.N.C.) — Le bill no 100, le bill de Montréal, a été distribué aux députés. Il comprend 80 pages de texte.

NEW-YORK, 15. — Adolf Hitler, le fameux dictateur célibataire de l'Allemagne, est amoureux de Pola Negri, exvedette du cinéma américain et européen. Cette nouvelle sensationnelle a été confirmée par un câble au "News", de New-York, à l'effet que des agents secrets du Fuehrer ont effectué des recherches à Varsovie, en Pologne, pendant plusieurs jours, afin de découvrir si Pola était bien de "pure" descendance aryenne.

Hitler, toujours d'après le "News" était souvent vu en compagnie de Mlle Negri, et ce sujet de conversation avait fait le tour de toutes les capitales européennes. A Berlin même, on n'avait pas été sans remarquer les attentions du dictateur pour la belle brunnète, mais les commentaires étaient empreints de la plus grande discrétion.

Subitement, certaines rumeurs furent propagées dans toute la ville. On disait que Pola, née Apollonia Cholupey, avait du sang juif dans les veines. Ces rumeurs ne tardèrent pas à parvenir aux oreilles d'Hitler, l'ennemi juré de tous les Juifs, qui, pris d'une sainte fureur et au désespoir, ordonna immédiatement à ses agents secrets d'établir que l'actrice était de "pure" descendance aryenne, en remontant le cours de son ascendance.

A SES DEBUTS

Lorsque Pola fit ses débuts au cinéma allemand, elle dut prouver qu'elle n'avait pas une goutte de sang juif dans les veines. Mais vu l'amitié que lui portait le chef de la nation, il n'y eut jamais d'enquête à son sujet.

Mlle Negri elle-même aurait dit à sa mère, il y a déjà quelque temps, qu'elle "aimait un Allemand très puissant." Quoiqu'elle n'ait pas voulu divulguer son nom, et comme elle n'a été vue qu'en compagnie du Reichsfuehrer, on est enclin à croire qu'elle voulait parler de lui.

Cette liaison offusquait beaucoup les Allemands; mais les camps de concentration ne sont pas très confortables et la police secrète a de longues oreilles. Voilà pourquoi on n'osait en parler ouvertement. Or, il avait même été donné aux journaux polonais de garder le silence le plus complet sur cette affaire.

LES AMOURS D'HITLER

Le dictateur ne s'est jamais marié, e "Le Journal", de Paris, créa une grande sensation, en 1929, lorsqu'il publia un article intitulé: "Les amours secrètes d'Hitler". La passion d'Adolf pour sa nièce, Frau Granbald, une jolie blonde de



POLA NEGRI

Munich, y était racontée de fil en aiguille. Son amour était si puissant que, malgré toutes les remontrances de ses partisans, il ne s'intéressait plus aux affaires du parti. Un beau jour, en 1930, la séduisante Greta fut trouvée morte dans son lit, la tempe trouée d'une balle. La police conclut à un suicide et Hitler retourna à son poste.

Depuis, il fut question de plusieurs autres femmes, parmi lesquelles Winifred Wagner, la bru du fameux compositeur, et Margaret Slezak, la fille d'un célèbre ténor viennois. Il y eut aussi Leni Riefenstahl qui, de petite danseuse de burlesque, devint la plus grande étoile du cinéma allemand. Mais cette dernière, ainsi que Pola, fut accusée d'être non-aryenne et elle fut écartée. Hitler aurait même dit à son sujet: "Je suis le maître de décider si qu'un est juif ou s'il ne l'est pas."

BAMBIN A L'HOPITAL

Donald Hayball, âgé de 3 ans, demeurant à 3337 rue De Normandie, a subi des blessures légères hier soir lorsqu'en courant dans la rue il est allé se jeter contre une automobile à proximité de sa demeure. Il a été hospitalisé à Sainte-Justine.

Un homme détenu à la suite de la mort d'une jeune fille

Un homme dans la quarantaine, qualifié de charlatan par la police, est actuellement détenu aux quartiers généraux de la police à la suite de la mort d'une jeune fille de 18 ans, survenue, hier après-midi, à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc dans des circonstances qui ont nécessité l'institution d'une enquête très minutieuse. La victime est Mlle Jacqueline Roberge, de Saint-Jean Chrysostôme. Son corps a été transporté à la morgue pour fins d'autopsie dans le but de déterminer de façon précise les causes véritables de sa mort. On semble croire qu'elle a succombé à des complications résultant d'une opération illicite. Le détenu a donné le nom de J.-R. Mercier, de Montréal.

D'après les renseignements obtenus de part et d'autre par les détectives Laroche, Bolleau et Fitzpatrick, de la sûreté municipale,

il appert que la jeune fille quitta sa famille aux débuts de la semaine ostensiblement pour faire une promenade à Montréal. Un peu après son arrivée dans la métropole, elle fut admise à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc. Mais elle était déjà en danger. Le docteur Décarie, de cette institution, soupçonnant qu'une opération criminelle avait été pratiquée, pria la police de faire une enquête sans tarder. Sur son lit de mort, la jeune fille accusa, formellement la personne actuellement détenue mais vu que la déclaration antémortem ne fut pas signée en présence de l'accusé, elle ne pourra pas être utilisée en Cour si des procédures criminelles doivent être instituées.

Un expert médico-légal fera dès ce matin l'autopsie décrétée après quoi l'on ouvrira l'enquête du coroner.



Le passant: "Il ne faut pas que j'oublie d'acheter des Sweet Caporals."

"Le forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

CIGARETTES
SWEET CAPORAL

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. R. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens Incorporee.

REDACTION ET ADMINISTRATION, 1124, rue Marie-Anne, est
Montréal

Case postale 1488. — Téléphone: FAIRKIRK 1171

MONTREAL, VENDREDI, 16 AVRIL 1937

TROP DE CAUSES CLASSEES

Lorsqu'un criminel a pris la décision de tuer un être humain, il ne prévient pas la police de l'endroit et du moment où il va commettre son forfait. Au contraire, il prend toutes les précautions voulues pour éviter les témoins et faire disparaître ce qui peut l'incriminer.

Le rôle de la police, chargée de retracer les coupables pour les livrer à la Justice, n'est pas toujours facile, mais il n'est pas impossible.

Si la police devient, pour une raison ou une autre, impuissante à déjouer les ruses des criminels, la confiance en l'impunité augmente chez ces derniers pendant que le sentiment de la sécurité diminue dans la population.

Depuis relativement peu de temps, on a apparemment classé trop de causes dans notre police criminelle.

Les assassinats de Verdon, Vineberg, Feigenbaum, Soulgikoff, Gaudette, Cohen, Eliane St-Pierre, Worman ont l'un après l'autre vivement ému l'opinion publique, mais les meurtriers sont toujours au large.

La liste des causes classées s'allonge et, quelle qu'en soit la raison, il y a un relâchement inquiétant dans l'efficacité de la police criminelle.

Quand on compare les innombrables facilités techniques et progrès de toutes sortes dont la criminalologie moderne peut disposer, avec les moyens rudimentaires d'il y a vingt ou trente ans, et l'efficacité de sa lutte actuelle contre les criminels avec celle de cette époque, la situation présente laisse à désirer.

L'histoire contemporaine de plusieurs grandes villes de ce continent démontre que le crime devient rapidement épidémique dès que fléchit l'efficacité de la lutte policière et que se multiplient les cas d'impunité.

Plus la justice se montre incapable de sévir contre les auteurs d'un homicide, plus diminue, imperceptiblement, le prix de la vie humaine dans l'appréciation morale d'un grand nombre.

On ne saurait prétendre à l'existence d'un état d'esprit dangereux à ce sujet, mais il suffirait de laisser allonger quelque peu la liste des causes classées pour créer cet état d'esprit. Il importe donc que notre police criminelle redouble d'efforts pour sortir victorieuse de sa lutte contre le génie de la malversation et les difficultés qu'il suscite.

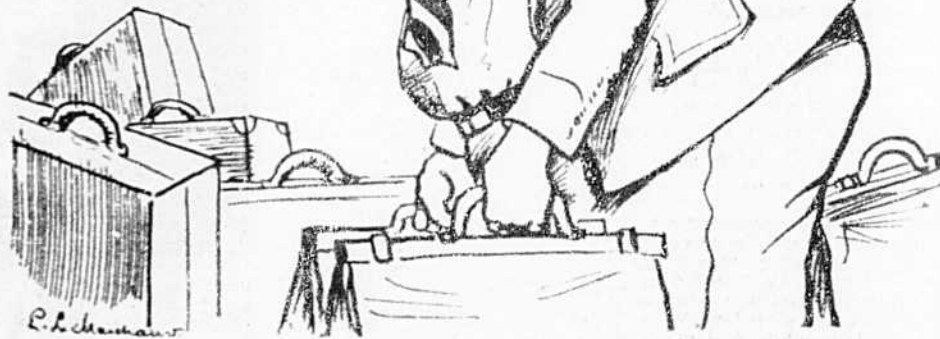
Une grande amélioration qui sera appréciée

C'est avec une vive satisfaction qu'on a appris que le gouvernement provincial a décidé de faire disparaître, dès cette année, les nombreux détours et traverses à niveau qui faisaient la terreur des automobilistes entre Berthierville et Québec.

Cette section de notre route la plus importante inspirait des craintes constantes à tous ceux qui devaient la parcourir. Pour les touristes américains qui avaient roulé sur les larges et belles routes des Etats-Unis, elle constituait tout autre chose qu'une invitation à revenir. Depuis des années et des années, on ne pouvait penser à un voyage entre Montréal et Québec sans voir surgir dans son esprit le tableau de tous ces tournants et traverses à niveau qui ont fait tant de victimes.

L'initiative de corriger le tracé de la route nationale entre la capitale et la métropole pour éliminer ces dangers, nous donner un chemin plus droit, plus court, plus large, est l'une de celles que tous accueilleront avec plaisir. Tout ce qu'on souhaite, c'est qu'elle soit réalisée au plus tôt et qu'elle soit complétée sans trop de retard par le nouveau pont qu'on nous a promis pour décongestionner le trafic entre le Bout-de-l'Isle et Charlevoix.

-J'vas n'arracher avec mes valises!



Rapport de M. W. Amyot sur la mine Rubec

Responsabilité d'une personne en particulier. — Des procédures sont recommandées, mais rien dans le code ne dispose d'une offense du genre, c'est-à-dire, le "salage" d'une mine.

QUEBEC, 15 (DNC). — M. Willie Amyot, officier en loi du département du Procureur général de la province, a soumis aujourd'hui à M. Edouard Asselin, assistant du procureur général, son rapport au sujet de la falsification (salted) d'échantillons de minéral provenant de la mine Rubec. Il conclut qu'une personne est responsable de cet état de choses mais que le code criminel ne prévoit pas spécifiquement ce cas. D'après les rapports soumis à M. Amyot par M. D'Aragnon et M. L. V. Bell, il est démontré que des échantillons provenant des trous 1, 3, 4 et 6 de la mine Rubec ont été falsifiés (salted).

"Maintenant, déclare M. Amyot, qui est coupable de cette falsification? La preuve considérable que nous avons recueillie nous permet de conclure définitivement à la responsabilité d'une personne en particulier. Nous croyons que cette personne devrait être poursuivie immédiatement; mais précisément parce que nous faisons cette recommandation, nous ne croyons pas devoir nommer cette personne dans ce rapport auquel vous voudrez peut-être donner quelque publicité.

Aucune loi
"Nous ne trouvons pas dans le code criminel ni dans aucune de nos lois provinciales de disposition déclarant que la falsification provenant d'une mine (mine salting ou sample testing) constitue une offense. Nous nous sommes consultés auprès de quelques-uns de nos confrères, avocats, à ce sujet et ils partagent notre manière de voir. La question pourrait être soumise à vos officiers en loi et si ces derniers en viennent à la même conclusion vous aimeriez peut-être à suggérer au gouvernement fédéral un amendement au code criminel destiné à créer une offense spécifique à ce sujet. Il y a cependant des dispositions du code criminel qui nous paraissent s'appliquer et couvrir le cas de l'individu que nous avons en vue.

M. Amyot avise ensuite M. Asselin qu'il présentera un rapport additionnel au sujet de la personne précitée, des complices probables, etc., rapport qui ne sera pas publié.

"En toute justice, ajoute M. Amyot, nous devons déclarer que rien dans la preuve recueillie n'incrimine d'une façon quelconque la compagnie d'Alexander Diamond Drilling Company ou ses employés ou officiers."

Une rumeur
M. Amyot est d'avis que tous les courtiers en mine de Toronto étaient dès le 20 novembre au courant d'une rumeur à l'effet qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas concernant les rapports introductifs des analyses des échantillons

provenant de la propriété Rubec. "Il n'est donc pas surprenant, poursuit M. Amyot, qu'un grand nombre de personnes aient cru devoir profiter de cette rumeur et jouer à la baisse avec le stock de la compagnie.

"Nous attirons votre attention sur la question faite par M. D'Aragnon dans son rapport et qui se lit comme suit:

"Quoique l'information que reçoit un homme ne puisse être garant de son honnêteté et de sa capacité, il n'en est pas moins vrai que dans l'exécution d'un travail nécessitant les connaissances d'un spécialiste, surtout dans les développements miniers avancés et encore plus quand ces travaux sont financés par le public, il serait désirable que ces travaux soient de toute nécessité confiés à des ingénieurs compétents et non à des "charlatans", comme cela se produit malheureusement.

"Si certaines personnes ont obtenu des connaissances dans certaines sciences, grâce à une expérience que nous devons leur reconnaître, nous requérons néanmoins, dans le cas de maladie, les services de médecins "diplômés" et non d'"infirmiers."

Le "salage"

Nous croyons que le "salage" de la Rubec ne présente qu'un exemple plus apparent que bien d'autres de malades affectant l'industrie minière et nous soumettons respectueusement à votre bonne attention la suggestion suivante: Si le département du procureur général exigeait qu'un rapport fait par un membre de la Corporation des Ingénieurs professionnels de la province de Québec lui soit présenté avant de permettre la vente d'actions de mines dans Québec (pour mines du Québec) et si la direction des travaux étaient toujours confiés au "membre de la dite corporation, le nombre de cas de fraude et de vol serait diminué de beaucoup. Le développement minier y gagnerait d'ailleurs, étant beaucoup plus souvent sous une direction professionnelle capable et efficace. On sait que cette enquête fut poursuivie à la demande des honorables Maurice Duplessis et Onésime Gagnon, respectivement procureur général et ministre des Mines.

GARÇONNET BLESSE

Roméo Lortie, 14 ans, 7609, rue Boyer, a été admis à l'hôpital Sainte-Justine hier soir, souffrant d'un traumatisme crânien subi lorsqu'il alla se jeter contre une automobile en s'amusant avec des camarades de son âge. Son état n'a rien d'alarmant.

PRÉVISIONS

Mémoire des policiers vétérans adressé au gouvernement provincial

L'Association de Bienfaisance et de Retraite de la Police de Montréal présentera, mardi, (en même temps que l'on soumettra les amendements à la charte de la métropole), un mémoire à l'appui du bill amendant la loi de cette association de la police.

La ville contribue actuellement une somme de \$180,000 à l'Association de Bienfaisance de la Police. Des échevins ont expliqué que si le bill est adopté il en coûtera à Montréal, une somme additionnelle de \$75,000.

On dit que plusieurs administrateurs municipaux s'opposent à l'adoption de ce bill mais on prétend d'autre part que le gouvernement la favorisera.

C'est Me Fernand Chausse qui est l'avocat de l'Association des vétérans policiers de Montréal.

Voici les principaux articles insérés dans ce mémoire:

Dans le but de protéger leurs intérêts, les policiers en retraite se sont formés en association sous le nom de l'Association des Policiers Vétérans, Incorporée, par lettres patentes en date du 1er octobre, 1935.

C'est cette Association qui demande à la Législature de remettre les choses dans l'état où elles étaient avant la loi de 1935, c'est-à-dire:

1. D'enlever cette réduction d'un tiers sur leur pension;
2. D'abroger ce droit d'exiger une contribution annuelle des pensionnaires;
3. De leur permettre d'élire leur représentant dans le Conseil de l'Association de Bienfaisance;
4. Que la loi de 1935, quant à ces items, soit considérée comme n'ayant jamais existé et donc qu'on fasse remise aux pensionnaires des montants auxquels ils ont droit, pour lesquels ils ont payé et qu'ils n'ont pas retirés depuis deux ans;
5. Comme le présent bill est nécessaire par le fait de l'Association de Bienfaisance, que les frais de ce bill soient payés par l'Association de Bienfaisance.

Raisons à l'appui de la présente demande
(a) Réduction de pension;
(b) Droit d'exiger une contribution des pensionnaires;
(c) Election de leur représentant par eux-mêmes;
(d) Rétroactivité de la loi;
(e) Frais du bill à être payés par l'Association de Bienfaisance.

TOMBE D'UNE VOITURE

M. Albert Guillemette, 57 ans, 5397, avenue Western, a été admis à l'hôpital Homoeopathe, hier après-midi, souffrant d'une large plaie au cuir chevelu, subie lorsqu'il tomba en bas de son toit-beau, à l'angle des avenues Western et Girouard. L'agent Brisson du service de la radio-police a fait enquête pour le compte du poste numéro 23.

[LA SESSION PROVINCIALE]

La Chambre a adopté le budget des travaux publics

Le pont de Caughnawaga démontrera un surplus

L'hon. Duplessis n'ira pas à Londres

QUEBEC, 15. — (D.N.C.) — L'hon. J.-L. Bourque, ministre des Travaux publics, a annoncé, cet après-midi, que l'administration du pont de Caughnawaga démontrera un surplus l'an prochain, grâce à ses démarches, afin d'abaisser le taux des intérêts de 3-3-4 à 2-3-4 pour cent, épargnant ainsi \$30,000. De plus l'abolition de la Commission coûteuse de l'ancien régime et son remplacement par un gérant contribuera aussi à démontrer un surplus, alors qu'auparavant, des déficits se produisaient tous les ans.

L'hon. Maurice Duplessis a déclaré qu'il lui est impossible de se rendre au couronnement du Roi par suite du surcroît du travail et des nombreux problèmes qui attendent des solutions rapides. Les honorables John Bourque et A. Paquette, deux vétérans, ainsi que l'hon. Gilbert Layton, représenteront la province en plus du lieutenant-gouverneur.

Au début de la séance, l'Opposition a fait perdre une heure à la Chambre pour protester contre la tenue des séances le samedi. Elle a même menacé le ministre de lui faire de l'obstruction si la chose se reproduisait. Le premier ministre a répondu qu'il y avait de nombreuses législations à adopter; que les députés étaient élus pour siéger et qu'en plus, la Chambre ne siègera pas le samedi si le travail de la Chambre s'accomplit normalement.

La Chambre s'est ensuite formée en comité plénier pour adopter la loi reconnaissant l'indépendance des institutions religieuses, la loi sauvegardant l'autonomie municipale, la loi concernant l'interprétation des lois de la province et la loi modifiant le code du notariat.

TRAVAUX PUBLICS

On passe ensuite à l'étude du budget du ministère des Travaux publics. La Chambre vote \$620,000 pour l'entretien d'édifices publics; \$125,000 pour le nettoyage des bureaux, des édifices de la législature et des départements; \$24,117 pour la taxe d'eau sur les édifices parlementaires; \$50,000 pour les dépenses de voyages des employés; \$6,500 pour le bureau de postes du Parlement; \$20,000 pour l'entretien et les réparations aux Ecoles norma-

les; \$50,000 pour l'entretien et les réparations aux bureaux du gouvernement à Montréal; \$103,900 pour l'entretien et les réparations du Palais de Justice.

Un long débat s'est engagé lorsque l'item de \$425,000 d'octrois pour les ponts-routes fut soumis aux députés. L'hon. J. Bourque a déclaré à ce sujet que les demandes pour la construction de ponts dépassent le budget.

Comme le budget n'est que de \$425,000 et que les demandes sont considérables, les ponts les plus urgents seront construits. De plus, des ponts seront construits avec l'aide du fédéral comme travaux de chômage.

M. T.-D. Bouchard a réclamé la construction d'un pont sur le Richelieu, aux environs de St-Hilaire ainsi que la construction d'un autostrade entre Montréal et Drummondville.

LE PONT CAUGHNAWAGA

M. Joseph Marier, député de Drummond, signale à l'attention de la Chambre l'importance de cette route. M. Auguste Boyer, député de Châteauguay, demande à l'hon. J. Bourque l'état financier du pont de Caughnawaga. Le ministre répond qu'un surplus sera démontré l'an prochain parce qu'il a obtenu une diminution des taux d'intérêt et qu'en plus, en abolissant la commission du pont, il en résultera un profit.

Le chef de l'Opposition félicite le ministre des Travaux publics. C'est un bon ministre, dit-il, un bon ministre, tandis que moi je ne suis qu'un colon et de salon.

La Chambre s'amuse.

M. Adhémar Raynault, député de



(Photo Dumas)

M. GEORGES LAFRANCE, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et de l'université d'Edimbourg, dont on annonce la nomination au poste de surintendant des assurances et chef de l'actuariat pour la province de Québec.

L'Assomption, réclame la construction du pont de Charlemagne et l'amélioration de la voie en amont de la construction du pont. Le docteur Bouthillier, député de St-Jean et M. Lucien Lamoureux, député d'Iberville demandent la réfection du pont de St-Jean. M. Duplessis répond que ce pont est compris dans les projets.

M. T.-D. Bouchard se plaint que la liste des travaux de chômage préparée par l'ancien régime avait été changée l'an dernier. L'hon. W. Tremblay, ministre du Travail, rétorque que ce programme de travaux était à base de politique. A Montréal, où se trouvent 40,000 chômeurs, il n'y avait pas un sou de voté tandis que dans les endroits où ils ne se trouvaient pas de chômeurs étaient tout particulièrement favorisés. M. Tremblay énumère les travaux accomplis sur l'île de Montréal.

A la fin de la séance, M. Bouchard tanquise l'hon. G. Gagnon au sujet de la diminution de son budget. Il accuse le premier ministre de l'avoir imposé. L'hon. G. Gagnon rétorque que jamais le premier ministre n'est intervenu au sujet de son budget. L'ancien régime n'avait même pas de département des Mines au point qu'en 1931, M. J.-E. Perreault, alors ministre de la Voirie et des Mines, s'est trouvé dans l'obligation de présenter une législation afin de pouvoir signer des rapports du Service des Mines.

On passe ensuite à l'étude des crédits du Procureur-général et la Chambre s'ajourne à 8 h. 30.

Enfant blessé par une pièce pyrotechnique

Les enfants suivants, victimes d'accidents divers, ont été admis au cours de la journée, d'hier, à l'hôpital Sainte-Justine: Maurice English, 5 ans, 1888, rue Parthenais, souffrant d'un traumatisme crânien, subi lorsqu'il fit une chute d'environ huit pieds en bas d'une galerie; Yvon Lépine, 4 ans, 2039, rue Wolfe, qui a subi des blessures multiples lorsqu'une pièce pyrotechnique placée dans une bouteille, fit explosion, projetant en tout sens les bris de verre; Annina DeFazio, 3 ans, 6675, rue Saint-André, qui souffre de brûlures assez graves subies lorsqu'elle tomba dans une cuve remplie d'eau bouillante.

M. LEWIS W. DOUGLAS

Le conférencier à la prochaine réunion du Canadian Club, lundi, le 19 avril, à 1 h. p. m. à l'hôtel Windsor, sera M. Lewis W. Douglas. Il prononcera une causerie intitulée "The Case for Economic Peace".

LE MONOPOLE DU LAIT VIVEMENT DÉNONCÉ

Monopole éhonté, effronté, scandaleux

QUEBEC, 15. — (D.N.C.) — "C'est un monopole éhonté, effronté, scandaleux, qui frappe l'enfance, qui presse les masses..." telles sont les expressions dont se sont servis, hier après-midi, au Conseil législatif, les honorables MM. Médéric Martin et Ernest Ouellet pour qualifier le trust du lait, que l'honorable M. Martin, par une motion qui était sur l'ordre du jour, voudrait faire disparaître pour le remplacer par un organisme qui donnerait plus de satisfaction aux consommateurs et plus de justice et de profit aux producteurs.

Ce fut le seul débat de la séance du Conseil législatif qui s'est ajourné à mercredi prochain.

En présentant sa motion, l'honorable M. Martin désire faire comprendre au gouvernement de la province qu'un changement s'impose dans la distribution du lait dans les grands centres.

L'hon. M. Martin demande que le gouvernement fasse disparaître la Commission de l'Industrie Laitière et la remplace par un autre organisme sous forme de grandes laiteries provinciales établies dans les environs des grands centres et où les cultivateurs traitent leur lait qui serait traité là selon toutes les méthodes de l'hygiène. Et l'on distribuerait ainsi du lait pur. Les trois ou quatre millions que si se distribuent les compagnies formant partie du trust seraient distribuées en 2,000 et si les petits laitiers dont la plupart seraient des cultivateurs qui retireraient ainsi de meilleurs profits, ces cultivateurs seraient directement intéressés à fournir du bon lait et à l'améliorer par leurs troupes. En terminant, l'honorable M. Martin dénonce la façon dont on traite les bidons de lait à distribuer, bidons qu'on laisse pendant des heures exposés au soleil et à toutes les saletés de la rue, quand pourtant on avait tout fait au nom de l'hygiène.

L'HON. OUELLET

L'hon. M. Ouellet seconde avec conviction son collègue d'Alma. Il qualifie le trust du lait de scandaleux, d'éhonté. La question que vient de soulever son collègue est d'une extrême importance. Parmi les intéressés, il y a les cultivateurs et les consommateurs. Le producteur a droit de jouir des profits qu'il est en droit d'attendre de son

dur travail. Il en est frustré par le trust. Ce que nous étudions en ce moment est une question vitale dans notre pays. Il importe assurément au gouvernement de la province d'intervenir dans les circonstances comme celle-ci; et cela sans délai, le plus tôt possible. Il faut mettre un frein à une pareille situation.

Sir Thomas Chapais a demandé l'ajournement du débat.

BILLS ADOPTÉS

Avant de passer à l'ordre du jour l'hon. M. Hector Laferté a demandé au leader de la Chambre si les membres du Conseil législatif ne pourraient pas, comme ceux de la Chambre basse, bénéficier de quelques rares rapports qui sont pués par quelques services de l'administration ce à quoi Sir Thomas Chappais a répondu qu'il prendrait la remarque du leader de la gauche en très sérieuse considération et qu'elle était jugée juste.

Les bills suivants ont été passés en troisième lecture:

Loi ratifiant la Charte de la Sherbrooke Railway Co.; Loi amendement la charte de la ville de La Tuque; Loi modifiant la charte des Frères des Ecoles Chrétiennes et loi constituant en corporation les Frères des Ecoles Chrétiennes de Québec; Loi autorisant la ville de St-Hyacinthe à emprunter pour rencontrer les obligations de la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe.

L'hon. M. P.-R. Du Tremblay a demandé de renvoyer le bill concernant ville La Salle au Comité pour plus amples informations. Il demande que l'on attende l'étude du bill de Montréal.

A quatre heures et demie, la Chambre haute s'est ajournée à mercredi prochain.

"La presse ne doit pas trahir la vérité!"

Une causerie de l'abbé Philippe Perrier à la section Duvernay

M. l'abbé Philippe Perrier faisait, hier midi, au Cercle Universitaire, devant les membres de la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste, une conférence très goûtée qu'il avait intitulée: "La grande voix contemporaine".

Cette grande voix, c'est celle de la presse qui pénètre dans les palais les plus somptueux comme dans les demeures les plus humbles pour y répandre, suivant ses tendances, la vérité ou l'erreur. C'est en quelque sorte le haut-parleur du monde entier.

Le Souverain Pontife

L'abbé Perrier traite surtout de l'attitude du Souverain Pontife à l'égard de cette puissance formidable qui s'est développée avec les progrès de l'imprimerie. Les autres époques ont connu l'âge de fer et l'âge de pierre. La nôtre pourra s'appeler l'âge du papier.

Il rappelle le sage conseil donné par Pie XI aux journalistes français en pèlerinage à Rome: "Ne jamais trahir la vérité. Ne jamais écrire une parole qui soit un encouragement au mal ou à l'erreur". La presse, continua le conférencier, fait l'opinion. C'est le livre à bon marché où l'on apprend, jour par jour, ce qui se passe dans le monde entier. Il faut que ces événements soient représentés avec exactitude et avec le plus grand souci de la vérité. Il ne faut pas

les exagérer ou les atténuer pour servir les intérêts des factions ou des particuliers. La presse doit éviter les chroniques scandaleuses et les illustrations immorales. Elle doit surtout chercher à redresser les intelligences égarées par les fausses doctrines.

Le conférencier fut présenté et remercié par le président de la section, M. Téléphore Brassard. Celui-ci annonça que l'hôte du mois prochain serait M. J.-E. Laforte, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste et sous-ministre de la colonisation. "Nul mieux que lui", ajouta-t-il, "ne saurait clore la série de nos causeries avant les vacances".

AVIS DE DECES

POULIN. — A Montréal, le 14 avril 1937, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph Poulin, époux de première épouse de feu Rose-Édith Tardif et en deuxième épouse de Marie-Floride Fortin. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Mortuaires Magnus Poirier, No 1874, Blvd Rosemont à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 8 heures et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges. Lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les grèves de l'auto ont coûté \$477 millions à un seul état américain

DETROIT, 15. — Le tableau ci-dessous montre les pertes causées par les grèves dans la plupart des usines d'automobiles au Michigan:

GENERAL MOTORS

Pertes de production	\$150,000,000.
Commandes de pièces annulées, etc.	100,000,000.
Salaires perdus	29,750,000.

Total pour General Motors

\$279,750,000.

CHRYSLER

Pertes de production	\$105,500,000.
Commandes de pièces annulées, etc.	30,000,000.
Salaires perdus	12,500,000.

Total pour Chrysler

\$147,500,000.

HUDSON

Pertes de production	\$12,600,000.
Commandes de pièces annulées, etc.	5,400,000.
Salaires perdus	2,000,000.

Total pour Hudson

\$20,000,000.

REO

Pertes de production	\$1,500,000.
Commandes de pièces annulées, etc.	1,500,000.
Salaires perdus	500,000.

Total pour Reo

\$3,500,000.

AUTRES COMPAGNIES

Pertes subies par les compagnies de transport	\$25,000,000.
---	---------------

ETAT DU MICHIGAN

Augmentation du secours au chômage	\$600,000.
Dépenses pour la Garde Nationale	400,000.
Taxes de vente perdues par suite de mévente	629,000.

Total pour l'Etat du Michigan

\$1,629,000.

Total général \$477,179,000.

CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

LES NATIONAUX ANÉANTISSENT NOMBRE DE BATAILLONS ESPAGNOLS ROUGES

Les puissances s'accordent sur la neutralité

PARIS, 15. — (dép. part.) — Journée importante aujourd'hui pour l'Espagne, aussi bien du point de vue militaire que du point de vue diplomatique.

La bataille de Bilbao

Procédons par ordre. Du point de vue militaire on peut diviser le théâtre des opérations en deux grandes parties: Bilbao et Madrid.

Quant à Cordoue — que les rouges devaient "prendre d'un instant à l'autre" — il vaut mieux ne plus en parler. Les nationaux y sont maîtres!

A Bilbao, donc, la situation empire de plus en plus pour les rouges.

Chose étrange et qui permet de juger mieux que n'importe quel long discours, les méthodes en usage chez les gouvernementaux, ceux-ci sont tellement convaincus que le monde entier gobe les bobards qu'ils racontent, que pas plus tard que ce matin ils ont lancé un long communiqué, dans lequel ils ont déclaré froidement "que toutes les nouvelles publiées par les nationaux au sujet de Bilbao sont de la pure fantaisie".

Et ceci au moment où les mêmes gouvernementaux protestent dans toute la presse contre "la manière inhumaine d'agir des nationaux" qui affament "la population civile de Bilbao".

Avec quoi, alors, si non avec le siège, les nationaux parviennent à affamer cette population?

Voilà ce que l'on serait curieux de savoir.

Mais passons.

Il y a des témoignages probants, et contre lesquels tous les menteurs fabriqués à Valence ou à Madrid ne peuvent absolument rien.

Il s'agit des déclarations faites par les réfugiés de Bilbao, qui sont arrivés encore aujourd'hui très nombreux à Saint-Jean de Luz et Hendaye.

Ces femmes et ces enfants étaient littéralement affamés au moment où ils partirent, ils ont déclaré, en arrivant, que les habitants de la capitale basque qui restent encore dans la ville sont obligés de se nourrir de rats, de chats et de mouettes...

Le peu de viande qui reste est laissée aux soldats.

La ration pour une semaine

Les autorités de Bilbao viennent de décréter le rationnement exact pour chaque habitant de la ville jusqu'à nouvel ordre, et pour toute une semaine.

Chaque non-combattant a donc droit à une livre de pâte, une livre de pois chiches, une demi-livre de chou et du poisson — selon la quantité disponible et selon la pêche. Comme on le voit, la ration est plutôt m'gré!

En outre — et bien que les autorités rouges affirment que "l'artillerie côtière est capable de tenir à distance les navires nationalistes," des officiers de la marine française ont déclaré que la flotte de Franco bloque littéralement le port et qu'aucun mouvement n'est plus permis aux défenseurs de la ville.

En somme, le sort de Bilbao va être réglé d'ici très peu de temps.

Autour de Madrid

A Madrid, les nationaux ont repoussé aujourd'hui encore, et avec plein succès, une nouvelle attaque des gouvernementaux dans les environs de la Casa del Campo et de la Cité Universitaire.

Le feu de l'artillerie rouge a été très intense pendant toute la journée.

Les batteries commandées par le général Miaja ont tiré du matin au soir contre les positions des nationaux, mais malgré ce gachis de munitions, l'artillerie n'est pas parvenue à dénichier les légionnaires de Franco de leurs abris souterrains.

Les nationaux ont capturé un dizaine de chars armés des rouges, et après les avoir réparés, les gros véhicules sont utilisés dans l'infanterie nationale.

Les pertes des internationaux

Plusieurs prisonniers ont déclaré qu'au cours de l'offensive qui s'est déroulée hier, la brigade internationale (qui comme on sait est composée d'éléments anarchistes et communistes appartenant un peu à toutes les races du monde) a subi des pertes très graves.

Plusieurs bataillons de cette brigade ont été complètement anéantis.

Un nouveau combat est engagé depuis ce soir entre nationalistes et rouges dans la zone qui va entre la Casa del Campo et la Cité Universitaire.

En somme, ici, tout laisse supposer que la situation peut être modifiée d'un moment à l'autre.

La neutralité

Du point de vue diplomatique, la situation semble une fois de plus tendue.

La réunion du comité de la Neutralité de Londres, au cours de sa dernière séance — ainsi d'ailleurs que nous le prévoyions avant-hier — a trouvé le moyen de surmonter avec élégance toutes les difficultés.

Le principe de la neutralité elle-même a été longuement discuté dans une atmosphère très calme et très sereine. A la fin, tout le monde s'est trouvé d'accord pour approuver que l'application de la neutralité absolue envers l'Espagne doit entrer en vigueur le plus tôt possible, et, enfin, la date de lundi prochain, le 19 avril, à minuit, a été choisie d'un commun accord.

Le rappel des volontaires

Restait la question plus épineuse: rappel des volontaires au sujet de laquelle les polémiques ont été si vives ces jours derniers.

Ici aussi le comité de la Neutralité a travaillé avec une grande sagesse.

Il a été décidé de renvoyer à une sous-commission l'étude de la question, étant bien entendu que les propositions que cette sous-commission fera, formeront ensuite l'objet d'une discussion au sein du comité lui-même.

En d'autres mots — et si le règlement observé hier devait se maintenir — pour la première fois depuis le début de la guerre civile espagnole, les diplomates ont travaillé sans les contre-coups politiques.

L'attitude de l'Italie

Cette décision est d'autant plus favorablement accueillie à Paris et en général dans tous les pays, qu'un télégramme de Rome informe que le gouvernement italien serait disposé à prendre maintenant en considération la question du rappel des volontaires.

Comme nous l'avons expliqué en son temps, l'Italie était opposée à la discussion d'une semblable proposition tant qu'elle était limitée aux volontaires italiens. Mais du moment que la sous-commission va prendre en examen le cas des volontaires appartenant à toutes les autres nationalités, le gouvernement de Rome n'aurait plus aucune raison valable pour ne pas l'accepter.

Commentaires français

L'effet bienfaisant des décisions prises à Londres, n'a pas tardé à se faire sentir dans toute la presse. Hier encore les journaux fran-

La caricature étrangère



CHEZ LE MEDECIN

— Votre pouls est très irrégulier. Buvez-vous beaucoup?

— Oui, docteur, mais très régulièrement.

(TWIN TYN, Oslo)

çais et italiens se prenaient vivement à partie.

Aujourd'hui ils tiennent un langage très modéré.

LE TEMPS organe officiel des Affaires étrangères écrit:

On se plaint dans trop de milieux à représenter la neutralité comme une simple fiction, comme un grossier trompe-l'œil, comme une affirmation de principes n'empêchant pas les uns d'apporter leur soutien aux républicains, les autres aux nationalistes.

On n'hésite pas, à différents côtés, à dénoncer cette neutralité comme une duperie et comme une manifestation du manque de franchise que comporte plus ou moins toute diplomatie.

Il suffit de réfléchir à la situation de fait, et aux buts assignés aux efforts des puissances, pour se rendre compte de l'injustice de ces accusations.

En concluant l'accord général de la non intervention, on a voulu surtout empêcher la guerre civile espagnole de dégénérer en une guerre internationale, et jusqu'ici — en somme — on y a parfaitement réussi.

En dépit de toutes les difficultés d'ordre juridique et technique auxquelles on s'est heurté, malgré le trouble provoqué un peu partout par les passions partiales et par les interprétations tendancieuses des décisions prises, l'idée de la non-intervention s'est imposée peu à peu par la force propre.

Maintenant qu'à partir de lundi prochain, le contrôle va être établi avec des garanties certaines, il paraît évident pour tout esprit impartial que l'expérience doit être faite jusqu'au bout, parcequ'elle SEULE offre une chance de sauver l'Europe de la catastrophe dont elle est menacée depuis des mois et des mois par la crise espagnole.

Projet de règlement

Enfin, il reste à signaler un télégramme de Londres d'après lequel, dans les milieux des partis de gauche, on aurait élaboré un projet dans le but de mettre fin au conflit intérieur espagnol.

Il s'agirait d'établir une dictature militaire avec des généraux espagnols neutres en politique, afin de rétablir l'ordre et de permettre aux espagnols de manifester librement leur opinion au moyen de l'élection.

Ce projet, en principe, ne semble pas tout-à-fait inacceptable aux espagnols de tous les partis: mais il offre le grave inconvénient de vouloir placer ce comité de généraux, sous la présidence du général rouge Miaja, qui commande actuellement les forces bolchéviques internationales de Madrid, et qui, par ses propos, et par sa manière d'agir, a démontré avec quel esprit de sectarisme il conduit les opérations.

Sans vouloir préjuger en rien ce que peut être l'accueil qui sera fait à cette proposition par les éléments espagnols nationaux, il est facile de prévoir que le seul choix du général Miaja suffira à faire échouer le projet.

LE FANTÔME D'UN PHARAON TERRORISÉ UN MANOIR SEIGNEURIAL D'ECOSSE

L'os maléfique va être réexpédié en Egypte

LONDRES, 13. — (dép. part.) — Il y a quelques mois, Lord Alexander et Lady Seton, deux riches écossais, grands voyageurs et collectionneurs d'antiquités qui revenaient d'Egypte, rentraient en leur demeure de Duddington, près d'Edimbourg, avec le plus beau trophée qu'ils aient jamais rapporté: un os authentique de Pharaon.

Découverte féminine!

Toute la gloire de cette découverte revenait à Lady Seton, car c'est elle qui avait recueilli le précieux petit morceau d'os, dans une tombe près de Gizeh, au cours d'un voyage d'études qu'elle effectuait dans la vallée des Pharaons, avec son mari.

Pour rien au monde la voyageuse n'aurait confié à qui que ce fût son précieux butin; pendant tout le voyage l'os sacré resta enfermé dans une petite sacoche fermée à clef, qui ne la quittait jamais.

Un coussin de velours

Arrivé à Edimbourg, l'os millénaire fut posé sur un coussin de velours, dans une vitrine où il trônait seul au milieu des armures, des sabres, des sagaies, des têtes de lion et de rhinocéros, des potiches chinoises et des ramovars tibétains qui encombraient le vaste hall du manoir de Preston House.

La rubrique mondaine des journaux écossais annonça le retour des aristocratiques voyageurs et les chroniqueurs scientifiques publièrent des études sur la merveilleuse découverte de sir Alexander et de lady Seton, ainsi que plusieurs interviews des deux explorateurs.

Au cours des réceptions données à l'occasion du retour des hôtes de Preston House, toute la société écossaise vint admirer le précieux os sur son coussin de brocard et les deux collectionneurs jouissaient de leur triomphe.

Catastrophes sur catastrophes!

Mais les choses ne tardèrent pas à se gâter. Une quinzaine de jours environ après l'installation de la relique dans le hall du manoir, un mystérieux incendie, dont on ne put jamais trouver la cause, détruisit une partie des écuries et des remises.

Le neveu de lord Seton tomba ensuite soudainement malade et nul docteur ne put diagnostiquer la nature de son mal, qui semblait relever d'une sorte de langueur permanente.

A tout hasard on l'envoya au bord de la mer. A peine se fut-il éloigné de Duddington que son mal disparut.

Des fantômes

Peu après, un matin, une jeune soubrette du château vint rendre son tablier au majordome, déclarant qu'elle ne pouvait plus rester dans cette maison où l'on entendait des pas la nuit dans les couloirs et une voix semblant murmurer une longue plainte dans une étrange langue inconnue.

Quelques jours après, le jardinier déclara avoir vu sortir par la porte vitrée du château, bien que celle-ci soit toujours fermée, une

espèce d'ombre blanche qui, après avoir fait le tour de la pelouse, rentra de nouveau dans le château.

Un matin, le vieux valet de chambre descendant dans la salle à manger trouva toute la précieuse verrerie ancienne brisée. Or, celle-ci était enfermée dans une armoire fermée à clef.

Cette affaire sembla tellement étonnante qu'on appela le policeman du pays, lequel ne put relever aucune espèce d'empreinte sur les meubles, ni aucune trace dans la pièce.

Les invités se sauvent

Malgré les sévères consignes de discrétion données par sir Alexander qui, en vrai savant, se refusait à croire à ces banalités, la nouvelle des apparitions du fantôme commença à se répandre dans les environs. Elle devint bientôt l'unique objet de la rumeur publique à la suite d'une grande réception offerte par les hôtes de Preston House à l'occasion de l'anniversaire de lady Seton.

Au breakfast matinal, la moitié des hôtes manquait: ils s'étaient enfuis en pleine nuit, terrorisés par la venue du fantôme du Pharaon, lequel avait, dit-on, pour l'occasion, revêtu sa tiare et ses robes de grand apparat.

Les confidences de fantôme

L'un de ceux qui avaient eu le courage de rester prétendit avoir reçu les confidences du fantôme, lequel lui aurait dit:

— Je poursuivrai ma vengeance tant que cet os, partie de mon corps, n'aura pas été rapporté en Egypte et remis à sa place par celui qui l'a pris.

La famille de sir Alexander et le personnel du château, en délégation comatueuse, se rendirent auprès du maître du lieu, l'implorant de céder au roi d'Egypte.

Celui-ci refusa encore.

Mais l'affaire s'ébruita de plus en plus. Un courrier volumineux arrivait tous les jours à Preston House. Des lettres émanant de savants demandaient à venir coucher au château pour se rendre compte si le fantôme parlait égyptien et si l'on pourrait obtenir de lui de véritables indications concernant ses ordres et ses desirs.

Excédé, de guerre lasse, sir Alexander décida de se débarrasser du maudit morceau de squelette. Se refusant à toute tractation commerciale, il en fit cadeau à l'un de ses amis, un docteur, qui le lui avait plusieurs fois demandé.

A peine l'os fut-il en sa possession que le docteur se cassa une jambe en descendant l'escalier du château... Aussitôt rendit-il immédiatement l'os à son propriétaire.

Le départ de l'os

Quelques jours se passèrent encore et une nouvelle démarche de tous les habitants de Preston House fut encore tentée auprès de son seigneur, qui enfin consentit à céder au fantôme du Pharaon.

A la fin de la semaine dernière, lady Seton, portant de nouveau le précieux petit os millénaire dans son sacchet de cuir fermé à clef, s'est embarquée pour l'Egypte, se rendra à Gizeh et remettra l'os dans la tombe où elle l'a pris.



OUTILS

pour tous les métiers à des prix défiant toute concurrence

BERNIER QUINCAILLERIE GENERALE

976, blvd Saint-Laurent (près Craig) — Tél. Lancaster 2191

[LES COMPTES PUBLICS]

De vives ripostes de M. Duplessis à M. Bouchard

Où il est question du mausolée au frère André.—M. Dalbé Viau a été le seul témoin interrogé hier.—Autres révélations intéressantes.—M. Bouchard veut faire assigner certains témoins.

QUEBEC, 15. — (D.N.C.) — La séance du comité des comptes publics, ce matin, a été fort mouvementée. De nouveau, M. Bouchard a tenté de faire entendre les témoins dont on trouva les noms plus bas, mais il n'a pas réussi. Le premier ministre lui a de nouveau demandé de porter des accusations en Chambre. M. Duplessis a dénoncé le chef de l'Opposition, qui veut faire perdre du temps au comité des comptes publics et dissimuler les scandales révélés par l'enquête. Un seul témoin a été interrogé, et c'est M. Dalbé Viau qui a été longuement interrogé par M. T.-D. Bouchard. A un certain moment, il fut question du mausolée du frère André, offert par M. Duplessis.

Au début de la séance du Comité des Comptes publics, ce matin, le premier ministre Duplessis dépose le dossier de M. Beauchamp, et M. Léon Casgrain, réclame celui de T. E. Rousseau. M. Duplessis déclare alors que ce dossier sera présenté par M. Jos. Matte, qui est présent au comité.

Motion de M. Bouchard

M. Bouchard. — J'ai une nouvelle motion à présenter aujourd'hui. Je veux savoir si on va nous permettre de faire une enquête de notre côté, ou si nous aurons seulement une enquête "ex parte". Nous avons à nous plaindre parce que le comité nous empêche de faire une enquête conformément

ce qu'il a dit cent fois, nous allons entendre des témoins, car nous avons ici MM. Matte, Pédard, Viau et Beauchamp qui sont prêts à témoigner.

S'il ne veut pas transquestionner les témoins, nous allons procéder immédiatement.

M. Bouchard. — J'ai une motion à présenter.

M. Taché. — Elle a été décidée.

M. Bouchard. — Ce n'est pas la même, vous rendez une décision avant de savoir de quoi il s'agit. A tout événement, je vais continuer mon discours.

M. W. Tremblay. — Allez le faire à l'Arena Mont-Royal (rires).

M. Bouchard. — Nous avons demandé également d'entendre M. Edgar Vézina, l'auditeur, ainsi que le président du conseil. Nous avons le droit de nous plaindre à la Chambre parce que nous ne pouvons pas entendre ces témoins. La majorité du comité nous met dans l'impossibilité de faire notre enquête.

M. H. Barrette. — Nous allons d'abord procéder suivant l'ordre chronologique. Nous allons faire le procès de l'ancienne administration. Nous ne sommes pas comme ces exécutifs de hautes œuvres...

M. Bouchard. — Vous êtes les exécutifs des hautes œuvres, vous êtes des bourreaux.

M. Duplessis. — Le chef de l'Opposition a parlé des hautes œuvres du gouvernement. C'est la différence avec l'ancien régime qui exécutait ce qui était bien bas.

M. Bouchard. — Nous allons nous adresser à la Chambre qui va voir à ce que le comité exécute les ordres de cette Chambre. J'ai l'honneur de présenter la motion suivante:

Motion Bouchard

J'ai l'honneur de proposer, secondé par M. Casgrain:

Que ce comité rapporte à la Chambre qu'il lui est impossible d'atteindre les fins pour lesquelles il a été institué, premièrement parce que la majorité refuse à la minorité d'assigner les témoins qui lui sont nécessaires pour établir des faits dont la preuve est essentielle à son enquête;

Deuxièmement, parce que la majorité nie à la minorité le droit d'enquêter sur l'administration du gouvernement actuellement au pouvoir et ce contrairement aux instructions spéciales de la résolution

DECOUVERTE D'UN TROISIEME SEXE

CHAPELL HILL, Caroline du Nord, 15. — Le professeur R.E. Marker, de l'université de Pennsylvanie, a fait rapport, devant le 93e congrès annuel de l'American Chemical Society, de la découverte d'un troisième sexe, c'est-à-dire d'une nouvelle hormone aussi puissante que n'importe laquelle autre dans la nature. Cette hormone est produite par les femmes enceintes, et on lui a donné le nom d'"épiallo-pregnanolène".

de la Chambre en date du mardi, 6 avril courant, et en contravention avec les règlements de l'Assemblée législative donnant au comité des Comptes publics des pouvoirs d'enquête complets sur la disposition faite de tous deniers votés par la législature.

Pas un mot de blâme

M. Duplessis. — A mesure que l'enquête se continue, que les noms des voleurs se font connaître, on présente une motion pour nous empêcher de poursuivre notre travail. Ceux-là qui veulent nous arrêter aussi n'ont aucun mot de blâme pour ceux qui ont pillé le trésor, évité de payer des taxes, accordé des contrats sans soumission à des prix majorés. Ils n'ont aucun mot de blâme contre Charles Lanctôt, contre les abus commis à la voirie et ils veulent nous empêcher de pourchasser ceux qui ont pillé le trésor de la province. Nous sommes allés devant le peuple, et eux, ils ont recommandé une commission royale. Nous avons demandé au peuple si l'Union Nationale devait continuer cette enquête, et ces gens ont été renvoyés chez eux. Le peuple leur a dit: Allez-vous-en avec votre commission d'enquête.

Nous ne voulons pas de discours, mais c'est de la police que nous avons besoin, nous avons besoin également de la condamnation des malfaiteurs et nous allons les punir. Je demande que cette motion du chef de l'Opposition soit déclarée hors d'ordre, car elle constitue une insulte au comité, parce qu'on demande au comité de se déclarer incompetent pour faire son travail, alors que le comité en a décidé autrement.

L'opposition affirme qu'elle ne peut assigner les témoins, mais elle refuse même de questionner ceux qui témoignent. De plus, je dis à l'opposition: Portez vos accusations en Chambre, nous allons alors vous donner votre enquête et vous pourrez alors faire tous les discours qu'il vous plaira. Mais je demande à l'opposition de ne pas continuer son obstruction qu'elle fait tous les matins, pour empêcher qu'on entende les témoins. Je demande le rejet de la motion du chef de l'opposition parce qu'elle contient des affirmations antiparlementaires, injurieuses pour le comité et fausses.

M. Casgrain dit que le premier

ministre n'a pas droit d'affirmer que l'opposition n'a jamais un mot de blâme pour les coupables et les voleurs. Car c'est lorsque le comité fera son rapport qu'il tirera ses conclusions; c'est alors que l'opposition fera ses déclarations sur les faits soumis devant l'enquête.

Il est souverainement injuste d'affirmer que l'opposition ne veut pas blâmer les voleurs, que le gouvernement attende.

Un député. — La province, ça fait quarante ans qu'elle attend.

M. Bastien. — Au bout de quarante jours, la population est déjà fatiguée de votre gouvernement.

M. Casgrain dit que l'Union nationale est allée devant le peuple, mais si M. Duplessis lui avait dit alors qu'il baillonnerait l'opposition chaque fois qu'elle ne fait pas son affaire, le verdict aurait été autre chose.

M. Barrette. — C'est ce que vous avez dit vous-même dans vos campagnes.

M. Casgrain. — Si le premier ministre continue à se conduire en dictateur, il fait bien de faire attention. Il s'apercevra bientôt que l'opinion publique commence à changer. Chaque fois que nous parlons, le premier ministre crie: Vote, vote.

Nous savons qu'il mène par la force de la majorité. C'est pour ça que nous voulons aller devant la Chambre. Nous voulons assigner les témoins et on nous le refuse.

Un député. — Ce n'est pas vrai. Portez vos accusations en Chambre.

M. Duplessis. — Vous ne voulez seulement pas questionner les témoins qui sont ici et que vous empêchez de comparaître.

M. Bastien parle ensuite.

Un député. — Il n'a plus de voix. M. Bastien dit que le premier ministre se rend un mauvais service. Il ne sait pas ce qui se passe partout dans notre immense province. L'opposition veut lui prouver qu'il y a des voleurs, aujourd'hui, comme il y en a eu avant. L'ancien régime a donné des contrats sans soumissions, mais le nouveau régime fait la même chose.

Nous voulons sauvegarder les deniers publics.

Le député. — En voilà une bonne (rires).

M. Bastien dit que le nouveau régime fait tout à la vapeur, notamment dans les travaux de chômage à Montréal, où les travaux ont été commencés sans préparation. On a mobilisé des milliers d'hommes du jour au lendemain et des abus graves se sont produits. L'opposition représente 43 pour cent de l'électorat et elle a droit de faire des discours. Si nous n'avions pas une si bonne population, il y aurait eu autre chose que des discours.

Un député. — Il y a longtemps que votre régime aurait disparu.

M. Bastien. — Le premier ministre connaît sa ville mais il ne connaît pas la métropole. Il ne sait pas qu'on a engagé un grand nombre d'employés qui ont un mauvais dossier.

Un cirque

La foule manifeste et M. Bastien dit:

(Suite à la page 17)

Une muselière au député C. Bastien

De la part des chômeurs de St-Henri

QUEBEC, 15. — (D.N.C.) — Des chômeurs de Saint-Henri ont chargé, aujourd'hui, le courriériste parlementaire de "L'illustration Nouvelle" d'une mission fort agréable: Celle de remettre au député de Berthier, M. Cléophas Bastien, une muselière identique à celle que les lecteurs de notre journal ont souscrit en faveur du professeur Pitkin.



Blank & Stoller

M. Bastien

M. Bastien, en incluant la note suivant des chômeurs de St-Henri: M. M. Dubrault,

"Vous trouverez sous pli un colis pour le remettre à M. Bastien de la part des chômeurs de St-Henri-Montréal. Egalement vous trouverez copie de la lettre envoyée à M. C. Bastien."

Evidemment le cadeau n'a pas plu à M. Bastien qui le projeta violemment sur le parquet de la Chambre. Il aurait même menacé le page de lui mettre le pied quel que part.

Voici le texte de la lettre:

Montréal, le 13 avril, 1937
Cléophas Bastien, M.A.L.,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le député:

Des listes ouvertes ont été laissées un peu partout dans la division électorale de Saint-Henri (Montréal). Des centaines et des milliers de citoyens, pauvres, mais honnêtes, chômeurs ou travailleurs, se sont empressés de signer leur nom et de donner leur adresse.

Tous protestent énergiquement contre les paroles insidieuses, vos discours insipides, inutiles et surtout d'une façon marquée contre ce qu'il vous a plu d'ajouter: C'est-à-dire, le qualificatif "maudit" au mot "chômeur", quand vous parlez de celui qui vous vaut tant de fols.

Prenez donc cette muselière, vite, appliquez-vous la au fond de votre sale museau!

La province toute entière saura bientôt que nous avons nous aussi, un insulteur de notre propre race tel le "Pitkin", professeur au Columbia. Bastien, ancien professeur, dont la langue devait servir à tout excepté à se fourvoyer dans les méandres des propos les plus vils et les plus sales.

Va... chien... prends ta muselière et gagne ton trou.
De ceux qui se souviendront...

Gauthier et Fils et non Gauthier Limitée

C'est la maison Gauthier et Fils et non Gauthier Limitée que M. Dalbé Viau a mentionné au cours de son témoignage à la séance de mercredi matin.

aux instructions données par la Chambre. (Ici M. Bouchard lit cette motion de la Chambre sur la reprise de l'enquête du comité des Comptes publics, puis il continue.)

Cette motion, comme on le voit, ne limite pas d'enquête aux actes de l'ancienne administration, mais elle nous donne le plein pouvoir d'enquêter sur tous les actes du nouveau gouvernement. Le comité a le droit de s'enquérir de la disparition de tous les deniers publics sous un régime ou un autre. Nous avons demandé de faire témoigner M. A. F. Mercer, le gérant de l'Action Catholique; le notaire J. A. Savole, membre de la Commission des Tramways de Montréal, un homme nommé par le nouveau gouvernement; ainsi qu'un autre citoyen chargé par le premier ministre de surveiller l'administration de la Commission des Liqueurs. Nous avons demandé également d'entendre M. Sévère Godin, secrétaire de M. Holt, et officier de la Montreal Light, Heat and Power. On nous refuse la permission d'entendre ces témoins.

Prêts à témoigner

M. Duplessis. — Je ne veux pas interrompre le chef de l'Opposition, mais s'il veut encore répéter

L'INSPECTEUR WADE —

Ils se rendent au bureau d'enregistrement des chevaux de course.



Pour vous, monsieur?



Nous désirons voir le record de FIELD OF GLORY.

Le voici. Mais qu'avez-vous?



Je veux l'apporter.

Vous ne pouvez pas...

Fais-toi, garçon...



LYMAN ANDERSON

Les premières photos de bébé paraîtront mardi

Il a été décidé de procéder par voie d'éliminations

Toutes les photos seront publiées

Tel que nous l'avons dit à plusieurs reprises, notre concours organisé dans le but de découvrir le plus beau bébé de la province a obtenu un succès dépassant toute espérance. Au début, nous avions exposé notre plan qui consistait à publier les photos de tous les concurrents durant une semaine, pour ensuite faire voter le public à l'aide de bulletins de vote publiés dans notre journal. Or, par ce système, il nous faudrait retarder encore de plusieurs semaines le concours, vu que la confection de chacune des vignettes exige un long travail et que le nombre des concurrents est d'environ 250.

A la demande populaire, nous changerons ce système pour un autre aussi simple et aussi adéquat pour chacun des concurrents. Tous les mardis, durant environ six semaines, nous publierons un groupe de 40 photographies. Le même jour paraîtra dans notre journal un bulletin de vote sur lequel on pourra inscrire le nom du plus beau bébé. Un autre bulletin de vote paraîtra le mercredi, un autre le jeudi, et ainsi de suite jusqu'au mardi suivant, alors que paraîtra une nouvelle série de concurrents. La votation, pour chaque série de concurrents, se poursuivra donc durant une semaine et chaque semaine le résultat du vote de la semaine précédente sera rendu public. Les bébés qui se seront classés parmi les six premiers participeront ensuite à une élimination finale qui sera faite après la publication de toutes les photos.

Donc, le public fera son choix tout d'abord parmi 40 concurrents, durant environ 6 semaines, pour se prononcer définitivement lorsque paraîtront les photos des six gagnants de chacune des éliminations, soit environ 36 concurrents. C'est parmi ces der-

Neuvaine solennelle à l'église Saint-Alphonse

Dimanche, le 18 courant, à 7 h. p.m. sera inaugurée en l'église St-Alphonse, des Pères Rédemptoristes, 560, bvd Crémazie est, une neuvaine solennelle de dimanches, en préparation à la fête de Notre-Dame du Perpétuel Secours, fixée au 20 juin. L'Archiconfrérie de Notre-Dame du Perpétuel Secours, fondée en cette paroisse depuis quatre ans, réunit aux pieds de la Madone des foules de plus en plus nombreuses.

Venez donc en foule, invoquer cette bonne Mère du Ciel; elle ne manquera pas de vous exaucer. Les personnes désireuses de s'inscrire dans l'archiconfrérie n'ont qu'à envoyer leurs noms et prénoms; les requêtes et actions de grâces seront également reçues avec grand plaisir. Adressez: R. P. Directeur de l'Archiconfrérie, 560, bvd Crémazie est, Montréal.

L'amour est la seule chose qui vaille les soins pour se grandir. Balzac

Des vacances en France

Les vacances approchent. Bientôt les cours seront terminés. Qu'allez-vous faire?

Voulez-vous faire du sport, de l'exercice physique et en même temps, perfectionner votre français dans un Chalet Scolaire catholique et français, en pleine montagne alpine? C'est une rare combinaison de facteurs concourant à vous faire passer d'utiles et agréables vacances!

Le Chalet des Vacances Scolaires "La Minerve", à Chamonix, St-Gervais, en France, offre, dans un site incomparable, tout le confort moderne auquel vous êtes habitués et les garanties religieuses les plus

Elections provinciales en Colombie-Britannique

VICTORIA, 15. — Le premier ministre T. D. Pattullo a annoncé aujourd'hui la dissolution de l'Assemblée législative de la Colombie Britannique et a fixé au premier juin la date des élections générales. La mise en nomination se fera le onze mai.

sûres, puisqu'il est sous la direction d'un prêtre.

Il y a peut-être longtemps que vous désirez aller en France ou voulez y retourner. Voilà une occasion de joindre l'utile à l'agréable. Parlez-en à vos parents.

Ecrivez à M. Pierre Prost, 15 rue Vaucanson, à Lyon, (France).

Départ du "Montclare"

Ayant à son bord un groupe important de touristes, qui se rendent en Angleterre pour assister au Couronnement de Sa Majesté Georges VI, le paquebot "Montclare" du Pacifique Canadien quittera le port de St-Jean, N.-B., vendredi, et Halifax samedi à destination de Glasgow et Liverpool.

Parmi les personnalités qui s'embarqueront sur ce paquebot, on remarque la vicomtesse Galway, épouse du gouverneur-général de la Nouvelle-Zélande, Sir Charles B. Gordon, de Montréal; le colonel, hon. Murray MacLaren, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick; et Miss Margaret MacLaren; le juge L.-P.-D. Tilley.



CINQUIÈME

APPEL

DU 17 AU 27

AVRIL

1 9 3 7

TROIS RAISONS DE DONNER

La famille impose à ses membres le devoir de s'entraider. Avons-nous songé que la société est une famille de familles? Donner aux pauvres est un devoir social.

La Fédération doit soutenir aujourd'hui un plus grand nombre d'indigents qui se sont tournés vers elle. L'accroissement de ses obligations rend votre devoir social impérieux et urgent.

Enfin, vous pouvez souscrire aujourd'hui une somme globale que vous paierez en plusieurs versements. Ce mode de souscription, en répartissant votre aumône sur une période assez longue, facilite votre devoir social.

OBJECTIF:
\$379,831

Trois raisons de donner généreusement. Souvenons-nous, au cours de la campagne, que les pauvres ont besoin de nous!



Fédération DES OEUVRES DE **CHARITÉ**
CANADIENNES - FRANÇAISES

Direction: Imn. le "ALDRED"
Tél. PLateau 8617

Section féminine: HOTEL WINDSOR, Suite 28
Tél. LAncester 5261

BRICK BRADFORD —

— Perdu dans un atome!

— Dis-moi vite quel est le but de ta visite, Ego, car tu sais que je n'entre pas de relations avec les voleurs.

Je devrais me fâcher, Kopak, mais je t'en tiendrais pas compte. Puis-je m'asseoir?

Kopak, je sais que tu connais intimement les savants des deux côtés belligérants de cette guerre. C'est pourquoi je suis venu vers toi. On croit pouvoir gagner la guerre avec des armes, avec des munitions, avec des soldats, mais on se trompe.

C'est la maladie qui décidera de l'issue de la guerre. Une maladie que je fabrique moi, et qui détruira les nations ennemies, les enfants, les femmes, les hommes, personne ne pourra survivre...

Dans ce tube se trouvent les germes de la maladie... et je veux, Kopak, que tu m'aides à vendre ces germes.



Mon accueil à Ego fut plutôt froid, mais je ne pouvais refuser de le recevoir.

Donc, je l'écoutai poliment, mettant de côté ma répugnance naturelle pour cet individu.

Je ne pouvais en croire mes oreilles. Ce ignoble personnage pensait que j'étais capable de contribuer à la destruction de millions d'êtres humains pour quelques millions de dollars.

La Tutelle de Georgette

FEUILLETON DE "L'ILLUSTRATION NOUVELLE"

Par Arthur DOURLIAC

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 55 (Suite)

— Que faire, ma bonne amie? Avant tout, prévenir une rencontre. Ramenez votre fils, c'est plus prudent. Moi, je me salue, je tremble pour ma pauvre petite. Quand l'ave rentra, un peu confus de s'être oublié en route, au lieu des reproches auxquels il s'attendait, sa mère prit un air pénétré. Ils d'innèrent se... ce soir, une dépêche de Sambia avait rappelé la baronne auprès de son mari souffrant et il partait par le premier train.

Je regrette de n'avoir pu la saluer auparavant, dit tranquillement le maestro. Vous perdez une amie agréable et moi une accompagnatrice de premier ordre.

Ce fut tout, et il n'en mangea pas moins de bon appétit. Aussi, lorsque Mme de Villebonne aborda la question d'un prochain départ, il n'éprouva aucun soupçon et ne s'étonna pas autrement de sa précipitation.

— Vous devriez être à Royat où vous retrouveriez la vogue un peu épuisée ici. En vous y retenant, je céderais, je l'avoue, à un sentiment égoïste, mais il faut rattrapper le temps perdu et ne pas tarder davantage.

Il avait l'habitude de s'en rapporter à elle et ne manifesta aucune opposition, aussi alla-t-il faire docilement sa malle, tandis qu'elle rédigeait fiévreusement, sur un coin de table, la note aux journaux.

— M. de Villebonne, l'artiste mondain, rival des Sarasate et Sivori, appelé par une dépêche pressante du directeur du Casino de Royat, a dû quitter précipitamment notre ville, où l'homme et l'artiste laissent d'innombrables regrets...

COUP DE TÊTE

Alors, vous comprenez, ma chère fille, devant une telle scène, de telles menaces, j'ai cru devoir soustraire la pauvre petite à de pires violences! Et, puisque sa conseillère naturelle était trop loin, pour la consulter j'ai pris soin de la ramener. J'étais d'avis de nous retirer à Neuilly, mais Georgette préférait mettre l'océan entre elle et son tyran... Elle n'a peut-être pas eu tort!

La douairière achevait cette exposition verbale; Georgette se taisait; la mère et le parrain se regardaient consternés.

— Jolie équipée! bouronna ce dernier.

— En semblable occurrence, le refuge indiqué d'une jeune femme n'est-il pas sous l'aile maternelle?

— Il faut des motifs bien graves pour excuser l'abandon du toit conjugal.

— Valait-il mieux laisser votre fille exposée aux brutalités de cet homme?

Georgette eut un geste agacé: — N'exagérons rien, grand-mère; M. de Sambia m'a froissée dans ma dignité de femme, mais il est ridicule de lui prêter des actes et des intentions démentis par son caractère.

— Tu oublies qu'il a levé la main sur toi?

— Bah! s'il ne l'a pas laissée retomber, rétorqua Nanteuil.

— Naturellement, vous prenez parti pour M. de Sambia, vous qui détestiez la noblesse!

— Dame, maintenant j'y tiens presque... par mes futurs petits-enfants.

— Ne raillez pas, monsieur, car ce n'est pas le moment, quand vous voyez pleurer votre filleule!

— Je ne pleure pas, protesta la jeune femme, les yeux brillants.

— Les larmes ont du bon; ça débarbouille la conscience et éclaircit les idées.

— Ne l'écoutez pas, ma petite-fille, un pareil mari n'est pas digne de tes regrets!... Ta pauvre mère avait raison. Elle devinait qu'il ferait ton malheur...

— Permettez, Bonne Mère, j'étais opposée à ce mariage, mais non hostile à M. de Sambia, que je reconnais pour un parfait gentleman.

Un éclair glissa sous les cils humides, tandis que la douairière, dépitée, agitait ses papillottes d'argent. A qui se fier désormais? Elle comptait trouver dans sa bru une alliée sûre, qui abonderait dans son sens, avec des "Je l'avais bien dit!" Au contraire, la voilà qui oubliait ses griefs personnels pour plaider la cause de son gendre.

C'était bien la peine d'avoir traversé l'Atlantique, risqué un naufrage, supporté le mal de mer, tout cela pour mettre une barrière infranchissable entre les époux, si toutes ces tribulations étaient couronnées par une réconciliation dont elle paierait certainement les frais!

— Ta mère aussi, s'écria-t-elle, d'un ton pathétique; tout le monde est donc contre toi, ma pauvre petite! Mais ta grand-mère te reste, va, et elle usera ses dernières forces pour ta défense!

— Georgette a surtout besoin d'être défendue contre elle-même et contre vous, chère madame, dit nettement le savant.

— En soutenant son mari?

— Non; mais la sagesse et le bon sens. Il n'y avait pas là de quoi fouetter un chat, et sans vos conseils déraisonnables, on se serait embrassé une heure après.

— Pourquoi ne lui conseillez-vous pas de retourner à Sambia?

— C'est sa place et son devoir, dit louchement Mme d'Harnetal.

La jeune femme se borna simplement à observer:

— Pourtant, maman, si nous ne pouvons nous entendre? Comme toi, je rends justice aux qualités de mon mari, mais ses caractères se heurtent, nos sentiments, nos goûts, nos idées ne sauraient sympathiser.

NOS DESSINS A RECONSTITUER



Un conseil par jour

Pour enlever les taches de graisse sur les étoffes fines et légères:

— Sur un voile ou une étoffe légère, il faut se servir d'éther, il dissout la matière grasse sans en laisser la moindre trace. Mais ne frottez pas n'importe comment... Imbibez la tache elle-même, puis tout autour, et avec un linge imbibé d'éther, agrandissez le cercle et vous ne voyez pas voir apparaître quelque chose indésirable.

L'HEURE DE LA CHARITE CE SOIR, A CRCM

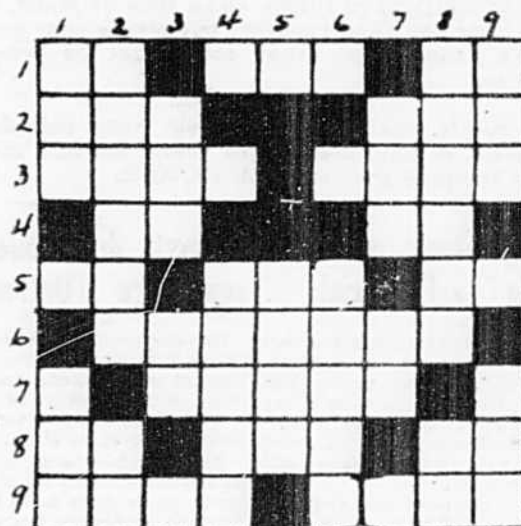
Radio-Canada irradiera, ce soir, de 8 à 9 heures, le programme de l'ouverture officielle de la Campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises. Ce sera l'Heure de la Charité, à cette émission spéciale, S. Exc. Mgr Deschamps, S. H. le maire Raynault, l'hon. P. R. Du Tremblay, M. Edouard Montpetit, M. C. N. Wyndale, M. Ernest Gohier et Mme François Faure adresseront la parole.

Une intéressante audition musicale, préparée par les soins de M. Rooney Pelletier, du poste CRCM, sera exécutée. En voici le programme:

Marche Pontificale, Gounod, Fanfare des Grenadiers Guards, sous la direction de M. J. J. Gagnier; La Cavalerie Légère, Von Suppé, Fanfare des Grenadiers Guards; Prière pour l'année nouvelle, choeur et orgue, Mlle Jeanne Servière touchera l'orgue. Fernand Barrette, paroles de Jean Gillet. Cette composition inédite de deux Canadiens-français fut composée spécialement pour la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises; Valse des Blondes, Louis Ganne, Fanfare des Grenadiers Guards; Souvenirs de Québec, Fanfare des

LES MOTS CROISÉS

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de demain matin.



SERIE J. No 80

HORIZONTALEMENT

- 1—Numéro (abréviation). Escalier sur une côte escarpée d'un qual à la mer. Adjectif possessif.
- 2—Pronom personnel. Préposition.
- 3—Ville maritime du comté de Kent (Ang.). Partie inférieure d'un corps.
- 4—Cartes à jouer. Coutumes, usages.
- 5—Conjonction copulative. Préjudice, dommage. Note de la gamme.
- 6—Abrégé d'un livre, d'une histoire.
- 7—Mourir de mort violente.
- 8—Langue qu'on parlait autrefois au midi de la Loire. Trois fois. Mesure itinéraire chinoise.
- 9—Os des parties latérales de la poitrine. Lieu de délices.

VERTICALEMENT

- 1—Construction que font les oiseaux. Fer large et pointu, partie de la charrue.

- 2—Sel de l'acide oléique. Symbole chimique du cobalt.
- 3—Tamis de crin, de soie. Deux consonnes semblables.
- 4—Régime suivi dans les aliments.
- 5—Foyer de la cheminée.
- 6—Étoffe à reflet changeant et ondulé.
- 7—Patrie de Jeanne d'Albret, de Henri IV. Monsieur (abréviation anglaise).
- 8—Bâton noueux beaucoup plus gros, par un bout que par l'autre. Article simple.
- 9—Mesure agraire. Confère à feuillage toujours vert.

L'HEURE PROVINCIALE

Au cours de l'Heure Provinciale transmise ce soir, à 8 h., par le poste CKAC, on entendra un programme varié présenté avec le concours de Mlle Berthe Pard, contralto; M. Maurice Descôteaux, ténor; M. Antoine Maurice, pianiste, et des artistes du Théâtre Radio-phonique. Une conférence sera prononcée sur le crédit par M. Paul La Rocque.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER MATIN



SERIE J. No 79

Tél.: AMherst 3121

GARAGE FREDETTE

Autrefois LeGros Garage
REPARATIONS GENERALES
Peinture, Débossage,
Soudure Oxygène
Service jour et nuit — Storage
2351-63 DeMontigny Est
MONTREAL

SPECTACLES et CONCERTS

JE PARS, PUISQU'IL LE FAUT!

(Par JEAN SABLON)



et que je dois vous quitter ce soir, laissez-moi vous dire que je n'oublierai jamais le charmant accueil que vous m'avez fait. C'est vraiment "très triste" que je "cours" prendre mon train ce soir, mais pour me consoler, je fais mille projets...

J'ai eu, un moment, l'espoir de pouvoir demeurer parmi vous encore une semaine, mais un cable de NBC m'a rappelé qu'il était nécessaire que je rentre à New-York pour reprendre mon programme demain soir (vendredi).

Je ne rentrerai en France qu'au mois de juillet, mais je vous affirme que j'aurai souvent une pensée pour mes "cousins" du Canada, qui m'ont donné tant de preuves de gentillesse.

P. S.—Je sais que le lundi soir, vous entendez mon programme, et soyez assurés que j'aurai toujours une petite chanson française pour vous. AU REVOIR.

"Nancy Steele is Missing" à l'Impérial

Le théâtre Impérial donnera pendant les trois jours qui commencent aujourd'hui un grand film "Nancy Steele is Missing". Les acteurs figurent dans cette production sont: Victor McLaglen, Peter Lorre, Walter Connolly, June Land et Robert Kent.

Le récit embrasse une vingtaine d'années et débute au cours de la Grande Guerre qui mit le monde à feu et à sang. Au point de vue technique, la réalisation de ce film présente des obstacles et des difficultés en grand nombre.

William Darling, directeur artistique faisait, en effet, remarquer que la reconstitution des époques historiques était des plus aisées car il existe nombre de musées, peintures, documents de toutes sortes qui permettent d'exécuter des copies des objets existant à l'époque. Pour une période ne remontant qu'à une vingtaine d'années, ces éléments font presque entièrement défaut et les recherches sont considérablement plus ardues.

Concerts de l'Ecole supérieure d'Outremont

La série annuelle des concerts de l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont se terminera samedi le 17 avril, pour la section de piano, et le lendemain, 18 avril, pour la section d'orgue et de chant.

Au concert de la section de piano, dont le titulaire est M. Léo-Pol Morin, on entendra Miles Françoise Trudeau, Jacqueline Lapointe, Madeleine Létourneau, Lorrain Gaboury et Rita Payette dans des mouvements de concertos de Bach, Beethoven, Mozart et Rachmaninoff. Pour ces concertos, le piano résument l'orchestre sera tenu respectivement par Miles Thérèse Mercier, Lorrain Gaboury, Françoise Trudeau, Paule-Aimée Bailly et Marguerite Boucher.

Au concert d'orgue, les élèves de M. Raoul Paquet présenteront des œuvres de Bach, Tournemire, Vienne et Gerhardt. La chorale de la section féminine de la Schola Cantorum, sous la direction de M. J. N. Charbonneau, interprétera des pièces grégoriennes ainsi que des œuvres polyphoniques de Callus.

L'HORAIRE DES SPECTACLES

HIS MAJESTY'S. — "Head Over Heels in Love" à 1 h. 31; 4 h. 19; 7 h. 44; 9 h. 49. — "The Man Who Lived Again" à 12 h. 20; 3 h. 05; 5 h. 50; 8 h. 25.

CAPITOL. — "Personal Property" à 11 h. 16; 2 h. 01; 4 h. 46; 7 h. 31; 10 h. 16. — "Man of the People" à 10 h. 12 h. 45; 3 h. 30; 6 h. 15; 9 h. 00.

PALACE. — "Top of the Town" à 10 h. 20; 1 h. 13; 4 h. 06; 6 h. 59; 9 h. 52. — "Trouble in Morocco" à 11 h. 37; 2 h. 50; 5 h. 43; 8 h. 38.

PRINCESS. — "When's Your Birthday" à 11 h. 52; 2 h. 46; 5 h. 40; 8 h. 34. — "Soldier and the Lady" à 10 h. 20; 1 h. 14; 4 h. 08; 7 h. 02; 9 h. 56.

ST-DENIS. — "Les Deux Gosses" à 12 h. 00; 3 h. 15; 6 h. 15; 9 h. 30. — "Oeil de Lynx" à 1 h. 00; 5 h. 05; 8 h. 30.

CINEMA DE PARIS. — "Un Grand Amour de Beethoven" à 12 h. 00; 2 h. 20; 4 h. 45; 7 h. 10; 9 h. 30.

La vie de figurant

Autrefois les figurants et figurantes de Hollywood se rangeaient à côté des barrières conduisant à des studios, marchaient des milles et des milles pour y obtenir un accès quelconque. Aujourd'hui les rôles sont changés. On attend tout simplement l'appel téléphonique, après quoi l'on monte dans une voiture de luxe et partout l'on reçoit les mêmes attentions que les étoiles elles-mêmes. C'est ainsi que Jean Harlow, la vedette de "Personal Property" qui prend l'affiche du théâtre Capitol demain, compare la vie des figurants d'autrefois avec celles d'aujourd'hui. Ses expériences toutefois ne datent pas des premiers jours de l'industrie du cinéma. La Central Casting Company était en existence lorsqu'elle se présenta aux bureaux et fut engagée pour une journée aux studios Fox. Elle aime son travail. Elle travailla de nouveau deux autres jours avec Richard Dix, après quoi elle signa un contrat pour la production "Hell's Angels", ensuite "The Secret Six".

LE TZAREWITCH

Nom qui éveille et nous le faste de la vieille Russie Impériale et de cour pleine de grandeur...

Le Tzarawitch, l'œuvre sensationnelle de Franz Lehár...

Voilà l'opérette que les Variétés Lyriques présenteront comme spectacle de fin de saison...

Un triomphe en perspective...

Le retour au grand spectacle...

Le retour des Morenoff et leur magnifique corps de danseuses, exécutant un ballet grandiose dans le cadre du pays de la danse...

Des décors somptueux...

Une mise en scène soignée...

Le retour de Caro Lamoureux...

La voix de Lionel Daunais...

Le soutien d'une troupe de choix, d'un orchestre de premier ordre, et de choeurs à la hauteur de la tâche...

Voilà l'excellente soirée que se réservent ceux qui se rendront au Monument National, les 4, 6, 8 et 9 mai prochain.

Les billets sont en vente maintenant au Monument National dont le numéro de téléphone est Lancaster 4418.

Un maquillage fort compliqué

Le théâtre "His Majesty's" présentera vendredi soir, 30 avril, deux grands artistes qui paraîtront dans le film "The Good Earth", Paul Muni et Luise Rainer.

Afin de donner à leurs visages les caractères exacts des visages chinois des personnages qu'ils sont appelés à personnifier, ces deux artistes doivent recourir à une véritable "marquetterie faciale". Ce procédé qui est une véritable découverte a été mis au point par Jack Dawn, Muni et Luise Rainer. Jack Dawn, le directeur de l'atelier de maquillage de Metro-Goldwyn-Mayer, a dû recourir aux procédés des dentistes pour fabriquer des

Deux grands films au His Majesty's

Après avoir dû maintenir le même programme à l'affiche, pendant onze semaines, le théâtre "His Majesty's" offre cette semaine deux films nouveaux: "Head Over Heels in Love" et "The Man Who Lived Again".

Dans le premier Jessie Mathews apparaît à l'écran sous l'aspect d'une gentille petite parisienne qui passe son temps à se distraire dans les cafés de Montmartre et qui, par son tempérament extraordinairement primesautier, léger, actif ardent et son plaisir de provoquer à tout propos des scandales, déroute complètement ses admirateurs masculins. Chants et danses se succèdent au rythme le plus endiablé et il faut noter particulièrement les airs "Head Over Heels in Love", "Through The Courtesies Of Love", "There Is That Look In Your Eyes Again", "Looking Around Corners" et "May I Have The Next Romance With You?".

"The Man Who Lived Again", avec Boris Karloff apparaîtra comme second film. C'est l'histoire d'un savant qui a découvert le moyen de faire passer l'âme d'un corps dans un autre et veut employer ce moyen à ses fins.

Une nouvelle vedette européenne à Hollywood

Depuis le jour où Pola Negri fit avec le succès que l'on sait son apparition parmi les étoiles du cinéma américaines, nombreux sont les artistes européens qui sont venus courir leur chance à Hollywood et nombreux sont aussi ceux qui ont remporté les plus vifs succès tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

Greta Garbo, Marlène Dietrich, Donat et Boyer sont au nombre de ces artistes européens dont les succès ne se comptent plus. Un nouveau venu suivant leur exemple vient d'être engagé. C'est Anton Walbrook, protégé de Reinhardt, un artiste viennois, descendant d'une grande famille d'artistes, acteurs et musiciens dont la réputation est établie en Autriche depuis plus de 300 ans.

Large d'épaules, élégant, racé, une abondante chevelure noire, des yeux bleus, un profil aquilin qui donne à sa physionomie un caractère énergique et volontaire qui font de cet artiste un jeune premier parfait.

Le film "Soldier and the Lady" qui débute au "Princess", c'est l'histoire célèbre de Michel Stogoff et c'est un très grand film dont Walbrook est la figure dominante.

Les yeux sont de muscles, soit d'os afin de modifier toutes les parties du visage qui en ont besoin, avec une matière souple afin de ne pas gêner les mouvements de la face dans toutes ses expressions. Ces pièces collées sur le visage suivent les muscles dans leurs mouvements. La crème dont le visage est entièrement recouvert rend les pièces rapportées absolument invisibles.

Attention! Attention!

CE SOIR

Attractions Spéciales

SILVER DOOR

• GRILL •

1232, BLVD ST-LAURENT

FRENCHIE

le Roi de la Danse à Claquette

CARMEN ROGERS

dans ses plus jolis numéros

Sous la direction du plus populaire maître de cérémonies

LIONEL PARENT

Aussi nombreux autres numéros

"Top of the Town" au théâtre Palace

"Top of the Town", film qui a nécessité six mois de préparation et qui a coûté plus d'un million de dollars à ses producteurs, sera projeté sur l'écran du théâtre Palace commençant vendredi.

Doris Nolan et George Murphy, qui ont été chargés de l'interprétation des rôles romantiques, sont secondés par un groupe de 34 artistes dont Gertrude Niesen, Ella Logan, Hugh Herbert, Henry Armetta, Misha Auer, Jack Smart, Gregory Ratoff, Gerald Oliver Smith et Richard Carle.

Toute la partie musicale de la comédie est l'œuvre de James McHugh et de Harold Adamson. Ils nous présentent de très intéressants numéros dont quelques-uns ont été composés exclusivement pour Mlle Niesen et Mlle Logan.

"We Have Our Garments" complète le programme. Sally Ellis en est la vedette.

ST-DENIS PRESENTE
Serge Gave et Jacques Tavoil dans
"LES DEUX GOSSES"
Aussi Armand Bernard et Pauley dans
"Oeil de Lynx Détective"

HIS MAJESTY'S Maintenant

Jessie Mathews dans
"HEAD OVER HEELS IN LOVE"
Attraction supplémentaire
"THE MAN WHO LIVED AGAIN"
Tous les jours de 12 p.m. à 1 p.m. 25c

CAPITOL Maintenant

Jean Harlow et Robert Taylor dans
"PERSONAL PROPERTY"
Attraction supplémentaire
"MAN OF THE PEOPLE"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

PALACE Maintenant

Le meilleur film de l'année
"TOP OF THE TOWN"
Attraction supplémentaire
"TROUBLE IN MOROCCO"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

PRINCESS Maintenant

Anton Walbrook dans
"THE SOLDIER AND THE LADY"
Attraction supplémentaire
"WHEN'S YOUR BIRTHDAY"
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

IMPERIAL

Aujourd'hui, samedi et dimanche
VICTOR McLAGLEN dans
"Nancy Steele is Missing"

AUTRE GRAND FILM
ARTHUR TREACHER dans
"Step Lively Jeeves"

CE SOIR A 8 HEURES 45

"Radio Singing Party"

VENEZ VOUS AMUSER

CE SOIR A 8 HEURES 45

"Radio Singing Party"

VENEZ VOUS AMUSER

ELECTRA

COMMENÇANT DEMAIN
Marlene Dietrich - Charles Boyer dans
"THE GARDEN OF ALLAH"

Aussi "THE BIG GAME"
avec Philip Hulse - James Gleason
Aujourd'hui: "J'aime Toutes les Femmes" et "Enfants de Paris"

MAINTENANT

sur la scène

WINE WOMEN SONG

CAST OF 30 16 GAY DIVORCES
BALLET OF MODERN
ILLUSTRATION NOUVELLE

ANA 2 SCREEN HIT
"THE MAN WHO FOUND HIMSELF"
JOHN REAL
JOAN FONTAINE

"CHINA PASSAGE"
LESLIE FENTON
CONSTANCE WORTH

LOEWS

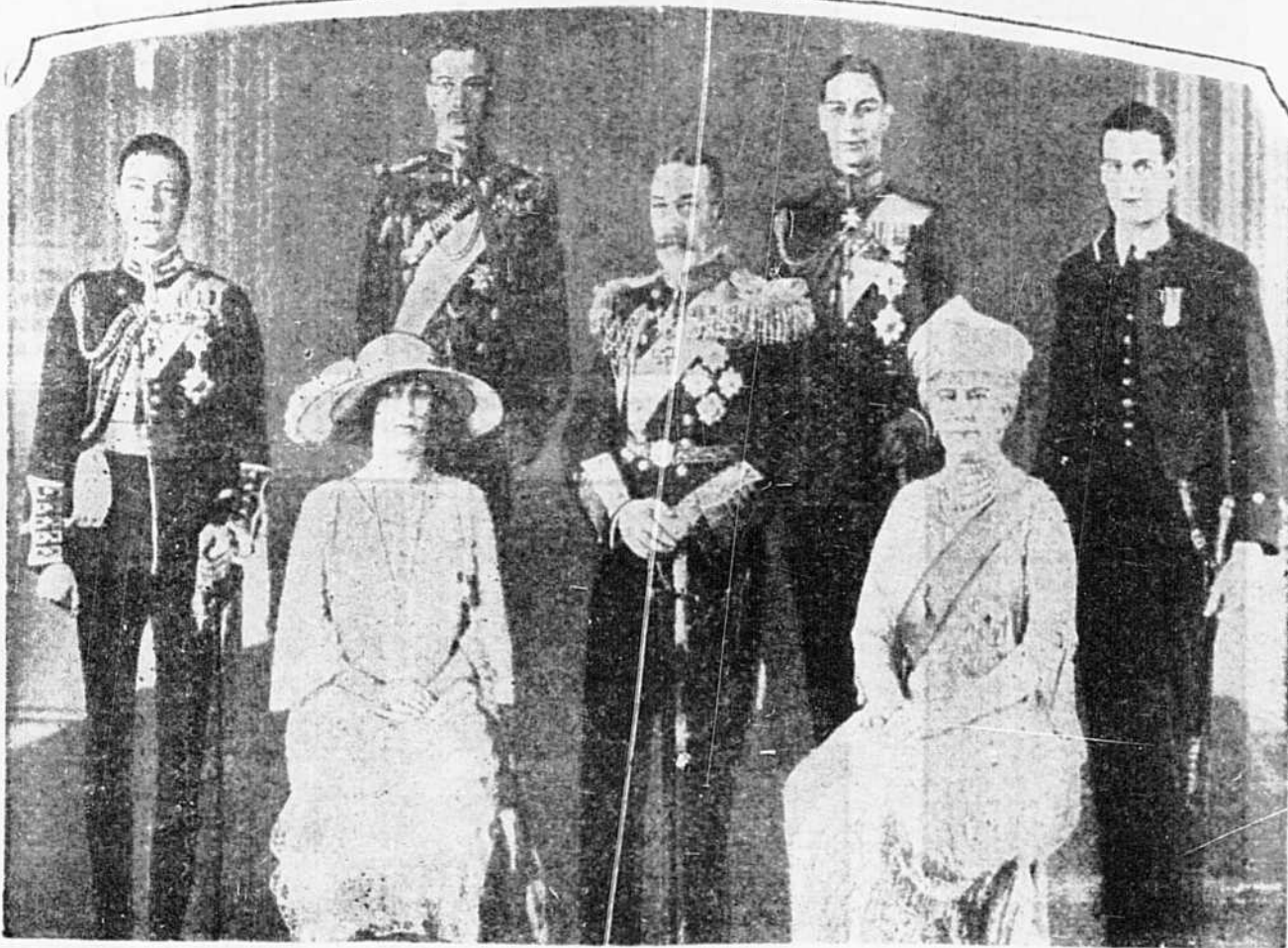


JEAN SABLON, populaire chanteur français, photographié hier après-midi, en face de nos bureaux, aux côtés de la petite voiture de notre photographie. C'est Sablon lui-même qui a insisté pour se faire photographier près de notre "Bébé Austin" et à son avis, cette photo est la meilleure qu'on ait prise de lui durant son trop court séjour parmi ses "cousins" du Canada.

(Photo l'«Illustration Nouvelle».)



Vers le couronnement



La famille royale: Assises, la reine Marie et la princesse royale; debout de gauche à droite, le prince de Galles d'alors, le prince Henri, feu le roi George V, Sa Majesté, alors le duc de York et le duc de Kent.

SUITE

Le travail attendait le duc de York et faillit empiéter sur sa lune de miel, travail d'un fils de roi qui est ordinairement plus pénible que celui qui échoit à ceux qui occupent des charges moins lourdes dans la vie. Mais avant de relater certains événements qui ont pour ainsi dire façonné le roi George VI en un souverain démocrate et constitutionnel dont le couronnement est attendu par tout l'univers, nous nous arrêterons un moment pour nous reporter une fois de plus dans le cercle de sa famille immédiate.

Hier nous avons parlé du brillant mariage de Leurs Majestés célébré

au mois d'avril 1923. Aujourd'hui nous reproduisons une autre photographie prise en cette circonstance bien que l'épousée, qui doit être bientôt couronnée reine de l'Angleterre, ne fasse pas partie du groupe. Il s'agit d'une photo de la famille du roi George V et de Sa Majesté la Reine Marie, réunie à l'occasion du mariage de leur deuxième fils. Quatre fils font partie de ce groupe ainsi que la princesse Marie qui elle-même s'était mariée quelques mois auparavant. C'est l'une des rares photos de la maison des Windsor et le mariage du duc de York est responsable de cette heureuse réunion.

Le duc devait partir bientôt pour son voyage de noces qui débuta d'abord à Folsden Lacy, près de Dorking, puis finalement à Glamis en Ecosse après quoi l'heureux couple élit domicile à White Lodge, Richmond Park. Les deux conjoints revinrent pour commencer une nouvelle étape de leur vie et la photo ci-dessus illustre cette autre événement important dans la carrière du nouveau souverain.

A SUIVRE

Quand on a le cœur pur, on a l'oeil lumineux et l'intention droite.

Bossuet

MAURICE SUBIRA SON PROCES AUX ASSISES

Mercredi, devant le juge Maurice Tétreau a comparu J.-B. Maurice, accusé d'avoir, sous de fausses représentations, obtenu de diverses personnes et notamment d'ouvriers et de chômeurs, diverses sommes, J.-B. Maurice a refusé de présenter de défense à l'examen volontaire et le juge a renvoyé l'accusé pour subir son procès à la prochaine session des assises de la Cour du Banc du Roi.

LE COLLEGE DES JESUITES A GAIN DE CAUSE EN COUR

QUÉBEC, 14. — Le juge Albert Sévigny a renvoyé, hier matin, une action, qui avait été intentée par Eugène Marchand, contre le collège des Jésuites, au montant de \$143.

Le plaignant poursuivait le collège parce qu'il prétendait que ce dernier était responsable des blessures que s'était infligées son fils en jouant dans la cour du collège.

Le juge a déclaré que c'était un accident dont on ne pouvait tenir responsable le collège.

M. C. Brunet succombe

M. Cyrille Brunet, âgé de 85 ans, demeurant à 4335, rue Saint-André, qui avant-hier soir fut heurté par une automobile à l'intersection des rues Saint-Hubert et Marie-Anne, a succombé à une fracture du crâne hier midi à l'hôpital Notre-Dame où il avait été transporté d'urgence immédiatement après l'accident. Il y aura ce matin enquête du coroner. L'auto qui causa la mort de l'octogénaire était conduite par M. Talbot Gouin, 1022, avenue Laurier est.

La firme "L'Eclaireur" mise à l'amende

Mercredi comparait devant le juge Amédée Monet la compagnie d'impressions "L'Eclaireur" de Montréal, sous l'accusation d'avoir négligé de payer à ses employés les salaires minima fixés par la loi et les règlements en vigueur. A l'énoncé de l'accusation portée par le Comité Conjoint de l'Imprimerie, la compagnie défenderesse plaida coupable et se vit condamnée à une amende de \$25, plus les frais.

LE SECOURS AUX CHOMEUSES

Dans le résumé d'une causerie faite par Mme H. Déry à la radio, il s'est glissée une erreur. Le Secours aux chômeuses a été réellement fondé par Mmes Gustave Perreault, François de Martigny et Léon Mercier-Gouin.

Le Dr Michaud est élu

Le Dr J.-B.-A. Michaud a été élu maire de Boucherville par une forte majorité, lundi. Le Dr Michaud représente toute la rive sud dans le conseil d'administration du Collège des Médecins de la province de Québec.

RADIO PROGRAMME

Deux mots de critique

Il m'arrive souvent de rencontrer de jeunes auteurs ou de jeunes acteurs doués indéniablement du talent, et qui, parce que la lutte pour la vie s'annonce dure, semblent avoir déjà perdu tout courage et tout espoir en l'avenir d'eux-mêmes. A ces pessimistes sans raison, à ces sceptiques avant la lettre, je rappelle toujours quelques épisodes de la vie de tous les grands artistes du monde entier qui ont dû souffrir, peiner, se battre contre la misère et la faim, avant de réussir et de connaître si non la gloire et la fortune tout au moins un peu de renommée et un peu d'aisance. A tous, je voudrais dire surtout qu'il faut avoir une confiance aveugle dans la destinée et en eux-mêmes. La Chance est avant tout la fille de la Volonté, et croire que l'on va réussir, c'est presque réussir en partie.

En voulez des exemples tout récents ? Dans notre rubrique "L'Information Littéraire", les "Quatre" nous racontaient avant hier l'histoire d'un tout jeune auteur canadien-anglais, presque inédit, qui ayant eu la veine d'avoir une petite pièce jouée au "M.R.T." Chez Martha Allan, fut écouté par un poste radio-

phonique de New-York et engagé immédiatement.

Les journaux parisiens arrivés à Montréal hier, nous racontent une autre histoire édifiante. Au Micro-Crochet de Paris, un ténor italien totalement inconnu chanta la semaine dernière l'air célèbre de "Rigoletto", "Comme la plume au vent". Les auditeurs dans la salle de concert furent stupéfaits d'entendre une voix aussi pure et aussi exercée chez un amateur.

Mais ils le furent davantage encore quand, quelques minutes après l'audition, Saint-Granier vint leur annoncer que la direction du poste venait de recevoir un coup de téléphone du directeur d'un grand music hall, qui, après avoir entendu de chez lui l'émission décidait d'engager le ténor sur le champ.

La fortune?... Elle tombe souvent du ciel ! Le tout est de ne jamais désespérer.

— LE CRITIQUE MASQUE.

VENDREDI, LE 16 AVRIL

CKAC

Matinée

- 7.15—Mélodies rythmiques.
- 7.30—Pot-pourri matinal.
- 8.00—Sérénade matinale.
- 8.15—Nouvelles.
- 8.30—Bonjour, voisins.
- 8.35—Chansons françaises.

- 9.00—L'heure de la ménagère.
- 9.15—"Metropolitan Parade."
- 9.25—Nouvelles.
- 9.30—Bonjour Madame.
- 10.00—Programme commercial.
- 10.15—L'homme aux questions.
- 10.30—Programme commercial.
- 10.45—Programme commercial.
- 11.00—Programme commercial.
- 11.20—"Big Sister".
- 11.45—Boîte à surprises.

Après-midi

- 12.15—Programme commercial.
- 12.30—Le commentateur.
- 12.45—L'heure trifluvienne.
- 1.00—Cours de la Bourse.
- 1.15—Mercuriale des produits alimentaires.
- 1.17—Chansons françaises.
- 1.30—Récital d'orgue.
- 1.45—Musique de concert.
- 2.00—Le Trio Mignon.
- 2.15—Programme commercial.
- 2.30—Le monde féminin.
- 2.45—Programme commercial.
- 3.00—Le quatuor à cordes Kreiner.
- 3.30—"The Three Consoler."
- 4.00—"Friday Melody Revue."
- 4.30—Programme commercial.
- 5.00—Les événements sociaux.
- 5.30—Le programme du foyer.

Soirée

- 6.15—Nouveautés instrumentales.
- 6.25—L'heure récréative.
- 7.00—L'arc-en-ciel musical.
- 7.15—Le curé de village.
- 7.30—Radio-bingo.
- 8.00—L'heure provinciale.
- 9.00—"Hollywood Hotel".
- 10.00—Ernest W. Ferguson.
- 10.15—Radio-journal.
- 10.30—La Pharmacie Montréal.
- 10.45—Vera Guilaroff, pianiste.
- 11.00—Le reporter sportif.
- 11.10—Musique de danse.
- 12.00—Radio-minuit.
- 12.15—Musique de danse.

CHLP

Matinée

- 9.00—Chansons françaises.
- 9.15—Madame X, graphologue.
- 9.30—Musique militaire.
- 9.45—Programme commercial.
- 10.00—Musique de danse.

- 10.15—Programme commercial.
- 10.30—Programme commercial.
- 10.45—L'homme aux questions.
- 11.00—Le quart d'heure Jasmène.
- 11.15—Programme commercial.
- 11.30—Programme commercial.
- 11.45—Musique classique.
- 12.00—Programme commercial.
- 12.30—L'heure féminine.

Soirée

- 5.00—Thé dansant.
- 5.30—Mél-Mélo.
- 6.00—Programme commercial.
- 6.15—Variétés.
- 6.30—Radio-annuaire.
- 7.30—Causerie sur les sports.
- 7.45—Jean-qui-chante.
- 8.00—La jeunesse écilière.
- 8.30—"Raga", sketch.
- 9.00—Meunier da Silva, pianiste.
- 9.30—"Campus Capers".
- 10.00—Emission du studio.
- 10.30—Musique de danse.

CFCF—CFCX

Matinée

- 7.45—Nouvelles du matin.
- 8.00—"Morning Devotions".
- 8.15—Mélodies.
- 8.30—"Cheerio".
- 9.00—"Breakfast Club".
- 9.30—Personal Column of the air.
- 9.45—"The House of Peter McGreggor".
- 10.00—Dorothy Dale.
- 10.30—Cecil and Sally.
- 10.45—"Health Talks, by the Nation".
- 11.00—Programme musical.
- 11.15—Causerie sur le plan d'améliorations aux habitations.
- 11.30—Hughes Reel.
- 11.50—Happy Dan.

Après-midi

- 12.00—Nouvelles.
- 12.05—"Sunshine Revue".
- 12.45—Soliste.
- 1.00—Cours de la Bourse.
- 1.15—"Dan Harding's Wife".
- 1.30—Le trio de concert du Mont-Royal.
- 1.45—"Words and Music".
- 2.00—"Music Appreciation Hour".
- 2.30—Eastern Music Educators Convention.

- 3.30—Orchestre et soliste.
- 4.00—"Radio Guild".
- 5.00—"Buck Rogers in the 25 century".
- 5.15—Programme musical.
- 5.30—"Adventure Bound".
- 5.45—"Old Homestead".

Soirée

- 6.00—Cours de la Bourse.
- 6.15—Variétés.
- 6.45—Dramas vécus.
- 7.15—"Fields and Hall".
- 7.30—Causerie sur les à-côtés du couronnement par Lady Floud.
- 7.45—Caballeros.
- 8.00—Musique de danse.
- 8.30—Orchestre.
- 9.00—Programme du studio.
- 9.15—La Ligue du progrès civique et le Municipal Service Bureau.
- 9.30—Récital d'orgue.
- 10.00—"Good Reminiscent".
- 10.30—L'ensemble Whitney.
- 10.45—Récital de piano.
- 11.00—Nouvelles.
- 11.15—"Adventures of the Hawk".
- 11.30—L'heure symphonique de Chicago.
- 12.00—Musique de danse.

CRCM

Soirée

- 5.00—Concert.
- 6.30—Le trio de concert du Château Frontenac.
- 6.45—Cours des Bourses.
- 6.00—"Good Evening".
- 6.30—Le disque pour tous.
- 6.45—Le Club des automobilistes.
- 7.00—Roland Todd, organiste.
- 7.15—Le Trio lyrique.
- 7.30—Service de nouvelles.
- 7.45—Le Café chantant parisien.
- 8.00—Concert de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises.
- 9.00—Le festival de musique de Winnipeg.
- 10.00—"Good Reminiscent".
- 10.30—Récital de piano.
- 10.45—Radio-journal.
- 11.00—Horace Lapp et son orchestre de l'Hotel Royal York.

Cà et Là



L'hon. Paul Leduc, ministre des Mines dans le cabinet ontarien, assumera temporairement les fonctions de procureur général, poste qu'occupait l'hon. Arthur Roebuck qui, avec l'hon. David Croll, ministre du Travail, ont été expulsés du ministère parce qu'ils refusaient d'adhérer à la politique de Hepburn quant à la grève d'Oshawa.



La reine Elena, épouse du roi Victor Emmanuel, a été la première à recevoir la rose d'or des Papes qu'un émissaire de Sa Sainteté lui a présentée.



La princesse Juliana de Hollande qui a récemment épousé le prince Bernhard Zu Lippe-Bietersfeld, aurait perdu sensiblement de poids depuis quelque temps. La princesse que l'on voit ici photographiée sur un boulevard de Paris en compagnie du prince à leur retour d'un voyage de noces de trois mois a perdu 28 livres au cours de ce voyage, principalement en se livrant à plusieurs sports d'hiver.



Une scène de la comédie musicale filmée "Top of the Town", avec George Murphy et Doris Nolan à l'affiche du Palace.



Victor McLaglen et June Lang dans une scène de "Nancy Steele Is Missing", film actuellement à l'affiche du théâtre Impérial.



Voici Leon Trotzky photographié à côté de son procureur, Albert Goldman, alors qu'il se trouvait dans une cour de Mexico City pour répondre à l'accusation d'avoir complotté la chute du régime soviétique.



Voici quelques photographies ayant quelque rapport avec le service aérien trans-Canada qui doit être inauguré dans un avenir rapproché et qui établira une ligne de contact définitive entre l'est et l'ouest canadien. A droite l'on assiste au transport de matières postales à bord d'un avion à l'aéroport de Saint-Hubert, près Montréal. A gauche l'un des gigantesques avions de transport, de marque Douglas, qui seront utilisés dès que le service sera établi; à l'extrême gauche un phare spécialement construit pour éclairer la route des aviateurs et à droite une vue aérienne de l'aéroport de Vancouver qui sera l'un des terminus de la nouvelle ligne aérienne.



Le sénateur américain Robert F. Wagner, de New-York, jubile comme l'on voit en apprenant que par un vote de 5 contre 4 la Cour Suprême des Etats-Unis a sanctionné la loi dont il s'était fait le parrain et qui a trait aux relations ouvrières. C'est une victoire considérable pour le "New Deal" et le principe du contrat collectif est maintenant solidement établi.



Cessant provisoirement de faire du piquetage autour des usines de General Motors à Oshawa, Ontario, des vétérans de la Grande Guerre, faisant partie de l'Union des Employés de l'Auto en grève et représentant plusieurs centaines d'ex-soldats au nombre des grévistes ont pris part à une parade organisée en vue de se rendre auprès du cénatophe et là adoptèrent une résolution devant être adressée au premier ministre Hepburn dans laquelle l'on protestait contre le fait que d'anciens camarades de la guerre ont été mobilisés comme policiers spéciaux en vue de réprimer tout désordre qui pourrait éclater si la grève assumait un caractère de violence.

"PERSONAL PROPERTY"

(Par FRANCES BARBOUR)

Quelques scènes extraites du film Metro-Goldwyn-Mayer

A l'affiche du Capitol.

SYNOPSIS. — Raymond Dabney, jeune homme intelligent et plein d'enthousiasme, n'est guère aimé de son père et de son frère aîné, Claude, tous deux fort aristocrates. Pour comble de malheur, Raymond devient le "mouton noir" de la famille. Ayant vendu une automobile qu'il n'avait pas encore finie de payer, et ne sachant pas que cela était considéré comme un crime par la loi, il est condamné à la prison. A son retour à la maison, la famille (à l'exception de sa mère), lui fait comprendre que sa place n'est plus au foyer. Il doit conséquemment plier bagage et on le retrouve dans un bar d'un chic hôtel de Londres, où il rencontre une jolie jeune fille blonde. La dernière photo de la série publiée hier nous faisait voir Raymond disant à cette jeune fille, Crystal Wetherby, "il me semble que nous nous sommes déjà rencontrés."



Raymond et Crystal quittent le bar.



Un huissier attend Crystal.



Raymond ne peut évidemment pas payer les dettes de Crystal.



Le huissier lui confie le poste de "gardien" de la maison de Crystal jusqu'à ce que cette dernière paie ses dettes.

Bonjour Madame!

Que dis-tu? Que dit-on?

Condamnée

... Oui, une femme, comme tu vois au titre. A moins que ce chenapan de typo m'ait escamoté l'"e" muet. Avec ces messieurs, on ne sait jamais, quand ils se mettent à batifoler avec le féminin... Eh bien oui: condamnée à l'amende. Amy Johnson, la plus belle colombe de l'air. Seulement, c'est sur terre que c'est arrivé: excès de vitesse, et vlan! la police a décidé qu'une femme qui dépasse les limites doit payer.

Si c'était la petite dame d'à côté qui s'était livrée à une frénésie pareille de faire du quarante mille à l'heure dans le trafic, pour la seule raison que c'est le printemps, tu entendrais popoter: "Cette écervelée aussi, qui s'en va en ne pensant à rien... Suppose qu'elle se rendait à son coquet party ou à quelque rendez-vous moins avouable..." et patati-patata, tu enrais ça!

Mais, quand on a su que c'était Amy... Amy Johnson-Mollison. Ah! c'était une autre affaire! On l'a trouvée exquise... On n'en revenait plus de la trouver gentille, et mignonne, et tout! La Société a ri avec grâce, la police a tiré sa révérence, on lui a pris sa photo, à madame, on l'a vite envoyée aux journaux, sans laisser entendre que madame Mollison risquait d'écrabouiller sous sa bagnole tous les pas-grand-chose et les rien-du-tout qui étaient sur sa route. On n'a pas parlé du danger, pour les piétons, de l'imprudence... Pour ce que ça a d'importance, n'est-ce pas?

Et sur la photo, elle rit de toutes ses dents, madame Mollison. Elle rit assez... que c'en est indécemment! — Bien sûr, je l'aime bien, mais conviens que ce n'est pas juste, enfin: quand une pauvre femme fait une bêtise, on appelle ça, une bêtise, ni plus ni moins. Mais quand c'est la dame du monde et la grande vedette qui la commettent, on essaie de nous faire croire qu'elles sont de plus en plus exquises...

Pas juste que c'est... Comme le reste.



JOVETTE

GRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous, gratuitement. Il suffit d'envoyer un fragment de son écriture à KATHLENE SABIN, L'Illustration Nouvelle, Case Postale 1489, Montréal.

PAS HASARDEUX. — Tempérament vif, plutôt subtil. Nature qui a tous les caractères d'une âme prudente, économe et prévoyante. Sentimentale à ses heures, sans perdre jamais le contrôle de son cœur qu'il sait diriger et faire taire au profit de l'esprit. Tendances musicales et vers tous les arts d'agrément. Desirs d'indépendance.

CECILE REVEUSE. — Vous n'êtes pas sceptique mais vous voudriez bien l'être parce que vous souffrez de cette confiance trop facile qui vous est innée et qui vous trompe si souvent. Nature amoureuse, où il y a bien des orages et des coups de soleil. Amabilité et sympathie qui attirent et vous font rechercher.

ROBIN. — Tempérament vif, primesautier et gentil. De l'intuition et une disposition naturelle vers tout ce qui demande de l'effort et du courage. On ne vous connaît bien que dans les circonstances difficiles où vous pouvez montrer le cœur et l'esprit que vous possédez. Aptitudes pour le commerce et une inclination vers les arts. Seulement votre sens pratique vous fait négliger bien des à-côtés charmants que vous n'essayez que comme dilettante.

FRANÇOISE F. — Une belle âme. Aussi paie-t-elle souvent la rançon de cette richesse qu'elle possède. Du cœur, de la générosité, de la diligence, qui rencontrent souvent de l'égoïsme et de l'indifférence.

Une causerie de Lady Floud

Lady Floud, épouse de Sir Francis Floud, haut-commissaire au Canada pour le gouvernement britannique, donnera une causerie sur "les différents aspects du gouvernement", vendredi, 16 avril, à 7 h. 30 p.m. Cette émission spéciale viendra d'Ottawa et sera relayée par CFCF et le réseau rouge NBC. Lady Floud est non seulement versée en politique, elle est aussi une artiste très distinguée et la présidente de l'Association Artistique d'Ottawa. Dans son entretien, elle attirera l'attention de ses auditeurs sur l'esthétique de ce grand événement britannique.

Mondanités

Déplacements

Mme Errol Languedoc est actuellement à Toronto, l'invitée de Mme Reginald Pellatt.

Mme Jacques Lantier est à Québec, depuis quelques jours, l'invitée de M. et de Mme Frank Clarke.

Mme Wilfrid Laliberté et sa

Quand le malheur frappe à leur porte

Louise et Jacques, jeune couple de nationalité française, n'étaient pas bien riches, c'est vrai, mais ils s'aimaient et beaucoup de millionnaires auraient envié leur sort. La maison était coquettement garnie et les cinq enfants, en bas âge, toujours propres. Le dimanche on avait des bonbons sur la table et c'était alors une fête sans pareille. Le papa venait justement d'acheter, avec ses économies, un petit garage qu'il céderait plus tard à son aîné. Tout allait à merveille mais Louise était souvent pensive sachant que le bonheur sur cette terre est éphémère.

Son intuition se l'avait pas trompée. Vers l'heure où son mari arrivait chaque soir, un homme inconnu sonna à la porte. Avec toutes les délicatesses que sa tâche nécessitait, il annonça à Louise que Jacques vient d'être blessé mortellement par une automobile. La pauvre mère est affolée et elle rassemble autour d'elle ses petits qui sont, maintenant, tout ce qui lui reste. Toutes les épargnes que ce pauvre Jacques avaient faites étaient passées dans l'achat du garage et quelques dollars seulement formaient l'avoir de sa veuve. Que faire pour donner à son cher mari une sépulture convenable? L'Union Nationale Française vint au se-

cours de Louise et se chargea des frais d'enterrement et prit, sous sa protection, la mère et ses orphelins, jusqu'à ce qu'ils puissent réorganiser leur vie. Cette société de bienfaisance a enregistré environ 2,800 jours d'hospitalisation et 7,000 repas durant l'année dernière.

Ce n'est pas sans besoin que la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises s'adresse à nous chaque printemps. Donnons lui généreusement, elle nous rendra la main bientôt dans quelques jours; sa campagne commencera le 17 pour se terminer le 27 avril.

HOROSCOPE DU JOUR

VENDREDI, 16 AVRIL 1937

Beaucoup de visites aujourd'hui. La pauvreté des ressources agira comme un encouragement à inventer des idées qui produiront du succès. Les conférences, les discussions, les assemblées donneront de bons résultats. Il est très important de commencer toute nouvelle transaction sur des fondations solides. La soirée sera amusante et gaie.

Voici pour chaque personne, et selon son mois de naissance, l'horoscope détaillé de la journée:

JANVIER. — La vie de famille est dispendieuse, et vous cause souvent des ennuis. Votre partenaire vous apporte un succès inattendu.

FEVRIER. — Votre vie de famille vous donne de la joie et du bonheur.

MARS. — Ne gaspillez pas trop votre temps avec l'amitié. Soyez sympathique avec votre partenaire.

AVRIL. — La vie à la maison et les finances sont bonnes. Faites connaître vos desirs.

MAI. — N'oubliez pas qu'il vous faudra couvrir tous les paris que vous faites.

JUN. — Si vous avez joué aux cartes hier soir, c'est votre faute. Vous ferez des profits surprenants si vous suivez votre jugement.

JUILLET. — Les compétiteurs sont plus avancés que vous, en affaire.

AOUT. — Faites une petite conférence entre amis. La bonne température vous donne du progrès en affaire.

SEPTEMBRE. — Rencontrez des personnes nouvelles. Soyez sympathique autour de vous.

OCTOBRE. — Employez votre imagination. Méiez-vous de vos compétiteurs. La publicité vous aide beaucoup.

NOVEMBRE. — N'êtes-vous pas enclin à songer que tout va mieux qu'il l'est réellement. Les idées de votre partenaire sont bonnes.

DECEMBRE. — Faites de la spéculation si vous croyez que vous pouvez augmenter vos revenus. Modernisez votre travail. Coopérez avec ceux qui vous entourent.

Recettes

Pouding au pain au chocolat
2 tasses de miettes de pain rassis ou de petits morceaux de pain;
2 tasses de lait échaudé;
2 tablettes de chocolat non sucré ou 1/2 tasse de cacao;
2-3 de tasse de sucre;
2 oeufs;
1/4 de cuillerée à thé de sel;
1/4 cuillerée à thé de vanille.

Faites tremper le pain dans le lait échaudé environ une demi-heure. Faites fondre le chocolat au bain-marie. Si vous vous servez de cacao, mélangez-le avec le sucre. Ajoutez le sucre et assez de lait tiré du mélange de pain et de lait pour donner une consistance liquide. Versez dans le mélange de pain et de lait. Ajoutez le sel, la vanille et les oeufs bien battus. Versez dans une tourtière beurrée ou des plats séparés. Mettez la tourtière dans une casserole d'eau et faites cuire environ une heure à 350 degrés F.

Bonne Fête

— A Pierre Duranleau qui célèbre aujourd'hui son 12e anniversaire de naissance, de la part de ses parents, ses frères et ses soeurs.

filles, Marthe, sont retournées à Québec, après avoir été les invitées de M. et de Mme Roméo Bourbeau.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

Tarif d'abonnement

(Edition quotidienne)

MONTREAL ET BANLIEUE

12 mois	\$6.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	.75

PROVINCE

12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	.50

TELEPHONE: FAIKIRK 1171*

CASE POSTALE 1480

1124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, en chèque au pair à Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

AUJOURD'HUI

Dans le monde féminin

● Réception à 3 h. 30 p.m., au couvent de la rue Atwater, en l'honneur de la Très Révérende Mère Perry, assistante-générale. Toutes les Enfants de Marie et anciennes élèves du Sacré-Coeur sont invitées.

● A l'hôpital St-Jean de Dieu, assemblée de l'association des infirmières diplômées à 8 h. 30. Conférencière: Mlle A. Martineau.

NOS MEILLEURS VOEUX

— A M. Lucien Vien qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de ses amis de la rue Garnier.

BLONDINETTE —

C'est la seconde casquette que tu égares depuis une semaine. Retourne dehors et cherche-la de nouveau.

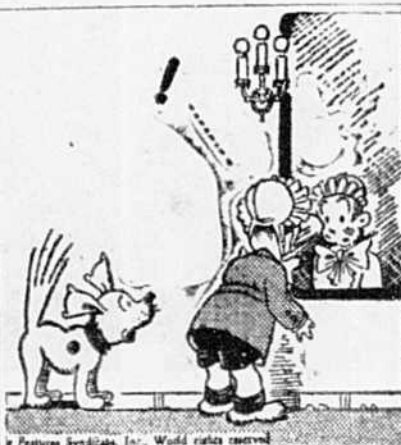


J'ai regardé partout, mais je ne peux la trouver.

Très bien. Alors, il te faudra porter ce bonnet de bébé à l'avenir. C'est tout ce qu'il te reste.



— Une bonne leçon!



J'ai trouvé ma casquette, maman.



L'information littéraire

AU DEJEUNER "PRESSE-THEATRE"

Les déjeuners "Presse-Théâtre", qui se tiennent régulièrement chaque jeudi chez Michel de la rue Drummond, et qui réunissent chaque semaine quelques représentants de nos plus grands journaux, et quelques auteurs ou acteurs en vue se sont enrichis hier d'une nouvelle "récipiendaire": Mademoiselle Martha Allan, la Directrice fondatrice et animatrice du M. R. T., la seule organisation théâtrale de Montréal, ayant une longue continuité d'efforts depuis sept ans...

On sait que Martha Allan a décidé de faire un grand effort pour le théâtre canadien français, comme elle l'a fait, et elle l'a réussi, pour le théâtre canadien anglais. Et si au début du mois prochain nous aurons un samedi soir, une grande manifestation théâtrale sous ses auspices, la saison prochaine nous assisterons au développement d'un véritable programme de grande envergure pour la résurrection de ce théâtre français dans notre ville, que tout le monde souhaite, désire et demande comme une délivrance de l'état de léthargie spirituelle dans lequel nous vivons.

Au cours du déjeuner d'hier, Martha Allan a expliqué aux convives du déjeuner "Presse-Théâtre" les idées desquelles elle s'inspire et tout le monde l'a applaudie, et assurée de son appui fervent, corréal et sincère...

Allons! encore un peu de patience. Et le Théâtre français vivra aussi chez nous!

MARCEL PREVOST A CONFIANCE

On annonce de Paris la publication d'un nouveau roman de Marcel Prevost: **LA MORT DES ORMEAUX**.

Ce roman va être le cinquantième du célèbre académicien. Et l'auteur ne cache pas qu'il n'a pas dit son dernier mot, ni écrit sa dernière ligne.

Un de ses amis lui proposait d'organiser une grande manifestation pour cette "cinquantième".

Alors Marcel Prevost de s'écrier en riant:

— Mais non!... Peut-être... quand nous serons à la centième... je ne dis pas non!...

UNE BELLE BLAGUE

Dans son numéro du 8 novembre 1936, le **NEW YORK TIMES BOOKS REVIEW** publiait un poème intitulé "La fourmi et le Grillon".

Cette publication devait susciter une abondante correspondance des lecteurs qui, pour la plupart, témoignaient leur admiration.

Les dernières lettres reçues viennent pourtant de provoquer un coup de théâtre.

Elles apprirent au rédacteur littéraire de la revue—qui en fait part naïvement à ses lecteurs—que le beau poème qui avait été publié comme "l'oeuvre originale d'un jeune poète américain" n'était autre chose que la traduction de... "La cigale et la Fourmi" d'un nommé... Jean de La Fontaine... Un rien, en somme!...

LE NEOLOGISME DE LA SEMAINE

Si nous avons à lutter, ici contre les barbarismes qui s'infiltrèrent après tout pour une raison bien compréhensible dans notre langage, à cause de la fréquence des deux langues parlées—l'anglais et le français—à Paris on doit lutter tellement contre les néologismes qui n'ont, eux, aucune excuse, qu'un des grands hebdomadaires parisiens vient d'inaugurer la rubrique intitulée "Le néologisme de la semaine".

Et chaque sept jours notre confrère révèle au public ébahi quelque trouvaille inattendue.

La semaine dernière c'était le mot "auto-défense" mis à la mode par les communistes dans un de leurs tracts politiques.

Cette semaine il y a mieux. C'est le mot "auto-confidences", employé par un grand journal du matin qui a écrit textuellement: "On avait mis sous scellés le cahier de moleskine noir et ses 100 pages d'auto-confidences..."

Confidences a, sans doute, paru un peu faible à notre confrère!...

LOUFOQUERIES

On sait qu'il y a un genre littéraire qui est très à la mode en ce moment à Paris qui s'appelle la

loufoquerie et dont Pierre Dac est le champion et que parfois, chez nous, Henri Letondal réussit admirablement dans quelques-unes des histoires que nous recueillons sous la rubrique l'humour.

Mais voilà qu'on apprend que ce genre aussi n'est pas tout à fait nouveau.

Au cours d'une soirée intitulée Variétés, Paul Castan a joué à la Tour Eiffel un radio reportage sur le "Chat Noir", le fameux cabaret montmartrois où débûterent tant de grands artistes, y compris Maurice Donnay.

Or, on a appris qu'il y a plus de trente ans Mac Nab composait déjà des poèmes qui étaient de petits chefs d'oeuvre de loufoquerie comme le prouve celui-ci:

Trois p'tits cochons sur un prunier
Rigolaient comme des pomms de terre.

L'un d'eux dit au garçon boucher:
"Donnez-moi deux litrs de gruyère;

"Vous m'le mettez dans du papier."

"C'est pour en faire des papillotes."

Moralité
Ces choses n'arriv'raient jamais.

Si l'on restait chez soi l'dimanche.

Evidemment... C'est d'une logique

déconcertante!

EXPLICATION

Notre confrère Gérard Dagenais avait à bord de sa voiture une jeune fille qu'il devait ramener chez elle, et qui est considérée par tous les amis comme n'étant pas certainement celle qui... a inventé le fil à couper le beurre.

Arrivé près de Cartierville, Dagenais s'arrêta à un poste distributeur.

— De l'eau simplement! — commanda-t-il.

Et ils repartirent au grand étonnement de la jeune fille qui à un moment donné, demanda:

— Mais vous ne mettez pas d'essence dans votre moteur?

— Non — répondit sérieusement Dagenais — Mon moteur marche à l'eau.

Longue réflexion de la jeune fille qui n'a pas inventé le fil à couper le beurre.

Et puis enfin:

— Je comprends!... Ce doit être que ce qu'on appelle un moteur flottant...

L'HUMOUR

Voici l'histoire que raconte notre sympathique confrère Georges Langlois:

"La scène se passe chez un horloger.

— Comment? demande un ami de



Il faudra bientôt songer aux vacances et aux toilettes qu'il faudra pour ces beaux jours. Voici une intéressante suggestion.

l'horloger — tu vendes tes montres au prix coûtant? Mais alors, où trouves-tu ton bénéfice?

— Dans les réparations! — répond l'horloger sûr de lui.

L'AMOUR

Portalis écrivit cette phrase:

"La force et l'audace sont du côté de l'homme: la timidité et la faiblesse du côté de la femme".

On demande à savoir quel âge avait Portalis lorsqu'il écrivit cela.

LE BONHEUR

Et puis voici votre provision quotidienne de bonheur:

"Lorsqu'on a de l'argent, on parle de ceci ou de cela.

"Quand on n'en a pas, on ne parle que de l'argent.

"L'argent—qui ne fait pas le bonheur—serait donc quelquefois le bonheur à l'état objectif..." (L. Delpert.)

LES QUATRE

Une question par jour

par Robert Prevost

Courrier historique



Q. — D'après une revue que je viens de lire, c'est un M. Dollier de Casson qui aurait tracé les premières rues de Montréal. Il aurait aussi tracé les plans du vieux Séminaire de la rue Notre-Dame. Qui était Dollier de Casson, était-il architecte de profession?

Adrien Harvey.

R. — M. Dollier de Casson n'était pas un architecte de profession; c'était un Sulpicien. Si on le voit souvent tracer des plans d'édifices, c'est qu'il avait de grandes aptitudes et, à n'en pas douter, des connaissances assez étendues qui lui permettaient de le faire.

M. Dollier de Casson vit le jour d'une famille noble, au château de Casson, à dix lieues de Nantes. Comme c'est le cas pour la plupart des grands hommes, sa jeunesse demeure pour nous livre fermé. Le peu que nous en connaissons cependant, nous permet de voir en lui un jeune homme brave. Vaillant soldat, il servit sous Turenne et devint capitaine de cavalerie avant d'être majeur.

N'entendit-il l'appel de Dieu qu'à 21 ans?

Quoi qu'il en soit, il entra chez les Messieurs de St-Sulpice, à Paris, en juillet 1657. C'est neuf ans après, qu'il s'embarqua pour le Canada. Il prit place, en effet, sur le *Moulin d'Or* et mit pied à Québec en septembre 1666.

Aussitôt débarqué dans la capitale, M. Dollier de Casson fut choisi pour accompagner, à titre d'aumônier, une expédition dirigée par le gouverneur Tracy contre les Iroquois.

En novembre, notre Sulpicien se rendait à Ville-Marie. Il n'y resta pas longtemps. Il fut bientôt envoyé comme chapelain au fort Ste-Anne où une violente épidémie de scorbut régnait. C'est dû à sa force herculéenne qu'il put résister aux fatigues qu'il s'imposa et à l'infection de cette terrible maladie.

M. Dollier n'est pas de retour à Montréal depuis longtemps que ses supérieurs l'envoient faire de l'évangélisation, en compagnie de M. Barthélémy, sur les bords du Nipissing, où il apprend l'Algonquin.

Un sauvage qu'il y rencontre lui parle des tribus indiennes qui habitent les bords du Mississipi. Au récit des croyances de ces peuples barbares, il s'enflamme et veut à tout prix les convertir. Après avoir obtenu l'assentiment de ses supérieurs, de l'Evêque et du gouverneur, il s'embarque pour l'inconnu, escorté d'un autre Sulpicien, M. de Galinée, et de Cavalier de LaSalle.

De retour à la civilisation, M. Dollier est encore désigné comme aumônier d'un groupe de soldats qui vont faire une nouvelle expédition contre les Iroquois. M. de Courcelle, nouveau gouverneur, voulait suivre en cela l'oeuvre de son prédécesseur.

En 1671, M. Dollier de Casson se voit nommé Supérieur du Séminaire de Montréal, à la place de M. de Queylus. Il devra forcément abandonner ses projets d'expédition et demeurer plus sédentaire. Serait-ce supposer qu'il fera la paresse? Mais non! Comment un homme aussi actif peut-il lésiner?

C'est durant sa supériorité qu'on parla de construire le premier temple de "la Paroisse". Il traça les murs de l'église et s'occupa de son érection. Son activité ne s'arrêta pas là: à une église, il faut un prêtre, et le voilà nommé curé d'office.

Vers le même temps, on le voit, avec Bénigne Basset, arpenteur de notre ville, traçant les premières rues de Montréal.

Un peu plus tard, nous le retrouvons malade à l'Hôtel-Dieu. Ayant voulu traverser le fleuve en raquettes, la glace céda et le précipita dans l'eau glacée d'où il ne fut tiré qu'après plusieurs heures de patience... Il profite des moments de loisirs que lui procure sa convalescence pour rédiger une "Histoire de Montréal" qui est très intéressante pour les historiens, aujourd'hui.

Quelque temps après, voilà M. Dollier parti pour la France avec MM. Fénélon et d'Urfé. Après quatre ans passés en Bretagne, soit en 1678, M. Dollier s'adresse à M. Tronçon et lui fait part de son projet de retourner à Montréal. Il était de retour dans notre ville au mois d'août de cette année.

En 1680, c'est M. de Casson qui commence, sur la rue Notre-Dame, la construction du Séminaire qui existe encore.

Il s'endormit dans le Seigneur, le 27 septembre 1701.

Robert PREVOST.

OUBLI

Le garçon: — Monsieur vous avez oublié de payer.

Le client: — (amer) J'étais entré boire afin d'oublier...

SYMBOLES de DIGNITE

LE COURONNEMENT - 12 MAI 1937

de leurs majestés GEORGES VI et ELIZABETH

restera dans l'histoire comme l'une des pages bien conforme à la dignité traditionnelle de notre peuple. Il fournira aussi le signal de réjouissances qui comprendront des parties de toutes sortes... danses, réceptions, et réunions plus intimes

Le Service de Fournisseur de ROBINSON

aidera à compléter les détails des parties de toutes sortes. Nous sommes prêts à rencontrer n'importe quelle éventualité quel que soit le nombre de vos invités.

Une de nos hôtesse s'occupera de tous les détails.

A l'heure actuelle tout indique une saison de réceptions brillantes. Evitez le risque des retards et des déceptions en nous téléphonant maintenant

Gâteaux

Bonbons

Chocolats

Crème glacée

ROBINSON & CO.

1653 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE

TELEPHONE: Fitzroy 6333

DANS LA FINANCE

Nouveau déclin à la Bourse de Montréal

CURB de MONTREAL

Courtoisie de la Maison
JOHN PITHBLADO & CO.
400, rue Saint-Jean

Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Abitibi P. & P.	104 1/2	104	104 1/2
do 6% priv.	70 1/2	70	70
Asbestos	109 1/2	108	108
Bathurst P. B.	19	19	19 1/2
Beauharnois	8 1/2	8	8 1/2
Brew. & Dist.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Brewing Corp.	31 1/2	31	31 1/2
Br. Amer. Oil	34 1/2	34	34 1/2
B. C. Packers	21 1/2	21	21 1/2
Can. Maltng	37 1/2	37	37 1/2
C. N. Power pr	111 1/2	111	111 1/2
C. Dredge & D.	41 1/2	41	41 1/2
Can. Vickers	114 1/2	114	114 1/2
Catell Mac.	8 1/2	8	8 1/2
do priv.	11 1/2	11	11 1/2
Cons. Paper	181 1/2	181	181 1/2
Cons. Alcohol	24 1/2	24	24 1/2
do priv.	44 1/2	44	44 1/2
Donnacona A.	144 1/2	144	144 1/2
Dom. Stores	111 1/2	111	111 1/2
Eldo A.	244 1/2	244	244 1/2
Eraser	42 1/2	42	42 1/2
Home Oil (Voting)	130 1/2	130	130 1/2
Imperial Oil	224 1/2	224	224 1/2
Int. Petroleum	264 1/2	264	264 1/2
Int. Utilities B.	130 1/2	130	130 1/2
Manitowish pr	684 1/2	684	684 1/2
McLachl. pr	92 1/2	92	92 1/2
Melchers pr	7 1/2	7	7 1/2
Mitchell Rob.	25 1/2	25	25 1/2
McLaren	324 1/2	324	324 1/2
Page Hersey	104 1/2	104	104 1/2
Price Bros.	44 1/2	44	44 1/2
do priv.	72 1/2	72	72 1/2
Reliance Grain	134 1/2	134	134 1/2
Yoxallite Oil	44 1/2	44	44 1/2
South. Bridge	8 1/2	8	8 1/2
S. C. Power pr	108 1/2	108	108 1/2
Walkerville B.	24 1/2	24	24 1/2

MINES

Alexandria	94	92	92
Aldermac	134	140	135
Big Missouri	51	51	51
Beaufort	40	40	40
Brownlee	66	66	66
Bousquet	60	60	60
Can. Maltng	151	151	151
Carl. Maltng	25	25	25
Cent. Patricia	335	335	335
Chibougamau	150	155	145
East. Maltng	112	112	112
Eldorado	140	142	138
Falconbridge	300	300	300
Francœur	108	108	108
Graham B.	28	28	28
Hudson Bay	324	324	324
Jacks. Manion	42	42	42
Lamaque	134	134	134
Lake Shore	524	524	524
Montague	20	20	20
Macassa	845	845	845
Moffatt Hall	94	94	94
Murphy	65	65	65
O'Brien	885	885	885
Parkhill	26	26	26
Pioneer of B.C.	500	500	500
Perron	145	150	140
Rend. Authier	460	500	460
Shawkey	65	65	65
Sherritt G.	275	285	275
Siscoe	425	450	425
Stadacona	224	225	206
Sullivan	170	170	165
Sladen	140	160	160
Teck Hughes	510	510	510
Thompson Cad.	106	111	105
Ventures	205	209	205
Wood Cad.	60	61	60

MÉTAL-ARGENT

Courtoisie de la Maison
L. G. BEAUBIEN & CIE.
54, rue Notre-Dame

L'ajustement officiel des prix sur l'option de métal-argent à la fermeture sur le Canadian Commodity Exchange hier, était:

Avril	45.40
Mai	45.30
Juin	45.25
Juillet	45.20
Août	45.15
Septembre	45.10
Octobre	45.05
Novembre	45.00
Décembre	45.00
Janvier	45.00
Février	45.00
Mars	45.00

NOUS RECOMMANDONS
L'ACHAT IMMÉDIAT DE

Routhier-Cadillac

et
LeRoy Mines

Circular sur demande

STERLING SERVICE LIMITED

Valeurs de Placement.
Établie en 1929.
267, rue Notre-Dame.
Tél. Pl. 8241. Montréal

BOURSE DE MONTREAL

Courtoisie de la Maison
FORGET & FORGET.
49-51, rue St-Jacques.

Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Bell Telephone	1604	1603	1604
Brazilian Tr.	25	25 1/2	25 1/2
B. C. Power A.	364	362	364
do B.	82	82	82
Bldg. Products	594	60	594
Bathurst A.	194	194	194
Bruck Silk	74	74	74
Can. Cement	304	304	304
do priv.	1074	1074	1074
Can. Car	174	174	174
do priv.	264	264	264
Can. Steamship	74	74	74
Can. Bronze	31	31	31
Can. Hydro pr	744	744	744
C. I. Alcohol A.	64	64	64
do B.	32	32	32
C. P. R.	14	14 1/2	14 1/2
Cockshutt Pl.	18	18	18
Cons. Smelters	314	314	314
Crown Cork	204	204	204
Dist. Seagrams	244	244	244
Dom. Bridge	524	524	524
Dom. Coal pr	214	214	214
Dom. Textile	82	82	82
Dryden Paper	174	174	174
Electrolux	20	20	20
Foundation	284	284	284
G. Steel Wares	164	164	164
Gurds	114	114	114
Gypsum	164	164	164
Ham. Bridge	17	17	17
Hollinger	12	12	12
Industrial Acc.	354	354	354
Imp. Tobacco	144	144	144
Nat. Nickel	634	634	634
Int. Power	894	894	894
do priv.	894	894	894
Lake of the W.	142	142	142
Manitowish	134	134	134
McColl Front.	10	10	10
Mtl. Power	204	204	204
Mtl. Tramways	84	84	84
Nat. Breweries	404	404	404
Nat. Steel Car	484	484	484
Noranda M.	694	694	694
Power Corp.	25	25	25
Quebec Power	194	194	194
Regent Knitt.	84	84	84
do B.	22	22	22
St. Law. Corp.	134	134	134
do priv.	25	25	25
St. L. Paper pr	86	86	86
Shawinigan	274	274	274
Sher. Williams	284	284	284
Simons & Sons	14	14	14
S. Can. Power	144	144	144
Saguenay pr	101	101	101
United St. Cor.	94	94	94
Winn. Elec. A.	6	6	6

Totaux des ventes

Industriels: 51,800 actions.
Mines: 174,500 actions.

MINES non INSCRITES

Fournis par
STERLING SERVICE LIMITED
267, rue Notre-Dame

Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Acma Cadillac	16	16	16
Albany River	63	63	63
Algold	25	25	25
Amity Gold	92	92	92
Amos Cadillac	14	14	14
Bousquet	65	65	65
Brown Cadillac	114	114	114
Can. Kirkland	62	62	62
Can. Pandora	15	15	15
Central Duvernay	35	35	35
Cunipat	69	69	69
Darwin	26	26	26
Dean Cad.	68	68	68
Dempsey Cadillac	35	35	35
Dunlop new	14	14	14
Duvernay	28	28	28
Fleming	294	294	294
Fontana	45	45	45
Garnet E. L.	624	624	624
Gilbec	624	624	624
Gold Bar	16	16	16
Hudson Patricia	64	64	64
King Kirkland	62	62	62
Lafayette	624	624	624
Lake Hill	18	18	18
Lake Rowan	58	58	58
Lamaque Gold	740	740	740
LeRoy	894	894	894
Marlin Bird	110	110	110
Monohia	25	25	25
Mosher	35	35	35
Norlake	42	42	42
Normal	160	160	160
Obalski	27	27	27
Oklend	28	28	28
O'Leary Maltng	14	14	14
Payore	32	32	32
Potterdall	624	624	624
Quebec Eureka	10	10	10
Routhier-Cad.	26	26	26
Rubec	694	694	694
Seguin-Rouyn	69	69	69
Shawmagne	26	26	26
Sigma	640	640	640
Simmons Mining Co.	500	500	500
Siscoe Ext.	38	38	38
Smelters Gold	65	65	65
Springer Sturg.	15	15	15
St. Pierre Cad.	15	15	15
Tonawanda	684	684	684
Wawbano	10	10	10
West Red Lake	67	67	67
Westwood Cad.	26	26	26
Wilport	18	18	18
Winoga	30	30	30
Young Davidson	13	13	13
Young Sherritt	12	12	12

La baisse, quoique légère, s'étend à tous les titres

Les prix ont continué à décliner à la Bourse et sur le Curb de Montréal hier mais quelques stocks de papier semblaient enclins à grimper à l'heure de la fermeture. Il y eut baisse sur presque toute la ligne.

Consolidated Paper battait la marche sur le marché et après avoir touché 18 dans la matinée il fit un gain de 3-4 de point au cours de la journée. Abitibi, fort actif, était coté à 11 à la fermeture, bien qu'au paravant il était descendu à 10 1-2. Fraser Trust a dégringolé de 3-4 de point et Price Bros de près d'un point.

Dominion Steel and Coal (B) s'est montré très actif bien qu'il ait subi un déclin de un point et un huitième.

International Nickel a clôturé à 65 tandis que Consolidated Smelters a fait une perte d'un point. Noranda a légèrement décliné.

A WALL STREET

NEW-YORK, 15. — Les aciéries étaient en tête d'un faible recul au marché de New-York alors que plusieurs vedettes glissaient d'une fraction à environ un point. Par ailleurs plusieurs valeurs, particulièrement les spécialités, parvenaient à progresser à de nouveaux hauts, bien que les pertes semblaient dominer en clôture.

Un bon nombre d'opérateurs préféraient demeurer dans les coulis, n'osant s'aventurer dans un sens ou dans l'autre dans l'attente de nouveaux événements à Washington, notamment la publication du discours du budget du président au congrès au début de la semaine prochaine.

Le ticker était pratiquement immobile durant la séance, mais le volume augmentait durant les ventes de la dernière heure.

POTINS

Le 10 avril, les stocks de blé canadien comprenaient 80,777,022 boisseaux contre 82,365,779 la semaine précédente et 200,588,005 la date correspondante de l'an dernier. Le blé canadien aux États-Unis s'établissait à 13,529,968 boisseaux, contre 14,149,802 la semaine précédente et 13,694,040 en 1936. Le blé en transit sur rails s'établissait à 4,604,142 boisseaux.

Si les prix des métaux de base se maintiennent d'ici la fin de l'année, les actionnaires de Consolidated Smelters devraient recevoir les dividendes plus élevés en 1937, car les directeurs ont toujours en pour politique de verser des dividendes proportionnés aux recettes.

La production d'International Petroleum au Pérou et en Colombie au cours du mois de mars, s'est élevée à 2,895,909 barils, une augmentation de 105,611 sur le mois correspondant l'an dernier.

Les actionnaires privilégiés de Dominion Tar recevront maintenant 2 actions ordinaires au lieu des arrérages et un nouveau titre privilégié à 5 1-2 pour cent pour remplacer le titre actuel à 6 1-2 p. c.

Prospectors Airways Co. Limited, annonce une perte nette d'opération de \$37,677 pour 1936, comparativement à une perte de \$49,976 l'année précédente. Le déficit de \$12,514 à la fin de l'année 1936 a été converti en un surplus de \$72,657, les profits à la suite de la vente de parts détenues dans d'autres compagnies ayant été de \$119,723, et les divers dividendes et autres revenus de \$37,755.

BOURSE MINES

Fournis par BURKE, DASSEREAU & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Asbury	10	10	10
Ashley	10	10	10
Ang. Huronian	650	650	650
Aldermac	144	144	144
Buffalo Anke.	104	104	104
Bidgood	394	394	394
Base Metals	35	35	35
Bankfield	131	130	131
Brackford	750	750	750
Braclorne	495	500	500
B. C. Pioneer	495	500	500
Robbie	15	15	15
Castle Tr.	120	120	120
Cent. Patricia	335	335	335
Can. Maltng	159	162	158
Central Manon.	104	11	104
Chem. Res.	89	89	89
Chibougamau	155	155	155
Dom. Mines	424	42	424
East. Maltng	138	148	138
Eldorado	260	210	200
Falconbridge	350	350	350
God's Lake	59	59	59
Goldale	30	30	30
Granada	30	31	30
Gunnor Gold	30	30	30
Home Oil	190	195	186
Hudson Bay	324	324	324
Hovey Gold	40	40	40
Hardrock	190	204	190
Hollinger	122	13	122
Int. Nickel	644	654	644
Jacks. Manion	41	41	41
Kirkland Lake	144	151	144
Lake Shore	524	524	524
Lamaque Con.	134	134	134
Lava Cap.	94	94	94
Little Long I.	625	635	625
Man. & East.	644	644	644
McKenzie R. I.	149	149	140
McMillan	644	644	644
MacLeod Cook.	235	240	235
Mining Corp.	270	270	270
McIntyre	374	374	374
Macassa	640	655	640
Morris Kirk.	40	44	40
Nipissing	250	260	250
Noranda	69	694	694
O'Brien Cad.	880	925	885

DANS LA FINANCE

Opinions de New-York

ABBOTT, PROCTOR & PAINE. — Les actions de compagnies de puits d'huile sont des valeurs très attrayantes cette saison, elles sont moins sujettes à l'inflation et leur achat est un placement plus sûr; leur prix est ferme. Le marché aura encore une allure erratique pendant un certain temps, mais nous croyons fermement qu'il se haussera.

POST & FLAGG. — Les achats sont lents et prudents.

LAIDLAW & CO. — Nous sommes d'opinion que le marché gardera son allure actuelle jusqu'à ce que le budget d'Etat soit connu ou que l'on connaisse la future politique des unions ouvrières.

THOMPSON & McKINNON. — Dans l'absence de nouvelle importante, il semble que le marché sera irrégulier et les transactions, restreintes.

Dividende probable d'Eldorado en 1937

"Nous sommes persuadés de pouvoir payer un dividende avant la fin de 1937," a déclaré M. Galibert Labine, gérant-général de l'Eldorado Gold Mines, au cours de l'assemblée annuelle, en réponse à la demande d'un actionnaire.

MM. A. H. Paradis et R. T. Birks ont été élus au conseil d'administration. On vient de commander le matériel nécessaire pour la construction de l'agrandissement à l'efficacité de Port Hope et le travail commencera vers le 30 avril.

A la propriété du lac du Grand Ours on a commencé les opérations au puits Gulch, environ 3,000 pieds à l'est des travaux principaux. Les travaux préliminaires ont mis à jour des valeurs argenteuses encourageantes. On projette aussi de commencer les opérations à la propriété Bonanza à Dowell Point.

La compagnie vient de se porter acquéreur d'une option sur 30 claims dans la région du lac Gordon, où on a retrouvé des valeurs intéressantes. Une équipe est à entreprendre des travaux préliminaires sur cette propriété.

M. Labine a déclaré que la demande croissante pour l'uranium et le radium a déterminé et rendu nécessaire les plans actuels d'expansion.

De Sorel on apprend que le Radium King, après avoir été béni par l'abbé Boucher, de Notre-Dame, est en route pour rejoindre l'autre navire de la compagnie, le Radium Queen. On le transporte par wagon jusqu'à Waterway, Alberta et de là le Radium Queen le remorquera sur la rivière Mackenzie jusqu'à Fort Smith, où il sera de nouveau démonté et transporté sur terre jusqu'à Fort Fitzgerald. Ce navire servira sur la rivière Athabaska et la rivière Mackenzie.

ELU PRESIDENT



M. J.-E. LABELLE, C.R., élu président de la Compagnie Vian Limitée.

A sa dernière réunion annuelle tenue le 13 courant, les directeurs de la Compagnie Vian Limitée ont élu comme président, M. J.-E. Labelle, C.R., ex-régisseur des Chemins de Fer Nationaux et avantageusement connu dans le monde des affaires.

A cette assemblée on a également élu M. Théophile Vian, président du conseil d'administration. M. Vian est le fils du fondateur, qui en 1867 inaugura cette biscuiterie canadienne-française, laquelle occupe de nos jours la quatrième place parmi les industries du genre au pays. Un nouveau directeur, dans la personne de M. Charles Geoffrion, courtier en assurances, s'ajoute à la liste des officiers actuels: MM. Albert Hudon, vice-président, M. Guy Perron, J.-A. Lemieux.



M. ALFRED H. PARADIS, avantageusement connu dans les cercles industriels, commerciaux, financiers et miniers de cette ville, qui vient d'être élu membre du conseil d'administration d'Eldorado Gold Mines, Limited.

Nouvelles minières

BUFFALO-ANKERITE. — Avec le dividende trimestriel régulier de 12½ cents, la Buffalo Ankerite Gold Mines annonce un boni de 5 cents l'action; le paiement aura lieu le 15 mai aux actionnaires inscrits le 1er mai. C'est une augmentation dans le montant des dividendes que recevront les actionnaires cette année, le premier versement trimestriel ayant été de 12½ cents, au lieu de 5 cents antérieurement.

LAPA CADILLAC. — Le travers-banc 103 au premier niveau de la propriété de Lapa Cadillac Gold Mines, qui a été prolongé vers le nord dans le but de retracer le gisement de minerai "C" qu'un forage récent a traversé, a atteint son objectif, suivant la déclaration de l'ingénieur-consultant, M. R.S. Denny. Le travers-banc a traversé la zone "C"; la mise en perce sera inaugurée incessamment.

CONSOLIDATED CHIBOUGAMAU. — La Consolidated Chibougamau Goldfields Ltd., a avisé le Curb de Montréal, que 25,000 actions ont été prises à \$1 chacune en vertu de la convention de souscription. Il reste 215,000 actions sous option à \$1.

MCKENZIE RED LAKE. — La McKenzie Red Lake Gold Mines, Limited, rapporte une production record de \$226,000 pour les trois mois se terminant le 31 mars 1937. Ces chiffres se comparent à \$206,502 pour le dernier trimestre de 1936. Il a été usiné 13,832 tonnes, soit 157 tonnes par jour. La teneur a augmenté considérablement, étant de \$17.15 contre \$15.53. La teneur, le tonnage et la production ont atteint le nouveau haut dans l'histoire de la compagnie.

MARCHE DE CALGARY

Cours tournés par BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL 477 St-François-Xavier

	Offre	Dem
Advance	20	20
Alberta Pacific	32	35
Anaconda	162	18
Banner	06	12
Benton	05	06
British Dominion	27	29
Calgary & Edmonton	287	290
Calmont	41	62
Commonwealth	28	30
Commonwealth	30	31
Dalhousie	54	57
Davies Petroleum	—	26
Devenish	06	1
East Crest	14	16
Foothill	125	—
Foundation	31	35
Freehold	10	12
Graystone	15	18
Hargal	19	22
Highwood Sarcee	21	22
Home Oil	159	195
Hylo	—	10
Lethbridge	07	08
Madison	09	10
Mar Jon	20	21
McDougal Segur	20	21
Mercury	29	30
Mill City	17	20
Model	48	52
New Federal	05	05
Okalta common	136	140
Pacalta	15	—
Ranchmen's	46	49
Reward	11	12
Ritchfield	14	17
Royallite	40.60	41.50
Spooner	25	—
South West Petroleum	58	—
Turner Valley	08	—
United Oils	23	24
Vanalta	10	11
Volcan	120	125
Wellington	—	11
Waymarn	17	19

L'HYDRO DE WINNIPEG

Le rapport annuel de City of Winnipeg Hydro-Electric System démontre un revenu total de \$3,569,000 en 1936, comparativement à \$3,496,000 en 1935. Déduction faite de tous les frais, il reste un profit net de \$33,719 contre une perte nette de \$219,421 l'année précédente.

POUR LE PLACEMENT ET LA SPÉCULATION

Consultez

BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL

MEMBRES DE LA BOURSE DES HAILES DE CALGARY

477 ST-FRANÇOIS-XAVIER, 11A 322, MONTREAL

De vives ripostes...

(Suite de la page 7)

— Ce n'est pas un comité mais un cirque.

M. Bouchard veut parler et l'on entend des cris et des vociférations.

Le chef de l'Opposition. — J'ai le droit de parler sur votre décision.

La foule manifeste encore et M. Taché prend le vote pendant ce temps-là.

En même temps, M. Bouchard parle. — Vous n'avez pas le droit de prendre le vote pendant que je parle. Vous êtes obligés de dire en vertu de quel règlement vous m'empêchez de parler. On a applaudi tout à l'heure et c'est la fin de votre régime.

M. Taché. — J'insiste pour que le chef de l'Opposition prenne son siège.

M. Bouchard. — Vous êtes obligés de dire en vertu de quel règlement.

M. Taché. — Je prends le vote.

M. Bouchard. — Sur quoi prenez-vous le vote?

M. Taché. — Si vous aviez écouté, vous le sauriez.

M. Bouchard. — Le président ne sait pas lui-même sur quoi on vote.

M. Taché. — On vote sur la motion de M. Duplessis pour que les témoins soient entendus.

M. Bouchard. — En vertu de quel règlement prenez-vous le vote sur une motion avant d'avoir disposé d'une motion antérieure?

M. Taché dit que la motion de M. Duplessis est adoptée.

M. Duplessis. — Les témoins sont prêts.

M. Bouchard. — Je veux interroger M. Vian.

Et M. Bouchard ajoute: Je veux que son autre expert, M. Beauchamp, se retire pendant ce temps.

M. Duplessis. — Le chef de l'opposition n'est pas sérieux.

M. Bouchard. — C'est vous-même qui nous avez offert et c'est d'usage courant à la Cour.

M. Duplessis. — Pour mettre fin à la discussion, je demande de sortir à M. Beauchamp.

M. William Tremblay (à M. Bouchard). — Assieds-toi, comédien.

M. Bouchard. — William, ne me fais pas sortir de mes gonds.

M. DALBÉ VIAU

M. Dalbé Viau est alors appelé à témoigner.

En réponse à M. Bouchard il déclare qu'il n'a pas été architecte d'une partie des édifices du Parlement à Ottawa, et qu'il n'a pas été conseil.

M. Duplessis. — Vous êtes mal renseigné.

M. Bouchard. — Je demande des renseignements.

M. Duplessis. — Vous défendez le scandale du palais de justice.

M. Bouchard. — Je défends toutes les victimes des injustices du premier ministre et je fais mon devoir malgré ses insinuations et sa majorité.

M. Duplessis dit qu'il ne doit pas faire de discours.

M. Bouchard. — Pardon. Si vous ne voulez pas que je vous réponde, ne m'interrompez pas. Ne retardez pas l'enquête.

M. Bouchard (à M. Vian). — Quelle est la grandeur des fenêtres du palais de justice?

— Il y en a de 9 pieds, 5 pieds et 7 pieds, par 3 1-2 de large.

— Y a-t-il des fenêtres sur deux étages cintrées dans le haut?

— Quelques-unes.

— Il y en a d'autres cintrées sur la façade?

— Oui.

— Et dans le rond-point de la façade?

— Il n'y a pas de rond-point sur la façade.

— En quel bois sont ces fenêtres de \$40 chacune?

— L'intérieur est en pin et l'extérieur en chêne. Ce sont des fenêtres doubles, dont le cadre intérieur est en pin et le cadre extérieur en chêne.

— Quel sorte de chêne?

— Du chêne fléché.

— Combien valait le chêne dans le temps?

— Je l'ignore.

— Vous avez fait enquête sans savoir ce qu'avait coûté le bois. Si je vous disais qu'à cette époque le pin coûtait \$250 le 1,000 pieds à bord du char. Alors si le prix du chêne était de \$250 et le prix du pin blanc de \$250, quel serait le prix d'une

fenêtre de 9 pieds par 3 1-2 pieds?

— A ma connaissance le bois blanc n'a jamais valu \$250 le mille pieds.

— J'ai dit le pin blanc et non le bois blanc. Pour vous éclairer, je vais vous dire qu'il entrait 142 pieds de bois dans chaque fenêtre.

M. Vian. — Je trouve le chiffre un peu élevé.

M. Laffleur. — Le chef de l'opposition pense que les châssis sont pleins de bois.

M. Bouchard. — C'est vous autres qui êtes pleins ce matin.

M. Thibault. — M. J.-A. Gagné, qui achète du bois de qualité est ici, près de moi, et il me dit que de 1929 à 1931, le pin blanc valait \$110 le mille pieds.

M. Duplessis. — Le chef de l'opposition donne des chiffres qui ne sont pas exacts. M. Bédard qui est ici me dit que jamais le bois n'a valu le prix qu'il mentionne.

M. Bouchard. — M. Bédard n'est pas sous serment.

M. Duplessis. — Voulez-vous qu'on l'assomme?

M. Bouchard. — Attendez, je vais continuer mes remarques.

M. Bouchard demande les mensurations des châssis et la quantité exacte de bois qui entrait dans la fabrication desdits châssis.

M. Duplessis dit que M. Bouchard ne pose pas les questions correctement. Car il part sur des données fantaisistes plaçant, par exemple le prix du pin rouge à \$250 quand, en réalité, il n'excède pas \$125, etc., suivant M. Bédard.

M. Vian déclare qu'il y avait des châssis de différentes hauteurs, soit de 9 pieds, 7 pieds, 6 pieds et trois pieds et demi. La majorité des châssis ne sont pas de l'ordre de 9 pieds de hauteur.

Payé à M. Cauchon

M. Marler. — Le témoin a mis en preuve hier que la province a payé à M. Cauchon \$154,000 alors que M. Cauchon avait fait une soumission pour \$36,000. C'est une question qui intéresse la population plus que le bois des châssis et le chef de l'Opposition pourrait s'en enquêter.

M. Bouchard. — Attendez et vous verrez.

M. Duplessis s'objecte à des questions.

M. Bouchard. — On a le temps. Pourquoi le premier ministre est-il si pressé? On est bien payé.

M. Duplessis. — Le chef de l'opposition est bien payé. Alors que j'ai reçu mon traitement de \$2,000, il n'a pas voulu accepter une réduction de 10 p.c.

M. Bouchard. — C'est faux.

M. Duplessis. — On a fait des travaux pour \$3,903,000 il y a des faits patents qui ont été révélés hier.

Le chef du gouvernement résume la preuve faite la veille.

M. Bouchard. — M. le président, je m'objecte à ce discours, qui nous fait perdre du temps.

M. Duplessis continue à résumer la preuve.

M. Bouchard. — Je proteste contre ce discours. Mon salaire de député a été réduit comme les autres.

M. Duplessis répète qu'il est un pauvre homme et qu'il a fait réduire son traitement.

Le mausolée du Frère André

M. Bouchard. — C'est ça qui vous a donné une fortune pour le mausolée du frère André?

— Longues manifestations dans la foule.

M. Duplessis. — Je regrette que l'on traîne ici le nom d'un homme respectable.

M. Bouchard. — C'est entendu qu'il est respectable.

M. Duplessis. — Le mausolée, je l'ai payé \$1,000 à même mon traitement de premier ministre, je l'ai donné considérant que c'était un faible tribut de reconnaissance.

M. Bouchard. — Je regrette que le premier ministre m'injurie et me fasse injurier par sa majorité. Il essaie de me faire passer pour mesquin. Je ne veux pas être aussi désintéressé que lui des biens de ce monde parce que le n'aime pas autant que lui le camoufflage. Le salaire du chef de l'opposition est

(Suite de la page 20)

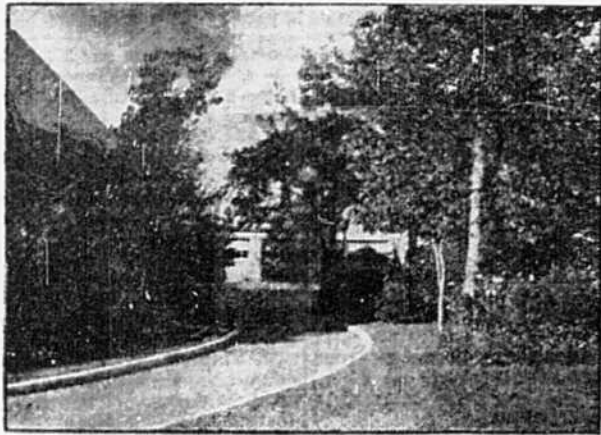
Chibougamou!

LES EXPERTS en matière minière s'accordent tous sur les perspectives de cette région développée depuis si peu de temps et, cependant, remplie de si belles promesses pour l'avenir. La direction de presque chacune de nos compagnies minières de quelque importance a jugé bon de s'approprier de larges concessions afin de participer aux bénéfices qui dériveront de ce district, le second en importance à nul autre au pays. Il est évident que sur les conseils de leur ingénieurs, les Chibougamou Gold Fields, Smelters, Noranda, Ventures, Dome, O'Balski, etc., ont agi sagement, et nous croyons fermement qu'il est de votre intérêt de vous enquérir immédiatement sur les possibilités de ce territoire. Nous avons encore quelques groupes de 15, 20 et 25 "claims" limitrophes aux grandes compagnies mentionnées ci-haut, et ce, à des prix qui vous permettront de réaliser des bénéfices au-delà de vos espérances. Hâtez-vous d'agir et vous intéresser là où les connaisseurs se sont crus justifiés de le faire.

Pour tous renseignements, s'adresser à
Casier 200, "L'Illustration Nouvelle", Montréal

Nous avons besoin d'agents sérieux. Avis aux intéressés

Un garage est commode et épargne de l'argent



PORTE ROTATIVE AU PLAFOND

CANADA METAL & WOOD MFG. CO.

1124, Blvd Pie IX, Montréal

AMherst 0930



BILLARD
Le roi des jeux
d'intérieur

Lancaster 1238

The Brunswick Balke Collender Co.
OF CANADA LIMITED

30-34 ouest, rue Notre-Dame

Montréal

Réparez et embellissez votre maison

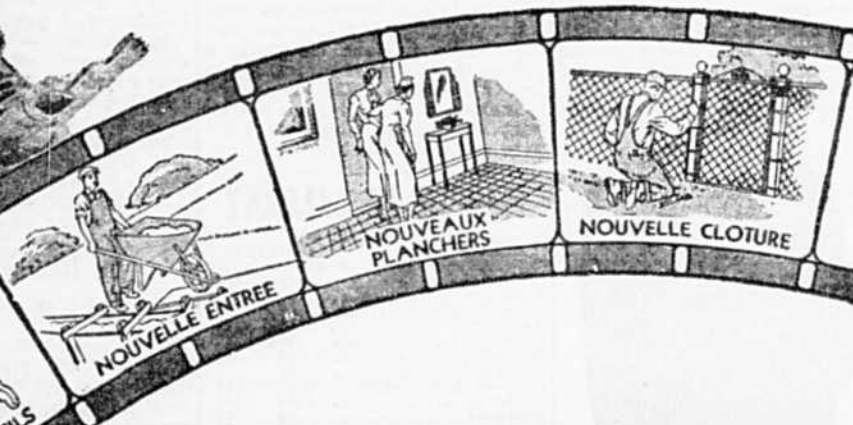
DEPUIS quelques temps, on parle beaucoup dans le public, du magnifique mouvement lancé par la Commission Nationale du Placement, à l'effet d'améliorer les habitations. Un comité a même été formé à Montréal. M. Paradis en est le président. Fondée dans le but louable de découvrir les moyens de donner de l'emploi à nos milliers de chômeurs, la Commission Nationale du Placement prône judicieusement un plan d'amélioration aux habitations. Ce plan longuement mûri et soumis à des autorités compétentes permet au propriétaire d'emprunter jusqu'à \$2,000 pour renover les maisons et les bâtiments. Depuis sept ans que dure la crise, peu de propriétaires ont été à même d'apporter à leurs maisons, les améliorations et les réparations que nécessite un long usage. Le plan aide à embellir les maisons sans déboursés immédiats, et de plus, quelle magnifique occasion d'aider au relèvement économique du pays en employant les malheureux sans-travail voués involontairement à un chômage déprimant. On l'a dit et répété au point que c'est devenu un lieu commun "que la construction reparte et la crise est finie". Eh bien, messieurs les propriétaires, qui gémissiez des malheureux effets d'une dure crise économique, l'occasion vous est donnée de vous délivrer de ce pesant carcan, pourquoi ne pas en profiter?

En effet, c'est un spectacle lamentable que de regarder nos maisons, autrefois si propres, si pimpantes, si gaies, s'en aller à la ruine et s'enlaidir graduellement. A cause de cela beaucoup de nos petits propriétaires voient les locataires refuser de louer leurs maisons, qu'ils ont achetées et édifiées après de longues années de peines, de travail. Leur situation financière les force à supporter cet état de choses ou quelquefois à perdre ce fruit de leurs sueurs. Souvent ils ont quelque argent qu'ils doivent garder pour les jours mauvais. Leurs épargnes trop petites ne leur permettent pas les dépenses assez considérables qu'entraînent les réparations et les améliorations. C'est pourquoi nombre d'entre eux se découragent et s'attristent à la pensée de perdre leurs propriétés. Mais le nouveau "Plan d'améliorations aux habitations" leur facilite l'exécution de leur désir le plus cher, renover leur maison pour un intérêt minime. Ils peuvent emprunter sans donner de garantie. Ce qui doit attirer plus particulièrement notre attention, c'est que ce plan d'amélioration est appelé à diminuer le chômage dans notre province, en procurant de l'emploi à ceux qui, désespérés, espèrent des jours meilleurs.

Messieurs les propriétaires, réparez ces foyers. L'avantage vous est donné. Il est de votre devoir d'aider aux autres si vous voulez qu'on vous aide. Peinturez, améliez, percez des fenêtres, agrandissez, tout cela, le plan d'amélioration vous en procure les moyens. La société l'attend de vous; la génération, qui grandit, a besoin d'air et d'hygiène pour suppléer à toutes les inquiétudes morales dont leur naissance durant la crise a été atteinte.

Semons autour de nous de la gaieté en donnant du confort par le "Plan d'Amélioration aux Habitations".

"Nous pouvons les effectuer TOUTES, grâce au PLAN D'AMELIORATIONS AUX HABITATIONS"



IL est probable que d'ici quelques jours un représentant d'un entrepreneur en plomberie, construction, planchers ou toitures, ou d'un peintre-décorateur ira vous voir avec des renseignements détaillés sur le Plan d'améliorations aux habitations et sur la façon d'en tirer parti selon vos besoins de votre bourse. Etudiez bien les imprimés que chacun vous laissera; décidez de l'amélioration ou des améliorations à entreprendre durant la présente saison et obtenez une estimation précise du coût.

SIMPLIFIEZ LE FINANCEMENT

Tout entrepreneur, firme ou architecte peut vous aider à négocier un emprunt sous le régime du Plan d'améliorations aux habitations, si vous en avez besoin pour financer ces travaux, ou vous pouvez vous adresser directement à votre banquier. Aucune garantie ou endossement n'est requis; vous exposez simplement que vous êtes en mesure de rembourser en versements mensuels et vous obtenez l'emprunt, les travaux sont entrepris, votre maison devient plus attrayante et plus confortable et des gens sont mis au travail.

Vous pouvez obtenir des renseignements complets sur le Plan d'améliorations aux habitations et ses dispositions, de votre comité régional, du président du comité provincial, de votre banquier ou de la Commission nationale de placement, à Ottawa.

COMMISSION NATIONALE DE PLACEMENT
SOUS LA DIRECTION DU GOUVERNEMENT FEDERAL

Comité pour la ville
de Montréal

Président: ALFRED-H. PARADIS

Bureau de renseignements
Chambre 1460 Edifice Sun Life
PLateau 1428

(Le coût de cette série d'annonces, émises par la Commission nationale de placement, a été entièrement défrayé par des firmes et des citoyens de grand esprit civique, comme contribution à l'effort coopératif national qu'avait en vue le Parlement du Canada lorsqu'il adopta la loi créant la Commission nationale de placement.)

Bureau: 1321 est, rue Beaubien
Dollard 9795

ALFRED FILION LTEE

Entrepreneur Général
Estimés fournis gratuitement
sur demande

4299 EST, RUE NOTRE-DAME
FRontenac 1763

Maison fondée en 1886

FRS BEAUDOIN & FILS

ENTREPRENEURS
PLATRIERS

Tél. FAIkirk 2525

4258 CHRISTOPHE-COLOMB
MONTREAL

Spécialistes pour conduite
individuelle pour Dames

**ECOLE DE
CONDUITE FEDERALE**

Etablie en 1921

Leçons privées données
jour et soir par appointment

1821, RUE ST-DENIS
Tél. HARbour 5518

Avant de construire, acheter, louer ou remodeler, considérez
les nombreux avantages de l'usage de

TEN-TEST
PLANCHE ISOLANTE

INTERNATIONAL FIBRE BOARD LIMITED

638 Edifice Carré Dominion

LANcaster 8259

LA PAGE OUVRIERE

Une nouvelle convention

L'hon. M. William Tremblay, ministre du Travail, vient de publier dans la Gazette Officielle une ordonnance décrétant une convention collective de travail entre:

D'une part: 1 — Acme Glove Works Ltd., Montréal; Balcer Glove Mfg. Co., Trois-Rivières; Paul Galibert, Montréal; Gallin Glove Co., Ltd., Montréal; Gold Glove Works, Montréal; Montreal Glove Works; J. A. Ouellette Reg'd, Marieville; Perrin Glove, Montréal; Ft. Lawrence Glove Works, Québec; Solid Glove Co., Unique Glove, Montréal; et d'autre part: 2 — Les Syndicats Catholiques des Gantiers de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Loretteville.

La nouvelle ordonnance fixe une nouvelle échelle de salaires pour

les ouvriers et ouvrières employés à la fabrication de toutes les espèces de gants. A l'avenir, les heures de travail ne dépasseront pas 49 heures par semaine; ce qui veut dire 9 heures par jour à l'exception du samedi où l'on ne pourra exiger que 4 heures.

Cette ordonnance sera valable à partir du 11 mai 1937 et demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1938. En outre, la convention sera renouvelable automatiquement chaque année. Il est entendu, que durant les 30 jours qui précéderont la publication de l'avis officiel et sa mise en vigueur, le ministère du Travail recevra toutes les plaintes et objections ayant trait aux détails de cette convention.

Les cordonniers

Le local 249 de l'Union Internationale des Travailleurs en chaussures a tenu une nombreuse assemblée vendredi dernier, sous la présidence de H. Belland, assisté des deux vice-présidents, R. Ménard et G. Champagne. Le rapport du comité exécutif a recommandé différentes propositions d'une très grande importance. L'agent d'affaires a fait un très intéressant rapport de ces activités. L'Union Internationale des travailleurs en chaussures tiendra une grande assemblée jeudi, le 22 avril, à la salle des Buffalo, 1651, Létourneau. Les ouvriers cordonniers unionistes ou non sont invités à cette assemblée, car des questions de la plus haute importance seront discutées, concernant le nouveau contrat collectif de la chaussure et aussi de la présente situation de l'industrie de la chaussure. Des orateurs très au courant de la situation sauront vous intéresser. L'Union Internationale attend pour cette circonstance, la visite de son président Général, John J. Mara. Le local aura son assemblée régulière, ce soir, et des rapports intéressants seront soumis. L'assemblée a passé un vote de sympathie aux confrères Napoléon et Paul Beaudin pour la perte de leur vénérée mère.

Les briqueteurs

Le syndicat C. N. des briqueteurs et maçons tiendra son assemblée régulière, ce soir, à 8 heures précises, dans l'édifice des Syndicats Catholiques, 1231 est, rue Demontigny.

Tous les membres soucieux du progrès de leur association se feront un devoir d'assister à cette assemblée. L'agent d'affaires, M. Arthur Vialau fera un rapport détaillé de ses activités. Il y aura aussi initiation général des membres qui ont récemment joint les rangs de ce syndicat. Les briqueteurs et maçons qui n'ont pas encore joint le syndicat sont priés de le faire au plus tôt et pourront ainsi bénéficier des huit mois de contribution et avoir ainsi droit à quatre mois gratuits. Donc à vendredi soir.

P. S. — Qu'on n'oublie pas d'apporter son livret de membre s'en quoi on pourrait se voir refuser l'entrée de la salle.

A. VIZIAU

AVIS IMPORTANT

Nous l'avons mainte fois répété, notre page ne servira pour les intérêts personnels de personne et d'aucun chef ouvrier. Nous tenteront tous les efforts pour rendre justice aux divers groupements ouvriers de cette ville et nous nous engageons d'ajouter que nous ne publierons rien à tendance communiste ou communisme déclaré.

Dans la tâche à accomplir nous comptons sur la plus généreuse collaboration des officiers.

LA GREVE ILLEGALE

Le sénat des Etats-Unis a condamné les grèves d'occupation en même temps que les méthodes déloyales auxquelles recourent les patrons pour empêcher souvent les ouvriers de demander que l'on reconnaisse leurs droits. Après un débat très violent, qui se prolongea durant quatre heures, les sénateurs adoptèrent par une majorité écrasante une résolution à l'effet de dénoncer comme illégales et contraires à la sécurité publique les grèves d'occupation et le système d'espionnage industriel, répandant à tour de rôle la crainte, le soupçon et l'animosité, en essayant de causer des grèves et la guerre des classes.

Ils condamneront aussi les méthodes employées par les patrons pour empêcher leurs ouvriers de s'organiser en union, ou de réclamer des contrats de travail.

Garder son sang-froid

Nous recommandons à tous nos ouvriers de garder leur sang-froid devant les événements ouvriers actuellement en cours ou qui pourraient se produire en notre ville.

Nous avons assez confiance en nos ouvriers pour croire qu'ils ne se laisseront pas entraîner à poser des actes qu'ils pourraient ensuite regretter avec amertume.

Nous savons qu'actuellement des étrangers font une propagande dangereuse pour la paix industrielle et sociale, et c'est pour cette raison que nous demandons avec instance à nos ouvriers d'être paisibles et de ne pas se laisser endoctriner par le premier venu. Il ne sert à rien de se "monter" à la suite de certains agitateurs qui ne travaillent que dans le désordre et qui promettent mer et monde aux ouvriers.

Les officiers de nos organismes ouvriers, nous le croyons sincèrement, sauront bien répondre aux besoins de l'heure et donner à leurs membres toute la satisfaction nécessaire. — J. E. A. PIN.

Aux boulangers et vendeurs

Dans le contrat de travail intervenu entre un certain nombre d'employeurs de la Boulangerie de Montréal et le Syndicat des Employés de la Boulangerie, contrat qui a pris force de loi au mois de janvier 1937, il est stipulé qu'il y aura révision des salaires trois mois après la mise en vigueur du contrat.

Ce temps est expiré. Le Syndicat désire faire connaître aux employés boulangers et vendeurs les raisons qui le font attendre pour discuter de nouvelles échelles de salaires. Employeurs et employés font actuellement un travail monstre en vue d'obtenir du gouvernement provincial la passation d'une loi pour former une commission du prix de revient dans l'industrie.

Cette commission aura pour effet d'éliminer la concurrence déloyale qui existe actuellement, les

premiers victimes de cette concurrence injuste, sont les bons employeurs et les employés. En stabilisant ainsi les prix du pain, les employeurs seront protégés des dangers qui les menacent sans cesse.

Les employés seront aussi protégés et les employeurs pourront se rendre à leur demande qui est une meilleure reconnaissance de leur travail.

Dès que la Commission sera formée, le Syndicat verra à discuter la question des salaires, nous serons fermes dans nos demandes mais nous serons justes.

Nous demandons aux employés de ne voir là qu'un retard, qui aura sa solution d'ici quelque temps, le Syndicat a fait ses preuves, nous entendons reconsidérer le contrat actuel en apportant des améliorations aux employés de la boulangerie.

Que tous les employés fassent preuve de bonne volonté en secondant les efforts des dirigeants du mouvement, que ceux qui veulent se joindre au Syndicat le fassent sans retard.

Pour plus amples informations: 1231, De Montigny est, ou FA, 1139. J.-M. Goulet



J.-M. Goulet

LES PLATRIERS

L'association des plâtriers et finisseurs en ciment tiendra son assemblée régulière, ce soir, à 1231 rue DeMontigny est, sous la présidence de M. Chartrand. Tous les membres se doivent d'assister à cette assemblée, car les questions et les rappels à discuter ont une grande importance.

Il n'y a aucune raison plausible de s'abstenir d'assister aux assemblées quand rien de bien sérieux est de l'avant. Il faut même avoir le courage de faire le sacrifice d'une soirée passée au cinéma ou en une promenade sur la rue, pour s'occuper de ses intérêts collectifs. L'agent d'affaires présentera un rapport intéressant.

LES DEBARDEURS

Il y aura, à 8 heures précises, ce soir, une grande assemblée de tous les manutentiers de charbon de la ville de Montréal.

Cette assemblée sera sous la direction de M. Alzée Bastien, organisateur général de la F. A. du T. Plusieurs autres orateurs se feront entendre sur des questions d'actualité de très grande importance pour les manutentiers de charbon de Montréal. — (Com).

LES MECANICIENS

L'union nationale des ingénieurs-mécaniciens tiendra une assemblée ouverte, vendredi de cette semaine au Monument National. En la circonstance une conférence sera donnée sur "Le traitement de l'eau d'alimentation des bouilloires" après quoi un rapport sera présenté touchant l'entrevue avec le secrétaire du ministère du Travail qui eut lieu samedi dernier. Prière à tous de s'y rendre.

TAILLEURS DE PIERRE

Ce soir, vendredi, 16 avril, le Syndicat des tailleurs de pierre, tiendra une grande assemblée à 1231 est, rue Demontigny, à laquelle il invite tous les tailleurs de pierre de l'industrie de la pierre à se rendre en très grand nombre. Des questions nouvelles seront à l'ordre du jour et compteront pour les plus importantes qui ne soient encore venues devant le syndicat. Il est absolument indispensable que tous les tailleurs de pierre qui chôment se rendent à cette assemblée. Ce sera peut-être la dernière assemblée où il ne sera exigé aucune contribution pour faire partie du syndicat. C'est dire que ceux qui veulent de plus amples informations devront venir sans faute pour 8 h. 30 précises. (Communiqué, Jean-Louis St-Jean, président).

CONVOICATIONS

CE SOIR:

Internationaux: Local 249 de la B.S.W.U., à 1331, rue Ste-Catherine est. Union Internationale des charpentiers-menuisiers, local 1653 à 1659, rue Létourneau. Association internationale des machinistes, local 111, à 415, rue Ste-Catherine est. Loge No 606 des wagonniers d'Amérique, à 427, chemin Lasalle. Union internationale des constructeurs d'élevateurs, local 89 à 415, rue Ste-Catherine est.

Catholiques: Association des plâtriers et finisseurs en ciment. Syndicat des briqueteurs. Syndicat des tailleurs de pierre. Section des tailleurs de cuir et des trisseurs du syndicat des travailleurs en chaussures, à 1231, rue DeMontigny est.

Les employés des hôpitaux

Ce soir, à 8 h. 15 p.m., précises, dans l'édifice des Syndicats Catholiques, 1231 est, rue Demontigny, aura lieu l'assemblée régulière de l'association.

Tous les membres devront se faire un devoir de venir à cette assemblée, car les questions à l'ordre du jour sont d'une grande importance, et vous serez très intéressés de connaître les activités de l'agent d'affaires et surtout le rapport qu'il fera de son entrevue avec le sous-ministre du tra-

vail concernant la loi du Salaire Minimum. Il y aura aussi rapport du Comité sur les salaires, qui a besoin de votre approbation pour continuer son travail. Rapport sera fait aussi sur les activités du Syndicat de Québec et ce qui sera fait dans les autres centres. Il est nécessaire que tous les membres soient présents pour pouvoir donner l'appui nécessaire à leurs officiers et l'encouragement qu'ils ont tant besoin. A tous, une cordiale bienvenue. E.-A. La Caire

LES JOURNALISTES RESTERONT DIGNES

Réunie en congrès annuel, l'Union nationale des journalistes de Torquay, Angleterre, a décidé d'appuyer dans toute la mesure du possible ceux de ses membres qui refuseront d'entreprendre des tâches inconciliables avec leur dignité professionnelle. Ces tâches, elle les indique dans la déclaration suivante: Ce congrès voit avec alarme et dégoût la croissante tendance de journaux à exiger de leur personnel qu'il fouille dans des faits de la vie privée, l'injustifiable intrusion commise à des moments de deuil, d'affliction, et la publication de détails d'affaires de ménages portées devant les tribunaux. L'Union pense que les procédés qu'elle dénonce peuvent finir par entraîner une intervention législative et que, par suite, ils constituent une menace à la liberté de la presse.

L'Association des propriétaires de journaux et plusieurs agences de presse ont déjà désapprouvé des procédés de ce genre.

PLAIE HIDEUSE

Si les cancans nuisent à la société, à la famille et aux individus, ils nuisent aussi et dans une plus grande mesure aux organisations ouvrières professionnelles. Et quand on sait que les plus ardents propagandistes de ces cancans sont des ouvriers bien renseignés, on a raison de s'étonner de la conduite de ces ouvriers.

Ces cancans accomplissent, non seulement dans leur propre organisation professionnelle, mais partout où ils passent, une œuvre méprisable, à cause des torts causés à la réputation des gens de son organisation ou à ceux appartenant à d'autres organisations.

Ces cancans qui font tort aux organisations ouvrières, aux officiers et aux membres et plus particulièrement aux dirigeants d'un autre mouvement syndical, sont des êtres méprisables et ils oublient trop facilement qu'ils devront un jour réparer le tort causé si ce n'est pas devant les hommes, certainement devant le Maître suprême par un châtiment équivalent au mal fait.

UN ANNIVERSAIRE DE M. ART. MARTEL

Une grande réception sera offerte, samedi soir, à M. Arthur Martel, un chef ouvrier avantageusement connu en cette ville et de par toute la province, à l'occasion du 25e anniversaire de sa nomination comme membre du Bureau Général de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique.

Cette réception aura lieu demain soir à 526 rue Bonsecours, à 9 h. et, au cours de cette soirée, il y aura présentation à M. Martel au nom des membres des divers locaux de la fraternité.

Cette réception sera une occasion on ne peut plus favorable de démontrer au héros combien ses camarades d'organisation syndicale apprécient les excellents services rendus par lui à la cause ouvrière dans Montréal et la province et plus particulièrement aux divers locaux de la fraternité.

On compte sur la présence de maints dirigeants du syndicalisme international de Montréal et même de Québec.

AUTRES SYNDICATS

La formation de deux sociétés pour "la défense, l'étude et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de la profession" a été autorisée en date du 9 mars par le gouvernement provincial. Les deux sociétés portent les noms de: "Syndicat catholique national des débardeurs de Chicoutimi" et de "Syndicat des coiffeurs pour dames de Montréal." Les débardeurs auront leur siège social à Chicoutimi et les coiffeurs, à Montréal.

Pensées

— Maintes doctrines prétendues ouvrières ont actuellement cours en notre province, lesquelles sont condamnables parce qu'attentatoires aux intérêts bien compris des autres.

— Les ouvriers qui appartiennent à une organisation ouvrière sont mal venus de critiquer ceux qui appartiennent à une autre organisation surtout si cette dernière a pour bases des principes honnêtes et justes.

— Les propagandistes ouvriers qui n'ont que l'injure pour les officiers et les membres des autres organismes ouvriers commettent une grave erreur.

MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS
sur DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 STE-CATHERINE EST MONTREAL

Le DOMAINE SPORTIF

Tous les meilleurs jockeys sont réunis à Louisville

Churchill Downs recevra tous les meilleurs pilotes du continent.—Les jockeys qui tout probablement auront des chevaux au Derby

LOUISVILLE, 15. — Il ne manquera pas de jockeys à Churchill Downs, lorsque la réunion de 15 jours commencera à la piste locale, le premier mai prochain. Plusieurs jockeys sont déjà sur les lieux et plusieurs autres, tant apprentis que jockeys, seront ici à temps pour l'ouverture de la saison des courses à Louisville.

Parmi les meilleurs jockeys du pays qui seront présents pour cette réunion, on trouve Basil James qui a fini la saison en tête des jockeys l'an dernier, Eddie Arcaro, George Woolf, Harry Richards, Albert Robertson, Ray Workman, Charley Kurtsinger, Wayne D. Wright, Jack Westrope, Ira Anderson et Charley Corbell. On s'attend à ce que la majorité de ces jockeys aient des montures dans le Derby du Kentucky, qui sera disputé le 8 mai, Kurtsinger étant le seul dans le groupe qui ait des chances de remporter cette classique de \$50,000 pour une deuxième fois. Kurtsinger, originaire de Louisville, conduisit Twenty Grand à la victoire dans le Derby en 1931, pendant que cette année il pilotera le porte-couleurs de l'établissement Glen Riddle, War Admiral.

Richards a été mentionné comme le pilote probable du favori actuel du Derby, Pompoon, appartenant à Jerry Louchheim, pendant que James et Woolf seront probablement montés sur les deux candidats du colonel E. R. Bradley, Brooklyn et Billionaire.

Wright a été engagé par l'établissement Three D's pour piloter Heel Fly, pendant que Robertson pilotera un des partants sous les couleurs de l'établissement Milky

Way; Arcaro sera chargé de conduire Chiclorado pour l'établissement Greentree; Anderson conduira soit Galeon ou Gocum pour l'établissement Calumet, pendant que Workman sera tout probablement chargé de conduire un des représentants des intérêts Whitney.

Parmi les autres jockeys qui sont ici ou doivent venir pour la réunion de Churchill Downs, on compte: J. Cowley, R. Dotter, W. L. Johnson, W. Garner, H. Callahan, H. Geary, M. L. Fallon, T. Dickinson, E. Pool, H. Schutte, L. Canfield, L. Pichon, P. Clelland, P. Roberts, R. G. Copper, C. Swain, W. Hanka, G. Son, W. Farrell, P. Keester, T. P. Martin, J. McCoy, G. Miller, W. Kern, J. Trent, R. Montgomery, R. Yelton et W. Boganowski.

Reaping Reward continue toujours à s'entraîner de façon sensationnelle à Arlington, où il est inscrit au derby du Texas, pour une bourse de \$15,000, qui sera disputée samedi. Cette épreuve deviendra beaucoup plus importante si Bob McGarvey décide d'envoyer au poteau de démarrage, le principal espoir de l'établissement Milky Way pour le Derby du Kentucky. Militaire l'a cependant accompagné l'autre matin alors qu'il a couvert les neuf furlongs en 1:53 et pourrait fort bien remporter la victoire dans le Derby, samedi.

Entrées Arlington Downs

(Premier départ à 3 h. 15)

PARI DOUBLE: 5ème et 6ème courses.	
PREMIERE COURSE \$700 A réclamer.	
4 ans et plus. — 6 furlongs.	
Benefit 109 My Turn 101	
Parishan Witch 107 Teeter Totter 106	
Flight of Gold 107 Sir Anthony 106	
Terrier 115 Wegway 106	
Smoky Mountain 106 The Juriat 101	
Chaumont 113 Omaha 101	
DEUXIEME COURSE \$700 A réclamer.	
4 ans et plus. — 6 furlongs.	
Time Ball 101 Photography 107	
High Bottom 106 Over Rose 99	
Able Abe 104 Modesto 96	
Little Reigh 107 Color Bear 104	
Sighting Bar 112 Wonder Run 106	
Carolina Comet 101 Hair Trigger 106	
TOISIEME COURSE \$700 A réclamer.	
4 ans et plus. — 1-1/2 mille.	
Red Knight 101 Hurry Hawk 96	
Beau Bon 106 Gordon Blue 106	
Miss Savage 101 Phoenix 111	
Miss Dallas 101 Chocbrum 101	
Vau Hastings 113 Marinet 101	
High Man 106 Imperial Beisy 104	
QUATRIEME COURSE \$700 A réclamer.	
2 ans. — 4 1/2 furlongs.	
Hands Down 116 Lavanna 116	
Miss Darling 116 Krum 116	
Didotulus 116 Pebble M 116	
Plo Meadows 116 Kixsy D 116	
Ianthe 116 Labor Day 116	
Avenue S 116 Carefully 116	
CINQUIEME COURSE \$800 A réclamer.	
3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Trinchera 107 Stop Scout 113	
Whisking 112 Judge Lee 110	
Cherry Chie 91 Jean Lee 115	
SIXIEME COURSE \$700 A réclamer.	
3 ans. — 6 furlongs.	
Pansy Ann 103 Black Rod 102	
Monon Lead 108 Bright Land 110	
Little Cleora 109 Doctor C. N. 107	
Inacut 105 Will Do 100	
Viajero 108	
SEPTIEME COURSE \$700 A réclamer.	
4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.	
Beginners Ball 103 Open Heart 116	
Our Bud 104 Rapena 104	
Miss Firefly 98 Any Chance 108	
Redress 110 Brech 111	
Dixie B 104	
HUITIEME COURSE \$700 A réclamer.	
4 ans et plus. — 1-1/2 mille.	
Crabtree 116 Joan Macaw 95	
Jolynn 108 Lee Highway 111	
Caroline Goldy 96 Synod 101	
Khaye 106 Malt 101	
Epilwitch 106 Sailors Girl 101	
Tonitruful 101 Judge Peak 101	
NEUVIEME COURSE \$700 A réclamer.	
4 ans et plus. — 6 1/2 furlongs. (Sav.)	
Gypsy Chief 106 Aurebon 115	
Mamie 107 Animate 96	
Eva R 99 Sir Thomas 109	
Moving Clouds 101 Young Lion 101	
March Line 112 Taze Down 108	
Yankee Watera 107 Splurge 110	
Temps clair. Piste rapide.	

Entrées de Havre de Grace

(Premier départ à 2 h. 30)

PARI DOUBLE: 1ère et 2ème courses.	
PREMIERE COURSE \$1,000. 2 ans. — 4 1/2 furlongs.	
Yomer 111 Hurting Home 114	
Tuleyries Lin 119 b-Lilly Jack 114	
Do It 114 b-Sudanese 114	
a-Grum Reaper 122 Smoke Signal 122	
National 114	
a-Entrée J. H. Whitney et Manhasset Stable.	
b-Entrée W. M. Jaffords.	
DEUXIEME COURSE \$1,000. Novices de 3 ans. — 6 furlongs.	
Bareback 118 Dunnansany 118	
Grey Heels 112 Flyan 113	
Balkonlan 118 White Hot 118	
Diplomacy 118	
TOISIEME COURSE \$1,000 A réclamer.	
4 ans et plus. — 6 furlongs.	
Rise and Shine 111 Grand Anna 111	
Melcent 111 Working Girl 107	
Sweet Flash 111 Jinx 106	
Story Time 104 Bounding 109	
Trawina 109 Catamar 107	
Gold Spray 111	
QUATRIEME COURSE \$1,000 A réclamer.	
Pouliches de 3 ans. — 6 furlongs.	
Little Wish 107 Baldona 115	
Dashing Doe 106 True Tune 111	
Early Broom 106 Toothpick 107	
Harris Dream 110 Touche 113	
Opoca 107 Alahad 102	
Brief 107	
CINQUIEME COURSE \$1,200 "The Hampton Road". 4 ans et plus. — 6 furs.	
a-Chief Yeoman 107 Green Melon 111	
War Emblem 108 Black Highbrow 111	
Turkey Run 108 Billy Bee 112	
Sir Quest 108 a-Sun 107	
a-Entrée M. et Mme B. F. Christmas.	
SIXIEME COURSE \$1,000 "Chvalbrook". 3 ans. — 1 mille et 70 verges.	
Tonlanna 105 Merrymaker 122	
Jackie D 110 Frisco Kid 107	
Muscatine 110 Trina 117	
SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer.	
4 ans et plus. — 1-1/2 mille.	
a-Sir Windsor 109 Xandra 104	
a-Dutch Uncle 112 Chance King 112	
Hollyhook 104 Scatterbrain 109	
Pepper Patch 112 Hit and Run 115	
a-Entrée G. Chrestos et D. P. Veneziano.	
Temps naugaux. Piste bonne.	
Entrées de Jamaica	
(Premier départ à 2 h. 30)	
PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer.	
4 ans et plus. — 6 furlongs.	
Free Again 109 Rough Player 116	
Old Dominion 114 Carver 114	
Flowery Lady 111 Anne G 109	
Tuleyries Mite 111 Another One 114	
Syocia 111 Bon Soir 116	
Ploplea 104 Beers Glen 106	
Dirigible 111 Shantime 109	
DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.	
3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Masked Gal (Eccard) 7.50 2.90 2.50	
Our Crest (Saunders) 2.80 2.50	
Battling Girl (Morris) 4.50	
Temps 1:14. — Ont aussi couru: Balcony, Zinnia, Moon Harvest, Sumac, Red Label, o-Miss Adeline, Shaggy Ann, o-Sun Scout.	
DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.	
3 ans et plus. — 6 furlongs.	
Masked Gal (Eccard) 7.50 2.90 2.50	
Our Crest (Saunders) 2.80 2.50	
Battling Girl (Morris) 4.50	
Temps 1:14 1-5. — Ont aussi couru: Lucky Color, First Pigeon, Play Not, et Flying Feet.	

LES DOUBLES

A HAVRE DE GRACE — Golden Vein et Masked Gal — \$19.80.
A ARLINGTON DOWNS — Think Fast et Jobiosa — \$14.99.

DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Social Error 108 Huffy 108
Buddie 110 Galloping On 113
Buddie 99 Donald Duck 99
War Stripes 115 Voldear 104
Galon Boy 115 Larrigan 99
Count Rae 120 Wise King 113
Nebraska City 99 Klwawa 115

TOISIEME COURSE \$1,000 Novices de 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Drudgery 110 Super John 110
Strolling By 110 Up and Doing 110
Portunus 118 Merry Pete 118
Dorothy Dey 105 Silver Grey 110
Dorothy 115 Infinité Lady 115
b-Early Evening 115 Lady Peg 115
Prince Gay 110 North Riding 105
Monument 110 Vamoose 110

QUATRIEME COURSE \$1,200 Conditions "The Baisley". 4 ans et plus. — 1-1/2 mille.
Sunanair 110 Blackbird 111
Piccolo 110 Indian Head 110
Our Reigh 111

CINQUIEME COURSE \$1,000. Novices de 2 ans. Pouliches. — 5 furlongs.
a-Magicienne 115 Lace Reigh 115
Rare Bloom 115 Merry Breeze 115
Torchlight 115 Sweet Adeline 115
a-Gravilla 115 Infinité Lady 115
b-Early Evening 115 Lady Peg 115
Irish Oak 115 b-Depend 115

a-Entrée Wheatley Stable et Belair Stud.
b-Entrée G. D. Widener et Mme G. D. Widener.
SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1/2 mille.
Languorous 109 Espinaca 119
Bullfinch 105 Moralist 114
Winter Sport 113 Highest Point 119
Berry Patch 108

Temps naugaux. Piste rapide.

Résultats de Jamaica

Afin de faciliter les calculs pour nos lecteurs nous publions les prix des trois premiers chevaux tels qu'ils seraient au mutuel. Les prix d'ouverture et de fermeture sont inscrits plus bas.

PREMIERE COURSE \$1,000 Novices de 2 ans. — 5 furlongs.
Ed Sullivan (Wright) 18.00 8.00 5.20
Pansy Jack (Wall) 8.00 4.50
Can't Wait (Workman) 4.00
Temps 1:00 1-5. — Ont aussi couru: Flying Ariel, Historic Era, Alarmng, a-Down East, Chaps, Skilling L., Homburg, Stephen Jay, Arch Fiend.

DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
4 ans et plus. — 6 furlongs.
Nautch (Westrope) 7.50 4.40 3.00
Abner (Barba) 6.00 3.80
Epical (Stout) 3.00
Temps 1:12 1-5. — Ont aussi couru: Sea Myth, Mama's Choice, Elysee et Great Haste.

TOISIEME COURSE \$1,000 Conditions.
3 ans. — 6 furlongs.
Rudie (Wright) 4.40 2.80 2.40
Cardinals (H.Richards) 10.00 6.00
Scrooge (Wall) 4.80
Ont aussi couru: a-Night Bud, a-Mandi, Time Me, Scintillator, Phlox.

QUATRIEME COURSE \$7,500 ajoutés.
"The Faunoonok". 3 ans et plus. — 6 furlongs.
Pompoon (H.Richards) 5.60 3.60 2.80
Tingal (Wall) 7.00 4.40
Fraidy Cat (Arcaro) 6.00
Ont aussi couru: Emilio, a-Speed to Spare, o-Postage Due, Bill Farnsworth, Sgt. Hyne, Snark, Cycle.

CINQUIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/2 mille.
Round Table (Longden) 6.00 2.80 2.35
Time Clock (Arcaro) 2.80 2.35
Pastry (Barba) 2.65
Ont aussi couru: Atta Knight et Manerly.

SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/2 mille.
Last Romance (Jackie) 22.00 10.00 6.00
Glittering (Arcaro) 4.00 2.80
Gallop (Dubois) 6.00
Ont aussi couru: Willy B. Bryan, My Kentucky, Bounding Count, This Way et Prewar.

PRIN D'OUVERTURE ET FERMETURE

1ère — Ed Sullivan ouvre à 8, ferme à 8-1.
2ème — Nautch ouvre à 16-5, ferme à 13-5.
3ème — Rudie ouvre et ferme à 6-5.
4ème — Pompoon ouvre à 8-5, ferme à 2.
5ème — Round Table ouvre 7-5, ferme 8-5.
6ème — Last Romance ouvre et ferme 10-1.

Rés. de Havre de Grace

PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Golden Vein (O'Malley) 5.70 3.80 2.60
Happy Roastess (D'onnillas) 9.40 4.90
Acataw (Leblanc) 3.40
Temps 1:14. — Ont aussi couru: Balcony, Zinnia, Moon Harvest, Sumac, Red Label, o-Miss Adeline, Shaggy Ann, o-Sun Scout.

DEUXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Masked Gal (Eccard) 7.50 2.90 2.50
Our Crest (Saunders) 2.80 2.50
Battling Girl (Morris) 4.50
Temps 1:14 1-5. — Ont aussi couru: Lucky Color, First Pigeon, Play Not, et Flying Feet.

EN ETUDIANT LE TABLEAU

[CHART]

BUNNY BABY—Toujours bien placé et retenu à portée du vainqueur durant toute la course, a continuellement forcé le pas et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, se rapprochant très rapidement du vainqueur en passant sous le fil. Inscrit à \$3,500.

LEAP—Lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré très rapidement sa position après la dernière courbe et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, bien que n'ayant pu rejoindre le vainqueur et être battu par une tête. Novices, course à pesanteurs spéciales.

DEFLATE—Très rapide au départ et envoyé en avant dès le début, a pris un gros avantage par la suite, mais bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de vitesse, a faibli durant la dernière charge du vainqueur étant battu par plus d'une longueur. Inscrit à \$5,000.

MASTER LAD—Toujours bien placé et retenu à portée des premiers au début de la course, a amélioré très rapidement sa position après avoir atteint la dernière courbe et a fait preuve de beaucoup de vitesse durant la dernière poussée, bien que n'ayant pu rejoindre le vainqueur et avoir été battu par une longueur. Handicap.

POST BRIGADE—Très lent à se mettre au travail et loin en arrière des premiers au début de la course, a amélioré très rapidement sa position après avoir atteint la dernière courbe et a fait preuve de beaucoup de vitesse à la fin, sans toutefois être parvenu à rejoindre le vainqueur et avoir été battu par un peu plus qu'une longueur. Inscrit à \$1,250.

DARK SEEKER—Très rapide au départ et envoyé en avant dès le début de la course, n'est cependant pas parvenu à s'éloigner du peloton et bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de vitesse jusqu'à la fin, ne put tenir devant la dernière charge du vainqueur et fut battu par une longueur. Inscrit à \$1,250.

ZUNI—Très rapide au départ et envoyé en avant dès le début, a pris un gros avantage par la suite, mais bien qu'ayant fait preuve de beaucoup de vitesse durant toute la course, a faibli durant la dernière poussée et ne put résister à la dernière charge du vainqueur, étant battu par une longueur. Course à conditions spéciales.

TOISIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans et plus. — 6 furlongs.
Ipsa Pacto (Wagner) 17.10 6.50 2.50
Little Argo (Morris) 4.00 2.50
Crusling (Eccard) 2.80
Ont aussi couru: Bad Dreams, Mondorf, My Surprise, Nadir.

QUATRIEME COURSE \$1,000. The Shandona. Pouliches de 2 ans. — 4 1/2 furs.
Singing Slave (K'singer) 6.80 3.50 2.60
Miss Oak (Peters) 3.70 3.10
Upsala (Fallon) 3.20
Ont aussi couru: Godspeed, Happy Vote, a-Pretty Pet, a-Fancy That, Way Out et Happy Code.

CINQUIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
3 ans. — 1-1/2 mille.
Joan Asbestos (K'singer) 9.30 4.10 3.30
Brush Handle (Leblanc) 3.80 3.30
o-Torquill (Eccard) 4.20
Ont aussi couru: Maestrom, Miss Pecan, Deepwick, Bomar, o-Sir Reg, Prairie Prince, Mandas Baby, Durwrack.

SIXIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
4 ans et plus. — 1 1/4 mille.
Some Bull (Wagner) 33.20 11.10 6.40
Midshipman (Saunders) 3.10 2.60
Naval Cadet (Parke) 3.50
Ont aussi couru: Dormido, Longful et Canpra.

SEPTIEME COURSE \$1,000 A réclamer.
4 ans et plus. — 1-1/8 mille.
Top High (Saunders) 4.30 3.40 2.60
Maddening (Shelhamer) 8.60 5.40
Play Book (Leblanc) 4.50
Ont aussi couru: Departed, Tiana, Happy Flag, Helen Bab, Vance.

Résultats Arlington D'wns

PREMIERE COURSE \$700 A réclamer.
Pouliches de 3 ans. — 6 furlongs.
Little Coed (Johnson) 7.20 3.90 2.90
Springs Here (Neal) 5.90 3.30
Erb (Roberts) 2.80
Ont aussi couru: Houstonian, Margaret Nadi, Lady Rosamond, Colonels Miss, Ebony Girl, Proof, Wanda Gable.

DEUXIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans. — 6 1/2 furlongs.
Think Fast (Roberts) 15.00 6.60 4.00
Old State (Cornay) 4.30 3.80
Rough Creek (Richard) 12.50
Ont aussi couru: Thomas Jr., o-Hustle Anne, Overlap, o-Tarmac, The Tribeman, Jack O Spades, o-Owitch, Maguire, Dicks Pal.

TOISIEME COURSE \$700 A réclamer.
3 ans et plus. — 1-1/2 mille.
Jobiosa (Hauer) 5.30 3.10 2.80
Rich Girl (Johnson) 3.30 2.80
o-Westys Duke (Mora) 4.00

A L'ENTRAINEMENT

LONDRES, 15. — Une équipe de quatre joueurs, ayant à leur tête le vétéran "Bunny" Austin, a été invitée à se mettre à l'entraînement en vue du tournoi international, où l'Angleterre défendra la coupe Davis, par l'association britannique de tennis.

En plus d'Austin, qui fit sa première apparition dans le tournoi international en 1920, des invitations ont été faites à Charles E. Hare, Charles R. D. Tuckey et Frank H. D. Wilde.

753, rue Bonsecours

Pompoon gagne le handicap Paumonok à Jamaica

Vainqueur du Futurity de Belmont, détenteur d'un record mondial et favori dans le Derby débute par une belle victoire à New-York

NEW-YORK, 15. — Pompoon, détenteur du record mondial sur six furlongs et demi, vainqueur du Futurity de Belmont Park, et favori dans le Derby du Kentucky, a remporté le handicap Paumonok, qui était le numéro principal de la matinée d'ouverture de la saison des courses dans le district de New-York, à Jamaica, ouverte aux chevaux de trois ans et plus, sur une distance de six furlongs pour une bourse de \$7,500. Il l'a emporté sur Tintagel, pendant que Fraidy Cat finissait troisième. Deuxième choix, le rejeton de Pompey a rapporté un peu moins que deux pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

On offrait aussi comme épreuve d'importance secondaire au programme une course à conditions spéciales, ouverte aux chevaux de trois ans sur une distance de six furlongs et Rudie, appartenant à W. H. Gallagher, a remporté la victoire en battant Cardinalia, pendant que Scrooge finissait troisième.

Bien supporté des parieurs, le rejeton de Reigh Count a rapporté un peu plus que par égale à ceux qui avaient eu confiance en ses récents efforts.

Wayne Wright a été la vedette de la matinée d'ouverture à Jamaica alors qu'il a compté à deux reprises. Il a remporté la première course avec Ed Sullivan et est revenu à la charge avec Rudie dans l'épreuve d'importance secondaire.

AU MARYLAND

Le numéro principal de la matinée était la bourse "Shenandoah" ouverte aux poulains de deux ans,

TOMMY FARR OBTIENT LA DECISION SUR BAER, APRES UN COMBAT DE 12 RONDES

LONDRES, 15. — Tommy Farr, âgé de 23 ans, champion des poids lourds de l'Empire Britannique, a remporté, ce soir, la décision d'un combat de 12 rondes contre Max Baer, ancien champion des poids lourds du monde.

Baer, qui en était à sa première bataille importante depuis qu'il fut mis hors de combat par Joe Louis en septembre 1935, ne fut jamais dangereux. L'Anglais qui avait déclaré avant le combat qu'il rétablirait de nouveau la réputation des poids-lourds anglais, attaqua dès le début. Il coupa Baer au-dessus de l'oeil dans la première ronde et frappa à cet endroit durant tout le combat.

Baer fit un retour dans la septième ronde alors qu'il arrêta d'essayer de placer le coup décisif. Toutefois, son retour se termina aussitôt car Farr le tint sur les câbles durant la huitième et la neuvième ronde.

Farr conservait 10 livres à son

adversaire. Il pesait 198 livres tandis que Baer pesait 208 livres. Toutefois, il ne fut pas handicapé par cette différence de poids.

Une foule nombreuse s'est rendue à l'Aréna d'Harringay pour voir le combat. Plus de 14,000 spectateurs ont vu leur favori remporter la victoire. Quelques enthousiastes ont payé \$50 pour des sièges dans le parterre.

Walter Nessel, poids-lourd allemand, qui est supposé rencontrer le vainqueur le mois prochain, était dans un siège près de l'arène. Les parieurs offraient 3 pour 1 sur Baer.

Petej Sarron, champion polono-plume NBA, a remporté la victoire sur Mizler dans la semi-finale.

Perry et Vines joueront 5 sets

L'on est assuré d'une exhibition de tennis de premier ordre lorsque Fred Perry viendra à Montréal rencontrer Ellsworth Vines au Forum mardi le 20 avril, car l'on vient d'annoncer que ces deux merveilleux athlètes joueront cinq sets ici. La majorité de leurs rencontres au cours de leur longue tournée n'ont été que de trois sets. En cinq occasions seulement ils ont joué plus de trois sets depuis qu'ils se rencontrèrent pour la première fois à New-York, au mois de janvier dernier. Montréal verra donc ainsi la huitième partie principale entre ces deux fameux champions mondiaux qui n'ont joué d'engagements semblables seulement qu'à New-York, Philadelphie, Chicago, Pittsburgh, Boston, Détroit et Los Angeles.

Vines détient une avance d'une partie sur Perry dans les rencontres à date, ayant gagné celles de Pittsburgh, Détroit, Boston et Los Angeles. Perry qui est particulièrement anxieux de paraître à son meilleur lors de sa venue à Montréal, aura besoin de tous ses atouts s'il désire égaliser les séries car Vines n'a besoin que de gagner l'une ou l'autre des deux parties qu'il reste à jouer (la deuxième devant être jouée à New-York), pour remporter les honneurs.

En plus de la rencontre principale entre Perry et Vines, Bruce Barnes, ancien joueur de l'Université du Texas et qui est devenu professionnel depuis 1931, rencontrera George Lott Jr., un des plus fameux joueurs de doubles de tous les temps, dans un match en simples. Barnes et Lott ont montré du beau jeu au cours de leur tournée. Lott s'est beaucoup amélioré depuis qu'il s'est joint aux rangs professionnels. Ces deux joueurs habiles, qui sont obligés de voyager dans l'ombre de leurs deux plus fameux compagnons, auront l'opportunité de démontrer leur habileté dans un match de doubles contre Perry et Vines, qui oublieront leur rivalité pour l'occasion et uniront leurs forces contre deux des plus habiles joueurs de doubles dans le sport.

Plusieurs vedettes au S.-Jacques, lundi

Ray Lamontagne annonce cinq matches intéressants à son prochain programme de lutte du St-Jacques, lundi soir. Une demi-douzaine des grandes vedettes de la division des mil-lourds seront à l'affiche. Les amateurs seront servis à souhait avec une couple de combats qu'ils souhaitaient voir depuis quelque temps. La finale sera un match de deux dans trois limité à une heure et demi mettant aux prises Harry Hadison et l'ambitieux Jack Riley (René Galibou). Hadison et Riley firent un match nul de trente minutes au St-Jacques il y a quelques semaines et depuis Riley ne cessait de réclamer une rencontre de plus longue durée avec le fort lutteur de Verdun. Il n'aura lundi et il déclare que jamais il n'a été en meilleure condition pour faire face à aussi sérieux rival.

Le match semi-final sera entre les deux plus durs lutteurs mil-lourds actuellement à Montréal, Dynamite Dunn de Boston, et Jacques Trudeau qui en seront à leur première rencontre. C'est un autre combat attendu avec un vif intérêt par tous ceux qui suivent les activités de la lutte. Cette semi-finale sera de trente minutes ou d'une chute.

Le match spécial sera de trente minutes également ou d'une chute mettant aux prises Paul Gaudette et Eddie Marquette qui ne se sont pas rencontrés depuis longtemps. Il y aura deux autres préliminaires, une de 20 minutes ou d'une chute entre Bob Girard et Paul Pelland; l'autre de quinze minutes

UN CHEVAL PAR JOUR

(Note. — Nous attirons l'attention des lecteurs du fait au fait que nos pronostics sont basés sur la vitesse, le principe élémentaire du "handicapping". Au cas des tracés lents, boueux, lourds et détrempés, la plus grande prudence s'impose.)

SUNNED, appartenant à Mme B. F. Christmas est inscrit à la cinquième course, à Havre de Grace cet après-midi. Ce cheval de cinq ans a affiché une belle tenue depuis son arrivée au Maryland, se rapprochant très rapidement d'Aneroid dans le handicap Severn, lors de sa dernière course. Il revient aujourd'hui sur la même distance, avec seulement une livre de plus et n'aurait qu'à afficher la même tenue pour se classer au moins parmi les trois premiers, s'il ne parvient pas à remporter la victoire.

HAVRE DE GRACE

Première course — Smoke Signal, Grim Reaper, Hunting Home.
Deuxième course — Balkonian, Grey Heels, Dunnamany.
Troisième course — Story Time, Grand Anna, Melicent.
Quatrième course — Early Brooks, True Tune, Opaca.
Cinquième course — Sunned, Black Highbrow, Billy Bee.
Sixième course — Jackie D., Merrymaker, Frisco Kid.
Septième course — Dutch Uncle, Pepper Patch, Hollyhock.

JAMAICA

Première course — Dirigible, Rough Player, Shantime.
Deuxième course — Galon Boy, Eldee, Elwawa.
Troisième course — Prince Gay, Monument, Merry Pete.
Quatrième course — Piccolo, Blackbird, Sunanair.
Cinquième course — Gravilla, Merry Breeze, Lady Peg.
Sixième course — Espinaca, Moraliste, Highest Point.

ARLINGTON DOWNS

Première course — Smoky Mountain, Parisian Witch, Sir Anthony.
Deuxième course — Photography, Able Abe, High Bottom.
Troisième course — Phrixus, Miss Savage, High Man.
Quatrième course — Ianthe, Carefully, Miss Darling.
Cinquième course — Whisking, Judge Leer, Trinchera.
Sixième course — Monon Lad, Black Sod, Inscott.
Septième course — Open Hearth, Erech, Miss Firefly.
Huitième course — Sailors Gift, Eppiwitch, Jolyon.
Neuvième course — Moving Clouds, Yankee Waters, Aurebon.

LE CLUB DE TENNIS CANADIEN

Le club de tennis Canadien qui se prépare à l'ouverture des courts que l'on prévoit vers la fin d'avril, a l'intention cette saison de faire de son chalet sur les bords de la Rivière des Prairies, l'endroit le plus actif dans les cercles du tennis local.

Bien que l'ouverture des courts du club doive probablement se faire au cours de la dernière semaine d'avril, le club ne donnera sa danse d'ouverture que le 29 mai, à son chalet. Cette danse, l'un des événements sociaux les plus recherchés de la saison du tennis obtient chaque année un succès considérable; cette année c'est M. Jean Guimond, président du comité des danses qui verra à son succès.

Le comité du tennis composé de MM. Eugène Dame et René Lippé et du Dr René Bolté, procédera aussitôt que possible à dresser la liste des tournois du club et à la préparation de l'échelle des joueurs du club.

Ce comité verra aussi à choisir la date du tournoi round robin qui aura lieu probablement en mai.

En tête du comité des tournois invitation et des exhibitions les directeurs ont choisi M. Théo. Mathieu qui prépare une cédule importante pour l'été. Dans cette cédule figure en première place un tournoi invitation qui réunira les meilleurs raquettes du pays.

Les présidents des autres comités sont: Finance, M. Pierre Michaud; publicité, M. Roland Beaudry; amusements, M. Maurice Parent, président du club.

ou d'une chute entre Al Tucker et Bob Steele.

Le matchmaker Ray Lamontagne nous informe que sa finale et sa semi-finale de lundi sont des numéros assez dispendieux, mais qu'il n'a pas voulu rien négliger afin de donner un autre grand gala de lutte au St-Jacques vendredi prochain.

ACTIVITES DU CLUB CYCLISTE CANADIEN

En vue des prochaines sorties d'entraînement, les membres du club sont priés de se rapporter au local à 4067 rue St-Denis. Cette invitation s'adresse aussi à tous les cyclistes désireux de se classer dans l'une quelconque des catégories du club cycliste Canadien.

Les cyclistes d'en dehors de Montréal sont priés de demander leur inscription. Tous les renseignements qu'ils peuvent désirer seront disputés dans chacune des catégories.

Cette année le club cycliste Canadien organisera les catégories suivantes et de nombreuses courses seront disputées dans chacune de ces catégories.

Demoiselles: (a) débutantes; (b) amateurs.

Hommes: Bicycles de promenade (a) novices; (b) débutants.

Hommes: Bicycles de course (a) novices; (b) débutants; (c) amateurs; (d) professionnels.

Comme le club cycliste Canadien compte des succursales dans plusieurs villes de la province, des courses pour championnats régionaux seront organisées dans toutes les sections.

Conférence au sujet d'une nouvelle ligne

Georgé Slater, président du Groupe Senior de Montréal, le plus important circuit de hockey amateur de la métropole, a déclaré hier, qu'il assisterait à une conférence à Toronto, pour discuter les propositions au sujet d'une ligne de hockey amateur internationale. Slater rencontrera Herbie Mitchell et H.B. Sollenberger, officiers des Bears d'Hershey, les champions de la ligue amateur des Etats-Unis, pour y discuter ces projets.

HÔTEL IROQUOIS

PLATEAU 5271 LIMITEE MONTREAL

Pour information: GASTON GARIEPY, Sec. Gérant

Chambre avec bain	Chambre double	Chambre
\$2.00 et plus	\$1.00 et plus	à la semaine
	Eau courante	\$2.50 et plus
	Téléphone	

SUGGESTIONS POUR DEJEUNER

Prix en vigueur de 7 heures a.m. à la fermeture

Menu spécial POUR DEJEUNER	Spécial à 35¢
Gruau avec lait — pain rôti avec marmalade, thé ou café	Jus de tomates — céréales avec crème — oeufs rôtis ou bouillis — pain rôti, thé ou café.
15¢	
Spécial à 25¢	Spécial à 50¢
Jus de tomates — céréales ou gruau — pain rôti et marmalade, thé ou café.	Jus d'oranges — "Shredded Wheat" avec crème — Steak "Club House" — pain rôti, thé ou café.

REPAS COMPLET 30¢ ET PLUS

Les Royaux partent d'Orlando, aujourd'hui

Cette ville de la Floride a vu les Royaux pour la dernière fois.—Joute à Danville, aujourd'hui.—Contingent de 23 seulement

ORLANDO, Floride, 15. — Les Royaux de Montréal quitteront Orlando demain. Plusieurs déjà ont quitté le camp aujourd'hui, avec le gérant "Rabbit" Maranville, pour se rendre à Danville, où ils joueront



"Rabbit" Maranville

une partie d'exhibition, demain. Lorsque le dernier contingent quittera le camp demain, en compagnie du gérant d'affaires, Guy Moreau et de l'entraîneur, Bill O'Brien, ce sera la dernière fois que Orlando verra les Royaux. On croit que le club Montréal s'entraînera ailleurs la prochaine saison non pas parce qu'ils ne sont pas satisfaits de cette ville, mais bien pour y trouver un endroit où ils auront plus d'assistance à leurs joutes d'exhibition. Comme on le sait, l'entraînement coûte cher, et personne ne peut blâmer un club de chercher un endroit où ils auront moins de dépenses et plus de recettes. Les Royaux furent presque constamment dans l'ombre, les Sénateurs de Washington tenant eux aussi leur entraînement dans cette ville. Moins de 400 personnes ont vu les joutes d'exhibitions des Royaux, ici, même après que les Sénateurs eurent quitté leur camp d'entraînement.

Il est fort possible que les Royaux s'entraînent à Hollywood, une petite ville près de Miami. Les Blasons s'entraînent à Fort Lauderdale et le Toronto à West Palm Beach, les trois clubs pourront alors jouer des exhibitions.

Seulement 19 joueurs

Jamais dans l'histoire du baseball, un club n'est allé à l'entraînement dans le Sud, avec si peu de joueurs. Seulement 19 ont fait le voyage en Floride, et si l'on ajoute à ce nombre le gérant Maranville, le gérant d'affaires Guy Moreau, l'entraîneur Bill O'Brien, et un journaliste de Montréal, le groupe total est formé de 23 personnes. Le contingent qui quitte le camp aujourd'hui est si restreint qu'il s'em-

barquera sur le train spécial du club Buffalo, jusqu'à Savannah, Georgie.

Les Blasons ont passé quelques jours ici, et quitteront la ville pour s'embarquer pour Portsmouth, Virginie, où ils joueront samedi et dimanche. Lundi et mardi, ils seront à Richmond, où seront les Royaux samedi et dimanche. Le Buffalo a un contingent formé de 32 joueurs, en plus du gérant d'affaires Léo Miller, un entraîneur et trois journalistes.

Les deux groupes des Royaux se rencontreront à Richmond, samedi, où ils ouvriront une série de deux joutes contre le club local. Demain, à Danville, Kaddis lancera tandis que "Rabbit" jouera à l'arrêt-court.

Ceux qui sont partis pour Danville hier sont: Maranville, Cobb, Jeffries, Dugas, Kaddis, Chandler, Polli et Schubb. Bell est parti ce matin, en automobile pour les rejoindre.

Smythe, Harris et Dunlap sont tous partis hier soir pour leur résidence en Georgie et dans la Caroline du Sud. Ils se rapporteront à Richmond. Aucun mot n'a été reçu de Stephenson le jeune receveur et de Billy Rhel, mais on croit que ce dernier se rapportera au club, à Newark.

Chad Kimsey se ressent encore des effets de son accident survenu au cours de la partie de mercredi, et on croit qu'il sera quelque temps sans lancer.

Fox remplacera White

LAKE LAND, Flo., 15. — Mickey Cochrane, gérant des Tigers de Détroit, a annoncé hier qu'il avait l'intention de remplacer Jo-Jo White par Evin Fox dans l'extérieur pour la partie d'ouverture contre le Cleveland mardi prochain à Détroit. Elden Auken lancera, Schoolboy Rowe souffrant encore de son bras malade. Rowe n'a pas lancé depuis quatre jours.

Le président Roosevelt lancera la première balle

WASHINGTON, 15. — Le président Roosevelt lancera la première balle de la saison du baseball majeur ici lundi alors qu'aura lieu l'ouverture de la séquence de la ligue Nationale entre le Washington et le Philadelphie. Il dit à Clark Griffith, propriétaire du Washington et à Ford Frick, président de la ligue Nationale qu'il lancerait une "strike".

Frick et Griffith, représentants de la ligue Américaine, ont donné à M. et Mme Roosevelt des billets de faveur bordés d'or, bons pour la saison.

Dans les majeures l'an prochain ?

Tout comme Burleigh Grimes, gérant du Louisville l'an passé, qui reçut une gérance dans les ligues majeures à cause de son agressivité, son habileté et son enthousiasme, il y a un autre gérant dans les mineures qui semble devoir mériter une position dans les majeures. C'est Walter "Rabbit" Maranville, qui fut l'un des joueurs les plus populaires durant les vingt-trois années qu'il s'aligna dans la ligue Nationale.

Tout comme Grimes Maranville débuta comme gérant dans les mineures, et tous deux prouvèrent leur valeur avec des clubs mineurs. Grimes dirigea le Bloomington et le Louisville. Maranville gère le club Elmira de la ligue New-York-Penn l'année dernière, et cette année, il est le gérant du Montréal de la ligue Internationale. Il est probable que le "Rabbit" fasse le saut dans les majeures l'année prochaine.

Après s'être fracturé la jambe dans une joute contre les Yankees il ne put jouer comme auparavant et les Braves le congédièrent sans condition. L'année dernière, il mena le Elmira au championnat de la ligue dans la deuxième moitié de la saison et quoique son club ne gagna pas les éliminations, son habileté fut reconnue, et il dirige maintenant les destinées des Royaux.

Le "Rabbit" était joueur-gérant avec le club Elmira l'année dernière et il frappa .323 en 123 parties. Toutefois cette année, Maranville ne jouera pas, à moins que plusieurs joueurs de l'intérieur soient blessés. Les Royaux ont terminé la saison dernière en sixième position et si Maranville peut les classer dans les éliminations, il se

Match de championnat entre Gosselin et Arthur Proulx, au Stadium, ce soir

Qui sera champion des mi-moyens juniors, après la rencontre qui sera disputée entre Maurice Gosselin, de Québec et Arthur Proulx, le brillant lutteur local, au Stadium, ce soir? Voilà la question que se posent les amateurs de lutte.

Les deux adversaires se disent confiants de remporter la victoire et il serait bien difficile de pronostiquer le résultat de cette rencontre le championnat qui sera de 2 dans 3 à finir. Il convient de mentionner que nous trouvons en Proulx l'athlète local, qui emploie seulement les tactiques permises par les règlements et qui fait preuve de science et d'endurance dans chacune de ses rencontres tandis que son adversaire cherche à démolir ses adversaires. À les affaiblir pour ensuite les avoir à sa merci.

La semi-finale mettra aux prises le populaire lutteur de la partie ouest de la ville, Armand Courville contre un brillant lutteur québécois, Georges Gagné. Ce dernier a livré une brillante rencontre à sa dernière visite à Montréal et il sera

gagnera probablement une gérance dans les majeures. Maranville sera populaire à Montréal. Il devrait être considéré comme un local, la majorité de la population étant canadienne-française puisque ses ancêtres étaient d'origine française. Le petit gérant a une entente avec le Pittsburgh et s'il peut recevoir un ou deux lanceurs et une couple de voltigeurs de ce club, il possèdera un des plus puissants clubs de la ligue.

—Les villes de l'Indiana et de l'Indiana ont l'intention d'organiser la ligue Wabash Valley.

certainement très intéressant de le voir à l'œuvre contre notre brillant lutteur qu'est Armand Courville.

Un autre lutteur québécois qui s'est créé une foule d'admirateurs lors de sa venue à Montréal est certainement Maurice Fortin qui rencontrera le populaire Henri Dufresne (Coca-Cola) dans le 30 minutes spécial.

Jack Riley qui a été opposé à Bob Girard, le champion du monde des mi-lourds juniors dans le premier 30 minutes promet à celui-ci de lui remporter le coup pour coup toutes les tactiques qu'il voudrait employer pour remporter la victoire. John Marchand, le parfait "bad man" ferait bien d'abandonner ses tactiques déloyales contre son adversaire de ce soir qui n'est autre que le scientifique lutteur Italien John Carochia.

Les amateurs qui désirent des billets réservés pour cet excellent programme feraient bien de faire leurs réservations le plus tôt possible, car les billets s'enlèvent rapidement.

LUTTE-CE SOIR

au STADIUM

Finale: MAURICE GOSSELIN vs ARTHUR PROULX

Réervations: Tél. AMherst 4945

Potins et résultats de baseball

Il est très probable que Dan Howley emploiera ses voltigeurs recrutés pour l'ouverture de la saison, à Baltimore, parce qu'ils sont plus en condition physique que les vétérans dans le moment. A moins que les Maple Leafs reçoivent du support bientôt, l'intérieur se composera également de recrues, lors de l'ouverture de la saison.

Le quatrième lanceur régulier des Yankees sera tout probablement Walter Brown. Le fait que Bump Hadley et Johnny Broaca n'aient pas impressionnés, Brown aura cette position du moins pour la période froide du commencement de la saison.

Bien que Joe Di Maggio sera absent sur l'alignement des Yankees lorsqu'il inaugureront leur saison 1937, les Newyorkais devraient connaître un brillant début, George Selkirk, Roy Johnson, Myril Hoag et Jake Powell étant prêt à se partager le travail dans l'extérieur.

Lorsque les Giants feront l'ouverture de leur saison, la semaine prochaine, les amateurs pourront voir deux nouveaux venus sur l'alignement. McCarthy pour qui les Giants ont payé la somme de \$40,000 l'an dernier, occupera le premier but. Terry a craint que McCarthy ne frappe pas beaucoup, et il n'aurait pas aimé à voir un joueur de \$40,000 réchauffer le banc des joueurs. McCarthy a cependant amélioré sa tenue au bâton, récemment. L'autre nouveau venu est Lou Chiozza, qui occupera le poste régulier de troisième but.

PARTIES D'EXHIBITION

Voici les résultats des parties d'exhibitions disputées hier:

Chicago (A) 11, Pittsburgh (N) 3.
St-Louis (A) 8, Chicago (N) 2.
Cleveland (A) 7, New-York (N) 3.
Washington (A) 5, Boston (N) 4.
Cincinnati (N) 7, Detroit (A) 4.
New-York (A) 17, Norfolk (A) 7.



UNE COLLABORATRICE
AYANT 105 ANS
D'EXISTENCE
aide l'Ecosse à faire ce
HIGHLAND WHISKY
EXTRA-FIN!

13 oz.
\$1.15

25 oz.
\$2.10

D'abord des whiskeys d'Ecosse distillés en pots—les meilleurs que l'argent puisse acheter. Puis, G & W les mélange avec l'habileté que vous attendez de la plus ancienne distillerie du Canada. Résultat: le moelleux MacNair's!

MACNAIR'S
Special Reserve **HIGHLAND WHISKY**

HARVEY MACNAIR & COMPANY, LIMITED, GLASGOW, SCOTLAND

Mélangé et Embouteillé au Canada par
GOODERHAM & WORTS, LIMITÉE

Le Détroit champion du monde de nouveau

Earl Robertson décroche son deuxième blanchissage consécutif.—Martin Barry figure dans les trois points du Détroit

DETROIT, 15. — (Spécial à "L'Illustration Nouvelle"). — Les Red Wings de Détroit se sont assurés la coupe Stanley, emblème du championnat mondial du hockey professionnel pour la deuxième année consécutive, en triomphant des Rangers de New-York, par le score de 3 à 0, dans la cinquième et dernière joute de la série, ce soir. Les deux équipes avaient chacune deux victoires à leur crédit. Encore une fois, Marty Barry s'est révélé le héros de la joute. Le grand joueur de centre qui avait égalisé les chances dans la série, mardi soir, en comptant l'unique point de la joute a été la vedette de la joute décisive, en figurant dans tous les points de son club. Il compta le premier et le dernier, et obtint un assist sur l'autre.

Une foule capacity à vu les hommes de Jack Adams décrocher les honneurs de la joute, pour être la première équipe de la ligue Nationale à remporter le championnat du monde deux années de suite, depuis que le Canadien accomplit cet exploit en gagnant le titre en 1930 et en 1931. La joute fut des plus intéressantes et des plus sensationnelles de la série.

21ème blanchissage consécutif

Une grande partie des honneurs revient à Earl Robertson, la sensationnelle recrue des Red Wings qui remplaça Normie Smith, le détenteur du trophée Vézina, dans les filets depuis que ce dernier s'est blessé dans la série contre le Canadien. Aucun gardien de but n'aurait pu faire mieux que Robertson, qui a remporté son deuxième blanchissage consécutif contre les Rangers, en trois jours. Il a bloqué avec nonchalance les coups faciles des Rangers, et sur les lancers difficiles il garda beaucoup son sang-froid pour ne permettre aucun point.

Barry débute dans le pointage

La première période tira à sa fin lorsque Marty Barry, la brillante vedette de la série, compta le premier point de la joute. Après avoir accepté une passe de Syd Howe, il prit Dave Kerr en défaut, après 19.22 minutes de jeu. Dans cette première période six joueurs, trois de chacune des équipes, passèrent au pénitencier.

Au commencement de la deuxième période, plusieurs crurent que les Rangers avaient égalisé les chances dans la joute, lorsque Babe Pratt poussa la rondelle dans

le filet de Robertson après que l'arbitre eut sifflé un hors-jeu pour punir Lewis, qui avait tenu l'un de ses adversaires. Le point ne fut pas alloué. Les Rangers eurent cependant un lancer de punition, mais Shibicky n'a pas réussi à prendre Robertson en défaut sur ce lancer alloué par les arbitres. Au milieu de la période, les Red Wings portèrent le score à 2-0, lorsque Sorrell compta après une brillante attaque en masse. Marty Barry et Hec Kilrea eurent chacun un assist sur ce point.

Deux minutes après le début de la dernière période, Marty Barry ne donna aucune chance à Dave Kerr de bloquer son lancer, après qu'il eut accepté la rondelle de Johnny Sorrell, près des buts.

ALIGNEMENT

RANGERS — Buts: Kerr; défenses: Coulter et Heller; centre: Boucher; ailes: Dillon et Patrick. Subs.: Pratt, Johnson, Shibicky, N. Colville, Murdoch, Keeling, Cooper, Watson, M. Colville.

DETROIT — Buts: Robertson; défenses: Gallagher et McDonald; centre: Pettinger; ailes: Brunetteau et Lewis. Subs.: Goodfellow, Barry, Howe, W. Kilrea, Sorrell, H. Kilrea, Kelly, Bowman, Sherf. Arbitres: Stewart et Smith.

SOMMAIRE

Première période
1—Détroit: Barry (Howe) . 19.22
Pun.: Sorrell, Cooper 2, Sherf.
Deuxième période
2—Détroit: Sorrell,
(Barry, H. Kilrea) . . . 9.36
Pun.: Lewis, W. Kilrea, Cooper,
Coulter, Bowman.
Troisième période
3—Détroit: Barry (Sorrell) . 2.33
Pun.: Coulter, Gallagher.

VIC DELAMARRE PREND L'UNIQUE CHUTE SUR MADISON, A L'ARENA MONT-ROYAL

Victor Delamarre, l'"homme fort du Lac Bouchette" a remporté une belle victoire, hier soir, alors qu'il a couché Harry Madison, pour prendre l'unique chute de la rencontre, qui marquait la reprise des séances de lutte à l'Arena Mont-Royal. Delamarre a pris cette chute en 56 minutes et le combat se continua jusqu'à la limite du temps fixé sans que Madison ne puisse annuler cet avantage.

L'arme principale de Victor Delamarre pour remporter cette victoire a été le ciseau de tête à la Joe Stecher. Avec la force phénoménale qu'on lui connaît, Delamarre enroulait le tête de son adversaire dans ses bras musclés et serrait à un tel point qu'il est presque inconcevable que Madison ne se soit pas affaissé au tapis.

Delamarre a eu recours à cette prise à maintes reprises pour affaiblir son adversaire et c'est grâce à cette prise qu'il parvint à le coucher. Cette rencontre a donné lieu

à la lutte scientifique, chose que l'on voit assez rarement dans l'arena locale, et comme résultat le combat a paru plutôt lent, et les quelques 2,000 spectateurs ont paru avoir désiré un peu plus d'action selon la lutte moderne.

Harry Madison a aussi affiché une belle tenue et surtout vers la fin de la rencontre a failli mettre "le roi de la force" au plancher. A une ou deux reprises durant les dernières minutes de la rencontre, les épaules de Delamarre sont venues bien près du tapis.

En semi-finale, Dynamite Dunn et Jack Riley ont fourni un combat excessivement rapide et contesté, au cours duquel les deux adversaires ne se sont pas ménagés. A l'expiration du temps réglementaire aucun des deux adversaires n'était parvenu à coucher son rival et le match fut nul.

Dans une autre rencontre, Eddie Marquette a eu raison de Jacques Trudeau, alors que celui-ci fut disqualifié par l'arbitre pour avoir sauté en bas de l'arena et voulu faire un mauvais parti à un specta-

Overand explique l'affaire

CALGARY, 15. — Earl Overand, a affirmé aujourd'hui que les instructions des officiels de la Canadian Amateur Hockey Association ont été la base de la règle des joutes de la coupe Allan qui empêcha hier soir les Tigers de Sudbury d'entrer leur gardien de buts et de changer un avant.

Overand, officiel en charge qui prit la décision qui eut résultat un profit du club Sudbury à W. A. Hewitt, de Toronto, président du comité des règles de la C.A.H.A., déclara qu'il basa sa règle sur des instructions reçues durant la saison du professeur W.G. Hardy, d'Edmonton, premier vice-président de la C.A.H.A., et D.P. McDonald, de Calgary, président de l'Alberta Hockey Association.

Le maître d'école de Okotoks, Alta., ajouta que Bert Hedges, de Toronto, qui a travaillé avec Overand dans les quatre premières parties de la coupe Allan entre les Tigers et les Beavers de North Battleford, ne critiqua pas la règle. Le North Battleford gagna la joute par 3 à 2 pour égaliser les chances dans la série à deux victoires chacun.

TORONTO, 15. — La décision sur le prêt du Sudbury sur la joute de la coupe Allan d'hier soir contre le North Battleford sera probablement rendue demain. Le Sudbury perdit la joute par 3 à 2 pour égaliser les chances à deux victoires chacun dans la série de trois dans cinq.

Le prêt fut porté parce que dans les dernières secondes de la joute le Sudbury voulut remplacer son gardien de buts par un autre joueur auquel de lourdes jambières n'auraient pas nuï. Sudbury protesta et la question sera décidée par le comité de règles de la Canadian Amateur Hockey Association.

OFFRE A FARR

PITTSBURGH, 15. — Après avoir reçu le rapport du combat Baer-Farr, disputé à Londres, ce soir, Jack Mintz, promoteur de boxe de Pittsburgh, a télégraphié une offre de \$10,000 à Farr et \$1,000 pour ses dépenses, pour un match avec le champion des poids mi-lourds, John Henry Lewis. Ce combat aurait lieu au Forbes Field, vers la fin du mois de juin.

DWYER OBTIENT QUELQUES JOURS

DETROIT, 15. — Frank Calder, président de la ligue de hockey Nationale, actuellement, ici, pour les éliminations de la coupe Stanley, a dit, aujourd'hui, que William V. Dwyer, président des Américains de New-York de la ligue de hockey Nationale, aurait au moins une couple de jours pour faire valoir son option. Le club Américain a été crédité pour le montant de \$15,000 à la N.H.L., depuis que la ligue a endossé les dettes du club au début de la saison.

"La dette est due aujourd'hui", déclara Calder, "mais premièrement la journée n'est pas encore terminée et nous donneront une couple de jours à M. Dwyer pour faire valoir son option."

"Je crois que dans une couple de jours ce serait un meilleur temps pour une information", dit-il en terminant.

COLUMBUS, O., 15. — George Trautman, président de l'Association Américaine, a prédit aujourd'hui que la course au championnat dans cette ligue sera plus serrée qu'elle ne l'a été depuis longtemps.

teur qui ne goûtait pas ses tactiques.

Les deux préliminaires ont aussi été intéressantes. Bob Girard a battu George Pavich en seize minutes pendant que Jack Larouche et Al Tucker faisaient match nul dans le combat d'ouverture.

De vives ripostes...

(Suite de la page 17)

bien gagné, car il a un travail énorme à accomplir et il n'a pas les mêmes moyens que le premier ministre. Et le premier ministre ne l'a pas fait réduire quand il était chef de l'opposition.

M. Duplessis répète que M. Bouchard n'a pas voulu que son traitement soit réduit.

M. Bouchard. — Cela ne m'a jamais été proposé officiellement. Les salaires de l'orateur et des ministres sans portefeuille n'ont pas été réduits non plus. Maintenant, le premier ministre dit que je m'attache aux fenêtres. C'est vrai. Parce que je vois que le rôle de ce comité est de faire impressionner le public par la majorité. Le public peut trouver étrange que des fenêtres coûtent \$75, mais il est bon d'établir tous les faits, la dimension, la qualité du bois, etc.

M. Bouchard. — Sur quelle rue a été construit l'édifice des Douanes à Montréal?

— Sur la rue McGill, place d'Youville.

— Les fondations ont-elles été creusées dans le roc?

— Non.

— Quelle est la différence la verge cube pour du creusement dans le roc et du creusement dans la terre?

— La différence doit être de \$2.50 ou \$4 la verge, mais tel au Palais de Justice, les murs étaient construits, et c'était de la réfection qu'on faisait.

— A quelle profondeur a-t-on creusé dans le roc vis-à-vis au Palais de Justice?

— Je ne puis pas le dire; je n'étais pas là. De plus, les plans étaient incomplets.

— Savez-vous quel il y a deux étages qui se trouvent dans le roc vis-à-vis?

— Les murs étaient construits quand les travaux ont été entrepris.

M. Duplessis. — Le chef de l'opposition avance des choses qui ne sont pas conformes aux faits. C'est de notoriété publique que Deslauriers et Cauchon ont défait des murs deux ou trois fois pour les reconstruire ensuite, afin que ça coûte plus cher.

M. Bouchard. — Je signale au témoin des choses qui ne lui ont pas été signalées quand il a fait son enquête.

M. Bastien. — Le témoin ne peut pas dire le nombre de fenêtres qui avaient neuf pieds, six pieds et sept pieds. Il ne peut pas dire également à quelle profondeur on a creusé dans le roc. Nous avons le droit de le savoir.

M. Duplessis. — J'ai demandé ceci à M. Galipeault en Chambre, et il m'a répondu qu'en construisant sur les vieux murs on avait sauvé à la province une somme de \$1,500,000.

M. Bastien. — Pourquoi n'avez-vous pas demandé une enquête dans le temps?

M. Duplessis. — J'ai accusé le gouvernement en Chambre au sujet du Palais de Justice; j'ai accusé M. Galipeault personnellement, et j'ai présenté une motion condamnant le gouvernement. Comment demander une enquête avec ce régime?

M. Bouchard. — Demander une enquête avec le régime actuel. Quel régime!

M. Bouchard demande à M. Duplessis pourquoi il n'a pas demandé d'enquête des comptes publics lors de la construction, il y a dix ans.

M. Duplessis dit qu'il a demandé l'enquête, mais que le gouvernement a refusé la motion. De plus, l'opposition n'avait alors que sept ou huit membres et le quorum du comité étant de quinze, il suffisait aux ministériels de ne pas s'y rendre pour que le comité n'ait pas droit de siéger. Aussi n'a-t-on demandé l'enquête que lorsque la majorité du gouvernement a été réduite à 4 et même alors le président a passé son temps à empêcher les témoins de parler.

M. Casgrain proteste que lorsqu'il a été président, l'opposition a eu justice, qu'il a fait produire les dossiers aussitôt que demandés.

M. Bouchard demande à M. Vian s'il a fait la vérification des travaux d'excavation dans la cave.

M. Vian répond que non, parce que rien dans les devis et plans n'indiquait qu'il y en avait eu.

M. Bouchard. — Savez-vous que la cave a été baissée de cinq pieds dans l'annexe?

M. Vian. — Ça serait étrange puisque la bâtisse venait d'être finie mais même si ces travaux de creusement devaient augmenter le coût de \$150,000 ça n'augmenterait sensiblement pas les proportions dans le coût du pied cube, et on ne pourrait pas arriver à un coût normal.

M. Vian dit que le coût au pied cube, est de \$1.67 en ne tenant pas compte de la valeur des murs déjà construits et utilisés.

A comparer avec quarante-trois sous pour le palais de justice de Montréal.

En tenant compte de la déclaration de l'ancien ministre des travaux publics, M. Galipeault, savoir que si on avait dû reconstruire les murs, le coût des travaux aurait été augmenté de \$1,500,000 le coût des travaux de réparations qui revient à \$1.67 en tenant pour nulle la valeur des murs, se trouverait porté à \$2.55 contre 43 sous à Montréal.

Deux fois trop cher

M. Bouchard. — Mais si on a creusé 20 pieds dans le roc, en tenant compte que la cour s'élève, ça augmenterait sensiblement le coût.

M. Vian répond que même dans ce cas, les travaux ont coûté deux fois trop cher.

Incidentement, M. Duplessis lit sa motion du 26 mars 1929.

M. Bouchard. — Quelle est la demande d'enquête dans tout ça?

M. Casgrain lisant la motion: "Cette Chambre tient pour injustifiable..."

M. Lafleur. — On sait que si on avait demandé une enquête on ne l'aurait pas obtenue.

M. Casgrain. — Oui, mais ce n'est pas ce que dit le premier ministre. Il dit que nous avons voté, M. Bastien et moi, contre une demande d'enquête.

Motion politique

M. Bastien. — Si nous avons voté contre cette motion, c'est parce que c'était une motion politique et que les travaux ont été justifiés par les meilleurs architectes de la province et du pays.

M. Duplessis. — Je vois que l'opposition défend les vols et les gaspillages.

M. Bastien. — Ouvrez-nous la porte. Laissez-nous faire enquête et on vous montrera vos vols et vos gaspillages.

M. Casgrain. — Encore une affirmation injustifiée du premier ministre.

M. Tremblay parle d'aveugles.

"Toi, tu es borgne"

M. Bastien. — Toi, tu es borgne! c'est pour ça que tu es roi dans le royaume des aveugles. Si au lieu d'aller au bureau du premier ministre et d'écouter ses rengaines, M. Vian avait fait une inspection complète et était allé dans la cave, son témoignage serait bien mieux. Il n'a rien mesuré; tout est à peu près. C'est encore un autre qui a eu le tort de vous éconter.

M. Duplessis demande au témoin s'il lui a suggéré quoi que ce soit.

M. Vian déclare qu'en effet on ne lui a rien suggéré.

M. Bouchard fait des reproches à M. Vian. Le premier ministre interrompit M. Bouchard et ce dernier riposta que le temps paraît long à M. Duplessis quand ce n'est pas lui qui parle.

M. Bouchard répète quelques-unes de ses questions sous une autre forme et M. Vian fait les mêmes réponses, et l'enquête est ajournée à demain matin, à 10 heures.

REPARATIONS ELECTRIQUES

Spécialités:

Souffleurs
Magnetos
SOUDURE:

Freins et
amortisseurs

Georges Daigneault Ltée

4350 Ave Papineau - AM. 2141



Les Royaux partent d'Orlando, aujourd'hui

TEMPERATURE

NUAGEUX

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

— PRIX —
2¢

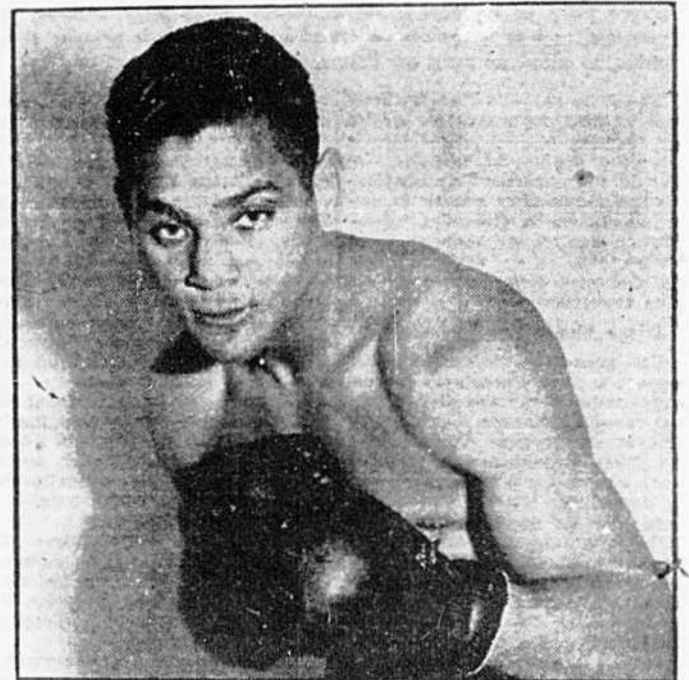
MONTREAL, VENDREDI,
16 AVRIL 1937

Vol. VII — N° 206 — 24 pages
Tél. FA. 1171* — Case Postale 1480

Le Détroit champion du monde de nouveau



POMPOON, le fameux trois-ans de Jerry Louchheim, vainqueur du Futurity de Belmont et favori pour le Derby du Kentucky qui sera disputé au début de mai à Churchill Downs, a célébré son début de la saison à Jamaica en remportant hier la victoire dans le handicap Paumonok qui était le numéro principal de la première matinée de la saison des courses dans le district de New-York, qui durera six mois.



PEDRO MONTANEZ, le sensationnel poids-léger qui a hier remporté une belle victoire en mettant Eddie Ran hors de combat à la sixième ronde du combat qui a été disputé à New-York.



JOE DI MAGGIO, le sensationnel voltigeur des Yankees, champions du monde, est actuellement à l'hôpital, pendant que son club est en route vers New-York pour l'ouverture de la saison.



MAX BAER se rendit en Angleterre pour tenter un retour dans la boxe et obtenir un autre combat de championnat du monde, mais ses aspirations ont subi un rude échec alors que Tommy Farr, champion de la Grande-Bretagne, l'a déclassé pour remporter la décision unanime des juges devant 11,000 personnes,



MARTY BARRY, qui a été, mercredi, reconnu comme le joueur le plus loyal de la ligue Nationale et auquel on a décerné le trophée Lady Byng, a été hier soir la vedette de son club pour la deuxième fois en deux jours, alors que les Red Wings ont remporté le championnat du monde pour la deuxième année consécutive, battant les Rangers par 3 à 0.